

# ***L'Atlas de la Biodiversité Communale de l'ACSO***

**2021 - 2023**



**Projet élaboré par :**



**Projet financé par :**

Financé par



## **Ce document a été réalisé par Picardie**

### **Nature :**

Sous la responsabilité de :  
Lucie DUTOUR, chargée de mission  
scientifiques

233 rue Eloi Morel, 80000 AMIENS

☎ 07 81 93 51 69

[lucie.dutour@picardie-nature.org](mailto:lucie.dutour@picardie-nature.org)

### **Inventaires de terrain 2022 :**

Bastien BELHAMITI

### **Cartographie :**

Lucie DUTOUR et Valentine Brohon

### **Rédaction et mise en page :**

Lucie DUTOUR

### **Relecture :**

Sébastien MAILLIER

Valentine BROHON

### **Financeurs du projet :**

Office Français de la Biodiversité (OFB)

### **Responsable du suivi du projet :**

Hélène BRAULT, Chargée de mission Unité

Mutualisée Appui aux Acteurs et Mobilisation  
des Territoires Direction Régionale

Hauts-de-France

☎ 07.61.70.45.98

[helene.brault@ofb.gouv.fr](mailto:helene.brault@ofb.gouv.fr)

Conseil Régional des Hauts-de-France

### **Responsable du suivi du projet :**

Hugo FOURDIN, Chargé de mission

Direction de la biodiversité Service  
connaissance et éco-citoyenneté

☎ 71633 - Standard. +33374270000

[hugo.fourdin@hautsdefrance.fr](mailto:hugo.fourdin@hautsdefrance.fr)

### **Partenaire porteur du projet :**

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
(ensuite nommée « ACSO»)

24 rue de la Villageoise, 60106 CREIL

☎ 03 44 64 74 74

[contact@creilsudoise.fr](mailto:contact@creilsudoise.fr)

### **Représentant légal**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Président  
de l'ACSO

### **Responsable du projet**

BIET Elodie, Chargée de mission  
Environnement

☎ 03 64 22 84 42

[e.biet@creilsudoise.fr](mailto:e.biet@creilsudoise.fr)

### **Références bibliographiques :**

Lucie DUTOUR (coord.) – Picardie Nature (2023) – Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur le territoire de la Communauté d'agglomération Creil sud oise (ACSO). Rapport remis pour le compte de l'ACSO, 87 p.

### **Photos de couverture :**

Muscardin © Pierre SENGEZ, Ophrys mouche © Lucie Dutour, Bel-argus © Lucie Dutour

**Crédits photographiques :** tous les auteurs des clichés de ce rapport sont cités en légende.

## REMERCIEMENTS

Ce travail est fondé sur les observations des naturalistes lors des inventaires complémentaires menés en 2022, que nous remercions ici :

Pour la Faune (base de données clicnat) : Acloque Vincent, Adelski Adrien, Barberis Louise, Barbier Simon, Belhamiti Bastien, Benard Stephanie, Boulay Morgan, Brignon Jean-Marie, Brouilliard Gregory, Capdevielle Cecile, Chambon Arnaud, Condal Valentin, Daumal Thibaud, De Backer Tess, De Meyere Liliane, Delattre Pauline, Derozier Carole, Ducrotoy Mathis, Dupont Dominique, Dutour Lucie, Dutrieux Louis, Esnault Quentin, Florent-Giard Eliane, François Remi, Gandolfi Romain, Gaudard Julie, Gautier François, Gerard Ghislaine, Herbecq Philippe, Hercent Jean-Luc, Hubert Christian, Huchin Romain, Joannes Matthieu, Joannes Pascal, Jouanne Alain, Leite Ludivine, Leprette Emmanuel, Magnaudet Pascal, Malignat Pascal, Marinier Brice, Marmet Nicolas, Marque Jean-Bernard, Mauger François, Mejjaz Masai, Muller Eric, Neu Mathieu, Noel Jean-Adrien, Pellegrini Flore, Pencoat Jones Albane, Philippon Oceane, Pineau Adrien, Postel Simon, Richard Philippe, Robert Olivier, Ruault Laetitia, Sypre Eric, T'flachebba Annie, T'flachebba Mathieu, Vauzelle Nicolas, Walbecque Catherine.

Ce travail est également basé sur les observations des naturalistes antérieures à 2022 :

Pour la Faune (base de données clicnat) :

Acloque Vincent, Adelski Adrien, Alfred Tom, Alny Mylene, Amrani Roan, Anaclet Jules, Bailleul Julien, Baldeck Mathieu, Ballagny Cedric, Barailler Jean-Luc, Barberis Louise, Barbier Simon, Bas Anne, Bas Didier, Bas Eric, Bas Yves, Bataille Aurelien, Baverel Didier, Beaucour Jean-Christophe, Belhamiti Bastien, Bellay Patrice, Benard Stephanie, Beraud Juliette, Berbereau Jerome, Bertiaux Emma, Beuvart Noemie, Biegala Ladislav, Binder Othmar, Biro Aurelien, Bocaux Cyril, Bocquillon Jean-Claude, Bouchinet Frederic, Boudereaux Emilie, Boulay Morgan, Bourrioux Gilles, Bracquart Savina, Braibant-Fergane Jeanine, Bray Thomas, Briard Estelle, Brignon Jean-Marie, Brohon Valentine, Brouilliard Gregory, Brun Heloise, Bur Sebastien, Cadix Charline, Calvet Amalric, Campoy Celine, Capdevielle Cecile, Caron Nicolas, Caucal Gabriel, Chambon Arnaud, Chambrelent Bruno, Charles Karen, Chatelain Josiane, Cherfaoui Berenice, Cheyrez Thomas, Cloup Alexandra, Cochet Jean-Louis, Cocquempot Marine, Colindre Laurent, Condal Valentin, Couvreur Bernard, Dao-Castes Corentin, Darrou Jean-Michel, Das Gracas Emmanuel, Daumal Thibaud, De Backer Tess, De Lestanville Henry, De Meyere Liliane, De Rancourt Joachim, Debats Gerard, Declercq Sophie, Decodts Herbert, Decouttere Thierry, Delasalle Jean-François, Delattre Pauline, Derozier Carole, Derozier Eric, Desbas Jean-Baptiste, Desbois Maureen, Deweer Lucie, Dorie Adrien, Doublet Martine, Dramard Jean-Michel, Dron Pierre, Dubois Alain, Dubois Yves, Ducordeau Fabrice, Ducrotoy Mathis, Dufour Loic, Dufour Vincent, Dumont Quentin, Dupont Dominique, Dutour Lucie, Dutrieux Louis, Duval Thierry, Esnault Quentin, Fagard Jean-Paul, Feinte Nelly, Fernandez Heloise, Ferrari Noe, Fichaux Pierre, Florent-Giard Eliane, Francois Remi, Gaignon Lison, Gandolfi Romain, Gaudard Julie, Gautier François, Georgette Alexis, Gerard Ghislaine, Gernet Jean-Marie, Ginet Benoit, Gourmand Anne-Laure, Gregory Brouilliard, Grimal François, Groeneweg Abraham, Gros Christophe, Guillebot De Nerville Tristan, Halali Marie-Astride, Herbecq Philippe, Hercent Jean-Luc, Hermant Thomas, Hubert Christian, Huchin Romain, Huet Apolline, Hurpy Gwenaelle, Ihler Delphine, Jabouille Martine Et Rene, Jaunet Pascal, Jeandel Nicolas, Joannes Matthieu, Joannes Pascal, Joly Pascal, Jouanne Alain, Jouanne Henri, Juckowski Marie-Christine, Kotbi Nordine, Lacroix Michel, Larenaudie Corinne, Lawnizack Catherine, Le Dantic Daniel, Le Poulain Pascal, Lebigre Jean-Pierre, Lecointe Jean-Louis, Lecomte Olivier, Lecomte Yves, Lefevre Jerome, Lefevre Julien, Lefort Joelle, Legris Sebastien, Leite Ludivine, Lepoivre Sylvie, Leprette Emmanuel, Leroy Rodolphe, Lescuyer Quentin, Lesfer Cyle, Lethève Xavier, Louis Vicky, Macquet Alexandre, Magnaudet Pascal, Maillier Sebastien, Maire Pascal, Maire Pierick, Malignat François, Malignat Pascal, Malignat Remi, Mallet Bernard, Marcucci Caroline, Marfouré Isaure, Marinier Brice, Marmet Nicolas, Marque Jean-Bernard, Marquot Laurene, Mathot William, Mauger François, Mejjaz Masai, Merian Michele, Mezier Justine, Morel Eric, Morel Jean-Luc, Mouget Herve, Muller Eric, Neu Mathieu, Niault Theodora, Nicholas Gilbert, Nicolas Vincent, Nikola Martin, Noel Jean-Adrien, Noyau Coline, Ozdoba Sylwia, Patin Etienne, Pellegrini Flore, Pencoat Jones Albane, Philippon Oceane, Picavet Françoise, Pierroux Armelle, Pineau Adrien, Piolain Julien, Planque Jean-Paul, Pluchon Nicolas, Poirson Claire, Postel Simon, Prey Timothee, Prince Cecile, Pudepiece Antoine, Rebours Jean Silouane, Richard Philippe, Rive Christian, Rivolier Adeline, Robert Olivier, Rogez Jean, Rouge Alain, Rouillere Alois, Ruault Laetitia, Schuhmacher Thomas, Soulard Jean-Baptiste, Spagnuolo Andre, Sypre Eric, T'flachebba Annie, T'flachebba

Mathieu, Taisne Julien, Thebaut Noemie, Thiery Sylvain, Tillier Pierre, Top Damien, Tourte Sylvain, Vauzelle Nicolas, Vidal Emmanuel, Vincent Sylvain, Vinot Alexandre, Votte Martial, Walbecque Catherine, Wattellier Anne-Marie, Winieski Mehdi.

Ce travail s'appuie également sur les données transmises par les **structures contributrices** suivantes que nous remercions également :

**Pour la Flore :**

- Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL) *données DIGITALE : système d'information sur la flore et la végétation sauvage du Nord-Ouest de la France. Bailleul : Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 2001-2022 (Date d'extraction : 05/04/2023)*
- Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France (CEN HDF)

**Pour la Faune :**

Association des Entomologistes de Picardie (ADEP)  
Association Saint-Vaast Nature  
Communauté d'agglomération Creil Sud Oise  
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Pays de l'Oise  
Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts de France (CEN HDF)  
Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Oise  
Muséum National d'Histoire Naturelle  
Picardie Nature  
PNR Oise Pays de France  
Syndicat mixte Oise Aronde

# TABLE DES MATIÈRES

<b>I. La démarche ABC sur le territoire de l'ACSO.....</b>	<b>7</b>
A. les actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne.....	7
1. Mobilisation citoyenne et sensibilisation : les élus et services techniques.....	7
2. Mobilisation citoyenne et sensibilisation : les scolaires.....	8
3. Mobilisation citoyenne et sensibilisation : le grand public.....	9
4. Mobilisation citoyenne et sensibilisation : les ambassadeurs de la biodiversité.....	9
B. les actions d'amélioration des connaissances et l'analyse des enjeux biodiversité.....	11
<b>II. Présentation générale du territoire.....</b>	<b>11</b>
A. Un patrimoine naturel diversifié.....	12
B. Un patrimoine naturel reconnu.....	12
C. Quelques exemples d'espaces naturels remarquables du territoire.....	13
<b>III. Etat des lieux des connaissances naturalistes.....</b>	<b>14</b>
A. Bases de données et durée temporelle du recueil de Données.....	14
B. Evaluation de la valeur patrimoniale.....	14
1. Evaluation de la valeur patrimoniale des espèces faunistiques.....	14
2. Evaluation de la valeur patrimoniale des espèces floristiques e.....	16
3. Méthodologie de délimitation de sites à enjeux faune.....	16
C. Territoires inventoriés.....	17
D. Evolution de la connaissance sur la durée de l'ABC.....	19
<b>IV. Synthèse des enjeux identifiés.....</b>	<b>21</b>
A. Les enjeux faunistiques.....	21
1. Les Vertébrés.....	21
1.1 Les mammifères terrestres.....	21
1.2 les chiroptères.....	26
1.3 Les amphibiens et les reptiles.....	31
1.4 Les oiseaux.....	39
1.5 Les poissons et crustacés d'eau douce.....	48
2. Invertébrés.....	51
2.1 Les odonates.....	51
2.2 les papillons de jour.....	54
2.3 les orthoptères.....	57
B. Sites à enjeux faune.....	59
C. Les enjeux floristiques.....	66
D. Espèces exotiques envahissantes.....	71
<b>V. Fiches communales.....</b>	<b>75</b>

## TABLE DES CARTES ET TABLEAUX

Carte 1 : Communes et milieux prioritaires prospectés dans le cadre des inventaires complémentaires de l'ABC de l'ACSO.....	18
Carte 2 : évolution de la richesse spécifique faunistique suite à l'ABC de l'ACSO.....	19
Tableau 1 : évolution de la connaissance de la faune sur le territoire de l'ACSO sur la période de l'ABC.	20
Carte 3 : Mammifères terrestres patrimoniaux du territoire de l'ACSO (période 2001-2022).....	22
Carte 4 : Localisation des mammifères morts sur les routes sur l'ACSO (2001-2022).....	25
Carte 5 : Etat des lieux des chiroptères patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022).....	28
Carte 6 : Etat des lieux des gîtes à chiroptères sur l'ACSO (2001-2022).....	30
Carte 7 : Etat des lieux des amphibiens et des reptiles patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022).....	31
Carte 8 : Tronçons routiers mortifères pour les amphibiens sur le territoire de l'ACSO (période 2001-2022).....	38
Carte 9 : Etat des lieux des oiseaux patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022) - Passeriformes et Caprimulgiformes.....	41
Carte 10 : Etat des lieux des oiseaux patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022) - Piciformes et columbiformes.....	44
Carte 11 : Etat des lieux des oiseaux patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022) - Accipitriformes et Falconiformes.....	45
Carte 12 : Etat des lieux des oiseaux patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022) - Anseriformes, Pelecaniformes, Coraciiformes et Charadriiformes.....	46
Carte 13 : Etat des lieux des poissons patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022).....	48
Carte 14 : Etat des lieux des odonates patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022).....	51
Carte 15 : Etat des lieux des papillons patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022).....	54
Carte 16 : Etat des lieux des orthoptères patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022).....	57
Carte 17 : Sites à enjeux faunistiques de l'ACSO (2001-2022).....	60
Carte 18 : Sites à enjeux floristiques de l'ACSO (2001-2022).....	69
Carte 19 : Flore exotique envahissante de l'ACSO (2001-2022).....	71
Carte 20 : Faune exotique envahissante de l'ACSO (2001-2022).....	72
Graphique 1 : évolution de la connaissance de la faune sur le territoire de l'ACSO (2001-2022).....	20
Tableau 2 : évolution de la connaissance de la faune par commune sur le territoire de l'ACSO sur la période de l'ABC.....	21
Tableau 3 : liste des espèces patrimoniales et protégées recensées sur le territoire de l'ACSO (période 2001-2022).....	67

# I. La démarche ABC sur le territoire de l'ACSO

La réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur la Communauté d'agglomération répond à plusieurs objectifs :

- **améliorer les connaissances** sur la biodiversité du territoire : il s'agit d'évaluer les enjeux de biodiversité sur le territoire au niveau des cœurs de nature et des espaces naturels de transition. La fonctionnalité de ces espaces et des corridors biologiques pour la faune est également étudiée. Pour atteindre cet objectif, l'ensemble des producteurs de connaissance de la biodiversité sur le territoire (associations naturalistes, syndicats de rivières, Office National des Forêts...) ont été associés au projet ;
- **sensibiliser et apporter la connaissance** aux élus, services des collectivités, acteurs locaux et habitants à la prise en compte de la biodiversité : il s'agit à la fois de faire connaître aux citoyens la richesse des espaces naturels de leur territoire et de les sensibiliser à la protection de ces sites et des espèces qui y vivent ;
- **faire découvrir** la biodiversité locale aux enfants : La nature est une source d'émerveillement, de plaisir et de création dont l'enfant a besoin pour grandir et s'épanouir. Plus il en apprend sur la biodiversité et sur l'environnement qui l'entoure, plus ces éléments feront partie intégrante de sa sensibilité, ce qui le conduira à devenir un éco-citoyen responsable ;
- **mettre les citoyens au cœur des actions** de connaissance et de protection de leur territoire : il s'agit d'accompagner les citoyens dans la construction de projets favorables à la biodiversité sur leur territoire, de mettre à disposition des outils de veille sur la biodiversité, d'inciter les citoyens à participer aux actions de suivis et de préservation de la biodiversité du territoire ;

## A. les actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne

### 1. Mobilisation citoyenne et sensibilisation : les élus et services techniques

Deux réunions de présentation de l'ABC ont été organisées à destination des élus et des services de l'ACSO :

- lors de la conférence des maires en janvier 2022
- lors de la réunion de lancement, en février 2022

Lors de ces réunions les objectifs de l'ABC et le phasage du projet ont été rappelés. Elles ont également été l'occasion de recueillir les attentes des élus et de les solliciter pour qu'ils soient le relais des actions menées notamment en leur proposant de choisir un référent biodiversité dans chaque commune.

Les élus et les services techniques ont participé à 3 conférences durant la période de l'ABC sur la prise en compte de la biodiversité dans des problématiques d'aménagement du territoire :

- sur la **pollution lumineuse**, à Nogent-sur-Oise en décembre 2022
- sur la **gestion différenciée**, à Montataire, en mai 2023
- sur **les espèces protégées et travaux du bâti**, à Saint-Leu d'Esserent en juin 2023



Conférence à Saint-Leu d'Esserent © Picardie Nature

## 2. Mobilisation citoyenne et sensibilisation : les scolaires

6 animations pour des classes allant de la maternelle à la 6ème ont été menées dans 6 écoles du territoire :

- l'école élémentaire (classe de CE2-CM1) Jean Moulin à **Villers-Saint-Paul**,
- le collège (classe de 6ème) Jules Vallès à **Saint-Leu d'Esserent**,
- l'école Gérard de Nerval (classe de CP et maternelle) à **Creil**,
- l'école primaire (classe de PS, MS et GS) à **Cramoisy**,
- l'école Maurice Bambier (classe de CM1-CM2) à **Montataire**,
- le groupe scolaire Les coteaux (classe de CE2) à **Nogent-sur-Oise**.



Animation à la découverte des insectes à Villers-Saint-Paul © ACSO

Au total, **122 élèves** ont ainsi recherché, observé et découvert un groupe de faune autour de leur établissement (**oiseaux ou insectes**). Cette première phase a été suivie d'une présentation des sciences participatives et d'une initiation à la saisie et la consultation d'informations relatives à la faune sauvage sur des outils informatiques dédiés et adaptés.



### 3. Mobilisation citoyenne et sensibilisation : le grand public

En avril 2022, la réunion publique de lancement de l'ABC a réuni 42 participants du territoire. Cette réunion a permis de rappeler les objectifs du projet d'ABC, de présenter des actions de sensibilisation et d'inciter les citoyens à se mobiliser en participant à diverses actions tout au long du projet (sorties de découverte, inventaires participatifs, ouverture des propriétés, remontée de données, participation au groupe d'ambassadeurs de la biodiversité...)

Plusieurs animations à destination du grand public ont été organisées en 2022 sur 3 communes du territoire :

- A Nogent-sur-Oise : 19 personnes ont participé à une **animation nature** autour de la mare,
- A Saint-Maximin, 24 personnes ont participé aux **ateliers** nichoirs et hôtels à insectes,
- A Saint-Vaast-lès-Mello, 15 personnes ont assisté à une **conférence et sortie** sur la pollution lumineuse et la faune nocturne.



*Soirée pollution lumineuse et faune nocturne © ACSO*

En avril 2023, 7 participants ont assisté à une conférence sur les espèces exotiques envahissantes suivie d'une sortie sur l'île saint-maurice à Creil.

### 4. Mobilisation citoyenne et sensibilisation : les ambassadeurs de la biodiversité

L'objectif de cette action est de créer un réseau de citoyens s'engageant avec l'ACSO dans la mise en œuvre et la promotion d'actions en faveur de la biodiversité sur leur territoire.

Un groupe d'une vingtaine de personnes s'est constitué fin 2022. 4 réunions ont permis aux ambassadeurs d'échanger sur les actions qu'ils souhaitaient mener en 2023. Des actions favorables à la biodiversité orientées vers les espaces verts publics ont été retenues et une première phase de diagnostic des parcs du territoire a été lancée dès fin 2022.

**Fiche de diagnostic des parcs urbains et des espaces verts**

Nom : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_  
Structure : \_\_\_\_\_

Ambassadeurs, ambassadrices, à vos observations!

Des arbres sont-ils présents dans le parc ?  
 Oui  Non

Présence de trous de pics dans les arbres : voir illustration 1  
 Oui  Non

Y a-t-il des nids apparents dans les arbres ?  
 Oui  Non

Les arbres ont-ils un diamètre inférieur ou supérieur à 50 cm ?  
 - de 50 cm  + de 50 cm

Présence de haies dans le parc :  
 Oui  Non  Sauvage(s) (voir illustration 2)  Taillée(s) (voir illustration 3)

Les haies sont-elles :  
 Buissonnantes  Arborées  Avec différentes strates (grands arbres, arbustes, plantes herbacées...)

Avez-vous vu des oiseaux dans le parc ?  
 Oui  Non

Y a-t-il une mare ou un étang dans le parc ?  
 Oui  Non  Les deux

Y a-t-il des oiseaux sur la mare ou sur l'étang ? (quelques exemples possibles : illustrations 4a, 4b, 4c)  
 Oui  Non

Illustration 1 :

Illustration 2 :

Illustration 3 :

Illustration 4 a :

Illustration 4 b :

Illustration 4 c :

*N'hésitez pas à prendre à prendre des photos ! Elles seront très utiles !*

Extrait de la fiche de diagnostic des parcs urbains

En 2023, les ambassadeurs ont suivi un programme de 4 demi-journées de formation et d'animation sur plusieurs thématiques : les zones humides, la gestion différenciée, la flore et la faune du territoire.

Un stand de sensibilisation et de découverte de la faune du territoire a été organisé et encadré par une famille d'ambassadeurs à la fête des écoles de Cramoisy en juin 2023.



Formation zones humides, en avril 2023

© Picardie Nature



Stand biodiversité à la fête des écoles de

Cramoisy,

en juin 2023 © Nathalie Caron

Des panneaux “ambassadeurs de la biodiversité” et des “Kits biodiversité” ont été distribués aux participants lors des réunions et journées de formation :



Panneau Ambassadeur de la biodiversité



Kit biodiversité fournit aux ambassadeurs

## B. les actions d'amélioration des connaissances et l'analyse des enjeux biodiversité

Cet Atlas de la Biodiversité communale doit permettre à la Communauté d'agglomération Creil Sud Oise de se doter d'un outil de synthèse des enjeux de biodiversité sur son territoire. Cet outil d'aide à la décision dans les politiques d'aménagement du territoire permettra ainsi de prendre en compte les questions de biodiversité avec une meilleure lisibilité. Il s'agit également de fournir aux citoyens et élus du territoire une analyse des enjeux de biodiversité et d'inciter tout un chacun à s'approprier cette problématique.

Pour ce faire, de nombreux inventaires ont été réalisés en 2022 pour avoir une connaissance faunistique homogène sur le territoire. Ces données complétés par l'ensemble de celles déjà compilées dans la base de données clicnat ajoutées à celles des partenaires producteurs ont ainsi permis de réaliser la synthèse des connaissances et l'analyse des enjeux biodiversité du territoire ci-dessous.

## II. Présentation générale du territoire

### A. Un patrimoine naturel diversifié

La Communauté d'agglomération Creil Sud Oise, située dans le sud du département de l'Oise en région Hauts-de-France, est composée de 11 communes sur un territoire de 84 km<sup>2</sup>. Ce territoire, à la confluence de la vallée de l'Oise et du Thérain, présente une variété de milieux naturels (forêts, vallées humides, coteau calcicole...) favorables à une diversité faunistique et floristique riche.

La vallée de l'Oise est un axe majeur traversant le territoire de l'ACSO et représente une connexion importante entre de grands ensembles paysagers et naturels, comme les massifs forestiers de Compiègne, d'Halatte et du Vexin. Le long des cours d'eau, des prairies et boisements humides abritent une flore et une faune typique des milieux humides. Les habitats humides (mares, marais, plans d'eau, prairies humides, cours d'eau naturel, rus, ripisylves) représentent une importante proportion des habitats remarquables du territoire.

### B. Un patrimoine naturel reconnu

Plusieurs démarches d'inventaires et de délimitations menées depuis une trentaine d'années permettent d'avoir une première image des secteurs à plus forts enjeux du territoire.

#### **Les inventaires des Zones d'Intérêts Écologiques Faunistiques et Floristiques (ZNIEFF) :**

Cette démarche d'inventaire a débuté en Picardie en 1985 à l'initiative de l'Etat. Elle s'est poursuivie par la suite en plusieurs phases et fait aujourd'hui l'objet d'une actualisation continue. Cet inventaire a pour but de délimiter à l'échelle de la région les secteurs qui comportent un patrimoine biologique particulier. Il n'y a pas sur ces zones de réglementation particulière, mais leur présence doit inviter tout porteur de projet à une vigilance sur son environnement.

On distingue deux types de ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type I : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire ;
- les ZNIEFF de type II : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentour.

(source : <https://inpn.mnhn.fr/programme/inventaire-znieff/presentation>)

Le territoire de l'ACSO comporte à ce jour 6 ZNIEFF de type 1

- Coteaux De Villers-Saint-Paul Et De Monchy-Saint-Eloi
- Massif Forestier d'Halatte
- Coteaux De Vaux Et De Laversine
- Bois Saint-Michel Et De Mello
- Marais De La Plaine Et Anciennes Carrières De Saint-Vaast-Lès-Mello
- Bois thermo-calcicoles De La Grande Côte Et Des Prioux À Nogent-Sur-Oise

### **Les sites d'intérêt européen (Natura 2000) :**

Natura 2000 est un programme européen construit autour de deux directives :

- la directive « Oiseaux » (1979, révisée en 2009)
- la directive « Habitats, Faune, Flore » (1992)

L'objet de ces deux directives est de lutter contre l'érosion de la biodiversité sur le continent européen en préservant les espèces animales et végétales menacées et leurs habitats.

Pour ce faire, la directive "Habitats, Faune, Flore" prévoit avec Natura 2000 la création d'un réseau écologique cohérent au niveau de tout le territoire européen pour permettre notamment la migration, la distribution géographique et les échanges génétiques d'espèces sauvages.

Le territoire de l'ACSO est concerné par **une Zone Spéciale de Conservation (ZSC)** au titre de Natura 2000, le site « **Des coteaux de Vaux et Laversine** » et par **une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)**, le site « **Massif forestier d'Halatte** »

### **Les espaces naturels sensibles du département de l'Oise (ENS) :**

Réalisé en 2007 par le Conseil départemental de l'Oise en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, l'Office national des forêts (ONF) et le Parc naturel régional (PNR) Oise-Pays de France, le schéma des espaces naturels sensibles a permis d'identifier des espaces naturels qui concentrent une forte valeur biologique pour le département. Ces espaces n'ont pas de dispositions réglementaires particulières, ils permettent d'orienter les actions du département et des porteurs de projets pour mener des actions de préservation, de gestion et de mise en valeur du patrimoine naturel de l'Oise.

### **Les sites en gestion Conservatoire :**

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France intervient pour la gestion et la préservation sur 6 sites du territoire en partenariat avec les communes et le Parc Naturel Oise Pays de France et l'association Saint-Vaast-Nature.

- Les Glachoirs à Saint-Vaast-lès-Mello
- Le Marais Chantraine à Saint-Vaast-lès-Mello
- La pelouse du Coteau de la Garenne à Creil
- La pelouse du Larris à Saint Leu d'Esserent
- Les pelouses de la BA 110 de Creil
- La Colline aux Oiseaux à St Maximin

## **C. Quelques exemples d'espaces naturels remarquables du territoire**

### **Le coteau de la Garenne**

Il s'agit d'un espace semi-naturel classé en Zone Natura 2000. Ce site accueille une faune nombreuse et variée mais aussi une flore rare et menacée comme la Séslerie bleuâtre *Sesleria caerulea*, qui est une plante patrimoniale très rare en Picardie.

### **La Colline aux Oiseaux à St Maximin**

Le site de la Colline aux Oiseaux à Saint-Maximin concerne une parcelle communale d'environ 1,51 ha. Il fait partie du Site d'intérêt écologique « Coteaux de l'Oise autour de Creil » et héberge une vingtaine d'espèces végétales à enjeux dont des espèces protégées.

### **Les glachoirs**

Situé entre les communes de Saint-Vaast-lès-Mello et Montataire, cet ancien site d'extraction de pierre de taille est classé "Espace Naturel Sensible". Les conditions particulières de sécheresse et de chaleur ont permis à de nombreuses espèces faunistiques et floristiques de s'y développer.

### **Marais de Chantraine**

Il s'agit d'un étang communal autour duquel on retrouve des boisements, des pelouses et prairies. Le site accueille une faune et une flore diversifiée comme le Léopard des murailles *Podarcis muralis* ou l'Orchis tacheté *Dactylorhiza maculata subsp. maculata*.

## **III. Etat des lieux des connaissances naturalistes**

### **A. Bases de données et durée temporelle du recueil de Données**

L'analyse de l'état initial des données naturalistes est réalisé à partir d'un recueil de données collectées ces 20 dernières années de **janvier 2001 à décembre 2021**.

Les données pour la flore et les habitats naturels sont issues de la base de données Digitale 2 du Conservatoire National Botanique de Bailleul complétées par des relevés effectués par le Conservatoire d'Espaces Naturels Hauts-de-France et par l'Office National des Forêts (ONF).

Les données pour la faune non aquatique sont issues de la base de données Clicnat. Elles proviennent des inventaires menés par les bénévoles et salariés de Picardie Nature mais aussi des données issues des bases de données du Conservatoire d'Espaces Naturels Hauts-de-France, de l'Association des Entomologistes Picards (ADEP), de Faune France, de l'ONF..

Les données de poissons et crustacés d'eau douce proviennent des relevés effectués par la Fédération Départementale de pêche de l'Aisne et de l'Oise pour des secteurs limitrophes. Des données d'opérations réalisées par l'OFB dans le cadre du réseau de contrôle de surveillance sont aussi utilisées.

### **B. Evaluation de la valeur patrimoniale**

#### **1. Evaluation de la valeur patrimoniale des espèces faunistiques**

La liste des espèces patrimoniales faunistiques et leur niveau d'enjeu de conservation pour le département de l'Oise est défini dans le document "*Hiérarchisation des enjeux de conservation de*

*divers groupes de faune pour le département de l'Oise*” validé en comité technique départemental en février 2018 (Picardie Nature, 2018) (document joint en **annexe 1** du rapport).

L'évaluation des enjeux de conservation repose sur **5 critères** :

- l'**indice de vulnérabilité** qui vise à calculer un niveau de menace de l'espèce en croisant les listes rouges régionale et nationale ;
- l'**originalité biogéographique** dont le but est d'apprécier la part de répartition d'une espèce dans les Hauts-de-France par rapport au territoire national, afin de dégager une éventuelle spécificité régionale ;
- la **responsabilité départementale**, afin de montrer le rôle du département de l'Oise dans la répartition de l'espèce par rapport à l'échelle régionale (Hauts-de-France) ou par défaut à l'échelle du territoire picard ;
- la **particularité biogéographique**, soit la situation de l'espèce par rapport à son aire biogéographique (ex : en marge de son aire de répartition, isolat, fragmentation sévère...) ;
- la **menace sur l'habitat**, si l'espèce vit ou non dans un habitat particulièrement menacé.

Pour la plupart des groupes de faune évalués (chiroptères, mammifères, coccinelles, orthoptères, odonates, rhopalocères et zygènes, reptiles et amphibiens), toutes les espèces dont la présence a été avérée dans le département de l'Oise sur la période 2008-2017 ont été soumises à l'évaluation, hormis les espèces classées en « non applicables » dans la liste rouge régionale. Pour les oiseaux, les araignées et les hétérocères qui sont composés d'un grand nombre d'espèces (>100), la liste a été limitée selon certains critères pour réduire le temps passé à l'évaluation et aller directement à l'essentiel.

Pour chaque taxon, l'évaluation a été réalisée sur l'ensemble des données disponibles sur une année complète, afin que les enjeux de conservation intègrent l'ensemble du cycle de vie des espèces. Une exception a cependant concerné les oiseaux, dont la considération des divers cycles (reproduction, migration, hivernage) était trop complexe et pour lesquels la liste s'est arrêtée aux taxons nicheurs.

La liste des espèces patrimoniales et leur niveau d'enjeux pour le département de l'Oise est ajouté en **annexe 2** du document. Les niveaux d'enjeux valorisés dans les cartes présentées ci-dessous sont les niveaux “majeurs”, “très importants”, “importants”, “modérés”.

Niveaux d'Enjeux (NE)
Enjeux majeurs
Enjeux très importants
Enjeux importants
Enjeux modérés
Enjeux faibles

## 2. Evaluation de la valeur patrimoniale des espèces floristiques e

Les enjeux des espèces patrimoniales pour les plantes vasculaires, les mousses et les hépatiques, ont été redéfinis en 2022 dans l'étude suivante : DUMONT *et al.* 2022. Ainsi 5 niveaux d'enjeux d'importance croissante (V = enjeu majeur) ont été définis par le croisement des indices calculés de vulnérabilité et de responsabilité (voir méthode).

La liste des espèces patrimoniales et leur niveau d'enjeux pour l'ACSO est ajouté en **annexe 3** du document.

## 3. Méthodologie de délimitation de sites à enjeux faune

Ce travail cartographique identifie une collection de polygones au format SIG auxquels sont attachées des données alphanumériques correspondant à des données relatives à la faune sauvage pour les taxons considérés comme patrimoniaux. Cette cartographie reprend la méthodologie de la "*Notice méthodologique pour la cartographie des sites à enjeux faunistiques*" (Picardie Nature, 2020) présentée en **annexe 4**.

Un polygone est créé lorsque la présence d'une ou plusieurs espèces patrimoniales est avérée et que son écologie permet d'affirmer le caractère nécessaire du site pour tout ou partie de son cycle biologique. Le caractère "nicheur" étant le principal critère pour les Oiseaux, il n'était pas exclu cependant de retenir des sites de rassemblements récurrents, des dortoirs ou d'autres particularités sur certains secteurs géographiques. Pour les autres espèces, leur présence suffit à la désignation d'un site. Nous avons cependant bien considéré la possibilité pour certaines espèces d'Odonates ou de Lépidoptères d'être présentes sur le territoire régional en qualité de migrants. Ces données étant relativement peu nombreuses, toujours accompagnées d'autres espèces au caractère reproducteur et indices d'une certaine qualité du milieu où l'espèce est observée ; elles sont restées intégrées aux données. Les espèces à grand rayon d'action comme certains mammifères ou chiroptères contactés en vol n'ont pas été prises en compte pour la création de sites à enjeux faune afin d'éviter d'avoir des sites à trop grand périmètre. Néanmoins, les cavités à Chiroptères sont retenues dans l'évaluation des sites à enjeux.

Par commodité, des éléments discriminants du paysage ont pu être utilisés pour définir les limites des polygones (route, cours d'eau, talus, lisière forestière, haie...).

Les règles de cartographie retenues sont les suivantes :

- Référentiel cartographique : Lambert 93.
- Le fond cartographique utilisé pour la numérisation est l'orthophoto des 3 départements, avec une aide au scan 25.
- L'échelle de numérisation des polygones est le 1/12 500ème permettant une utilisation au 1/25 000ème de la cartographie réalisée.

La notion de site est ici considérée comme une entité géographique limitée spatialement et présentant les caractéristiques suivantes :

- Présence d'une mosaïque de végétation homogène (marais, coteau, bocage, forêt...);



- Entité spatiale susceptible d'être affectée (positivement ou négativement) par un même mode de gestion (pâturage, fauche...) ou par un événement d'ordre inhabituel (inondation, incendie,...) ;
- Entité spatiale de taille et de morphologie permettant la mise en œuvre d'une gestion conservatoire adaptée à la préservation du patrimoine naturel.

Il convient aussi de préciser qu'il n'y a pas de taille minimale ou maximale définie. Ainsi, certains sites tracés ont une surface inférieure à 1 hectare. La cartographie ayant pour objectif principal d'indiquer les sites où se trouvent des espèces de la faune sauvage patrimoniales, les limites des polygones identifiés ne préjugent en rien des réalités de terrain que sont notamment les limites réelles des végétations, des parcelles cadastrales, des entités de gestion... Enfin, un site à enjeu faune n'est pas nécessairement une zone naturelle telle qu'une ZNIEFF, il peut s'agir d'une zone artificielle, hors agglomération, de type gravière ou carrière par exemple.

**Quatre niveaux d'enjeux** ont été définis pour chaque site selon les paramètres suivants :

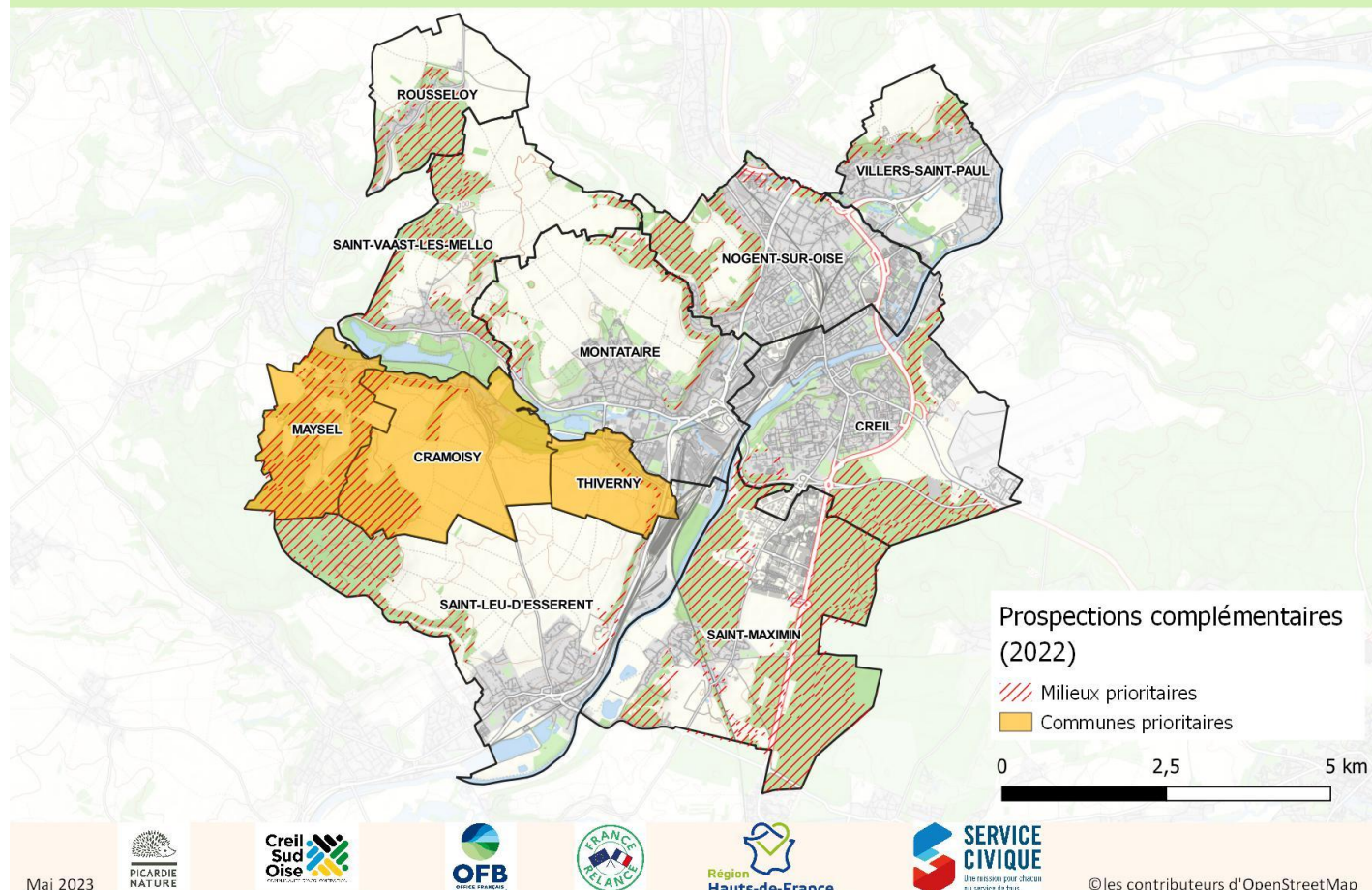
- **Site d'enjeu majeur** : Présence d'au moins une espèce d'enjeu majeur.
- **Site d'enjeu très important** : Présence d'au moins une espèce d'enjeu très important.
- **Site d'enjeu important** : Présence d'au moins une espèce d'enjeu important.
- **Site d'enjeu modéré** : Présence d'au moins une espèce d'enjeu modéré.

## C. Territoires inventoriés

D'après les données présentes dans la base de données Clicnat au 8 février 2021, 862 espèces faunistiques étaient recensées sur le territoire de l'ACSO. La connaissance faunistique n'était pas homogène sur le territoire et plusieurs communes situées de part et d'autre de la vallée du Thérain en aval de Creil étaient jusqu'alors moins prospectées que le reste du territoire. Les communes de la rive sud de la vallée (Thiverny, Cramoisy et Maysel) ont ainsi bénéficié d'inventaires complémentaires accentués. Les corridors boisés sur buttes ou coteaux calcaires avec milieux pelousaires et lisières calcicoles ont également fait l'objet d'inventaires accrus.

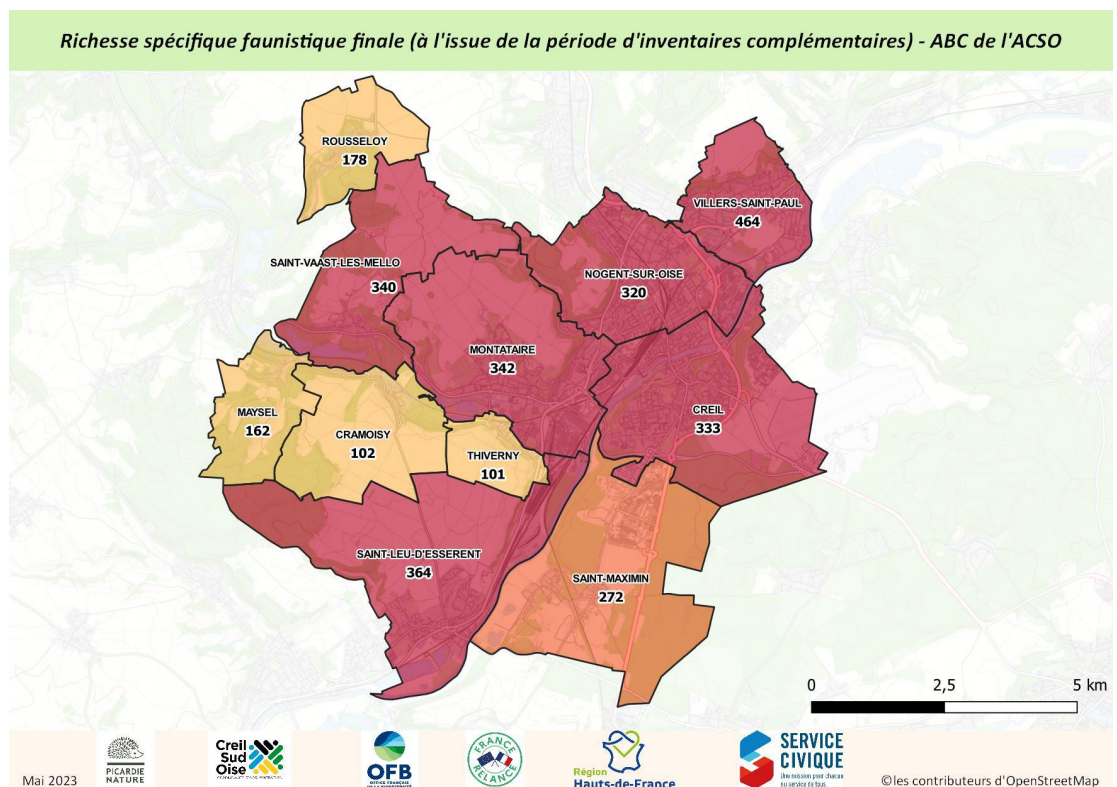
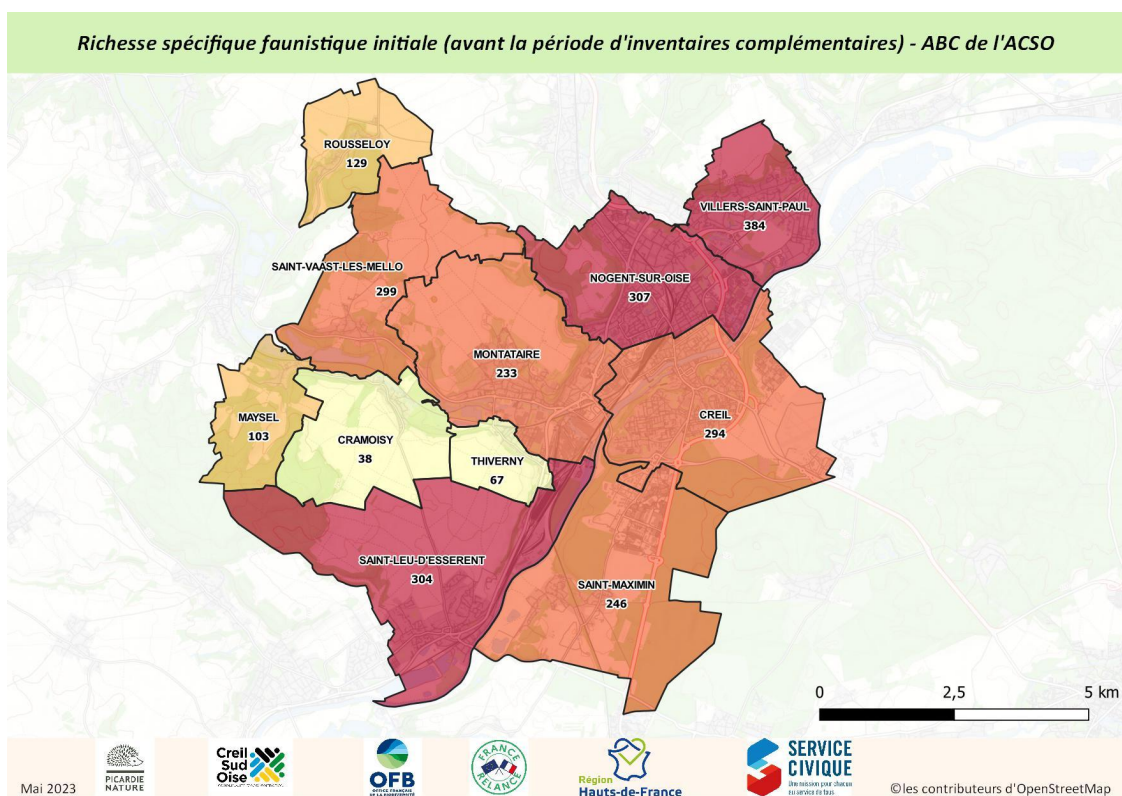
Pour le cas particulier des inventaires de la faune protégée présente dans le bâti (chauves-souris et hirondelles notamment), l'ensemble des communes du territoire ont été sollicitées. Ce sont ainsi **19 bâtiments communaux qui ont été prospectés** dans 9 communes du territoire. Une enquête à destination des habitants du territoire a également été proposée aux communes volontaires. Une distribution de près de 800 formulaires a été réalisée dans ce cadre. 10 formulaires ont été renseignés et retournés à l'association Picardie Nature avec des informations sur la présence de chauves-souris ou d'Hirondelles.

Communes et milieux prioritaires prospectés dans le cadre des inventaires complémentaires de l'ABC de l'ACSO



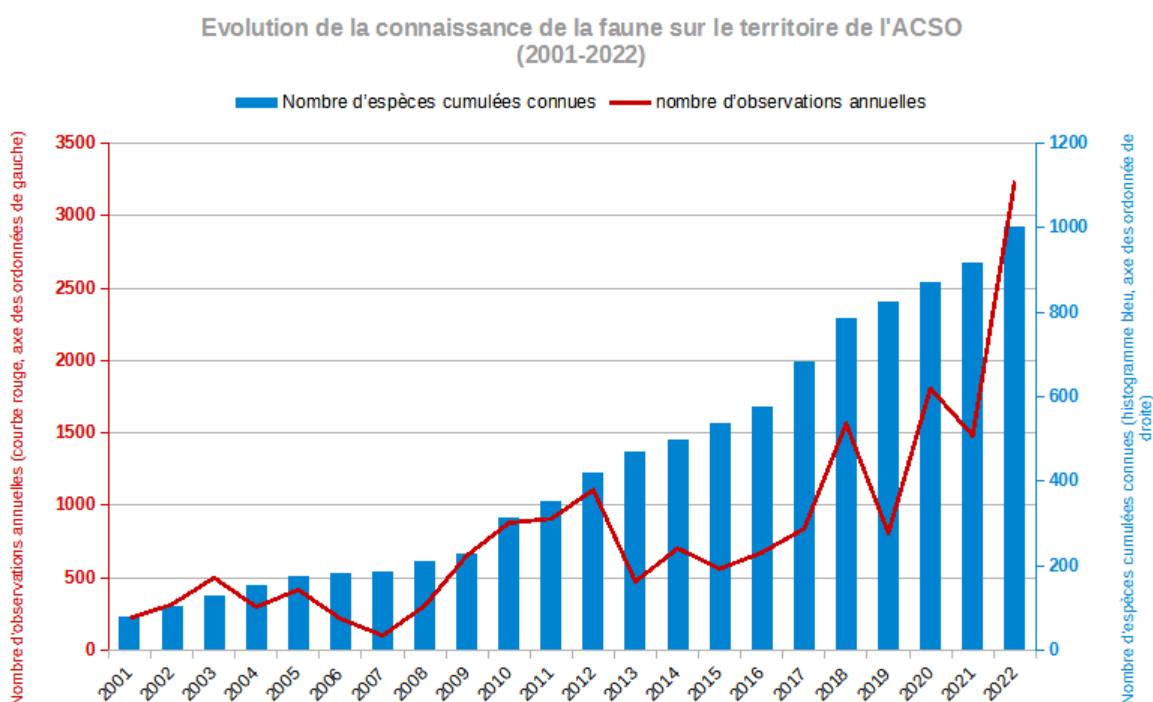
Carte 1 : Communes et milieux prioritaires prospectés dans le cadre des inventaires complémentaires de l'ABC de l'ACSO

## D. Evolution de la connaissance sur la durée de l'ABC



**Carte 2 : évolution de la richesse spécifique faunistique suite à l'ABC de l'ACSO**

Sur la période de l'ABC, près de 150 espèces faunistiques (tout groupe de faune confondu) ont été ajoutées à l'état initial sur l'ensemble du territoire de l'ACSO. Ce sont ainsi **1016 espèces** de faune qui sont aujourd'hui recensées sur le territoire. Près de **3200 données** faunistiques ont été produites sur la période d'amélioration des connaissances de l'ABC. Ces données ont été produites par les salariés de Picardie Nature en charge des inventaires complémentaires mais aussi par les salariés des structures partenaires et des nombreux bénévoles qui se sont mobilisés pour participer aux prospections sur le territoire.



**Graphique 1** : évolution de la connaissance de la faune sur le territoire de l'ACSO (2001-2022)

Groupe de faune	avant ABC		A l'issue de l'ABC			
	Nombre d'observations	Nombre d'espèces	Nombre d'observations		Nombre d'espèces	
Amphibiens et reptiles	161	17	221	(+37%)	17	(+0%)
Araignées	65	30	88	(+35%)	33	(+10%)
Crustacés	24	7	40	(+67%)	8	(+14%)
Insectes	2852	582	3812	(+34%)	655	(+13%)
Mammifères	636	39	816	(+28%)	41	(+5%)
Mollusques	52	20	82	(+58%)	22	(+10%)
Oiseaux	10836	184	13329	(+23%)	189	(+3%)
Poissons	188	24	192	(+2%)	24	(+0%)

**Tableau 1** : évolution de la connaissance de la faune sur le territoire de l'ACSO sur la période de l'ABC

La progression la plus importante sur la période de l'ABC concerne les invertébrés et notamment le groupe des **insectes** pour lequel 73 espèces ont été ajoutées. Cependant, nous constatons que la richesse spécifique était déjà bien connue sur l'ensemble du territoire de l'ACSO avant 2022. Les

inventaires complémentaires menés en 2022 ont notamment permis d'améliorer les connaissances sur les communes et sites prioritaires. Ainsi l'augmentation moyenne du nombre d'espèces sur les communes du territoire est de 40%. Les communes prioritaires ayant bénéficié d'une pression de prospection accrue, le pourcentage d'augmentation du nombre d'espèces y est particulièrement élevé (en moyenne 52 espèces ajoutées par commune prioritaire). Ainsi la connaissance faunistique est beaucoup plus homogène aujourd'hui sur l'ensemble du territoire que lors de l'état initial.

	Avant l'ABC	à l'issue de l'ABC	
Cramoisy	38	102	(+168%)
Maysel	103	162	(+57%)
Thiverny	67	101	(+50%)
Montataire	233	342	(+46%)
Rousseloy	129	178	(+37%)
Villers-Saint-Paul	384	464	(+20%)
Saint-Leu-d'Esserent	304	364	(+19%)
Creil	294	333	(+13%)
Saint-Vaast-lès-Mello	299	340	(+13%)
Saint-Maximin	246	272	(+10%)
Nogent-sur-Oise	307	320	(+4%)

*Tableau 2 : évolution de la connaissance de la faune par commune sur le territoire de l'ACSO sur la période de l'ABC*

## IV. Synthèse des enjeux identifiés

### A. Les enjeux faunistiques

#### 1. Les Vertébrés

##### 1.1 Les mammifères terrestres

- méthodes d'inventaires

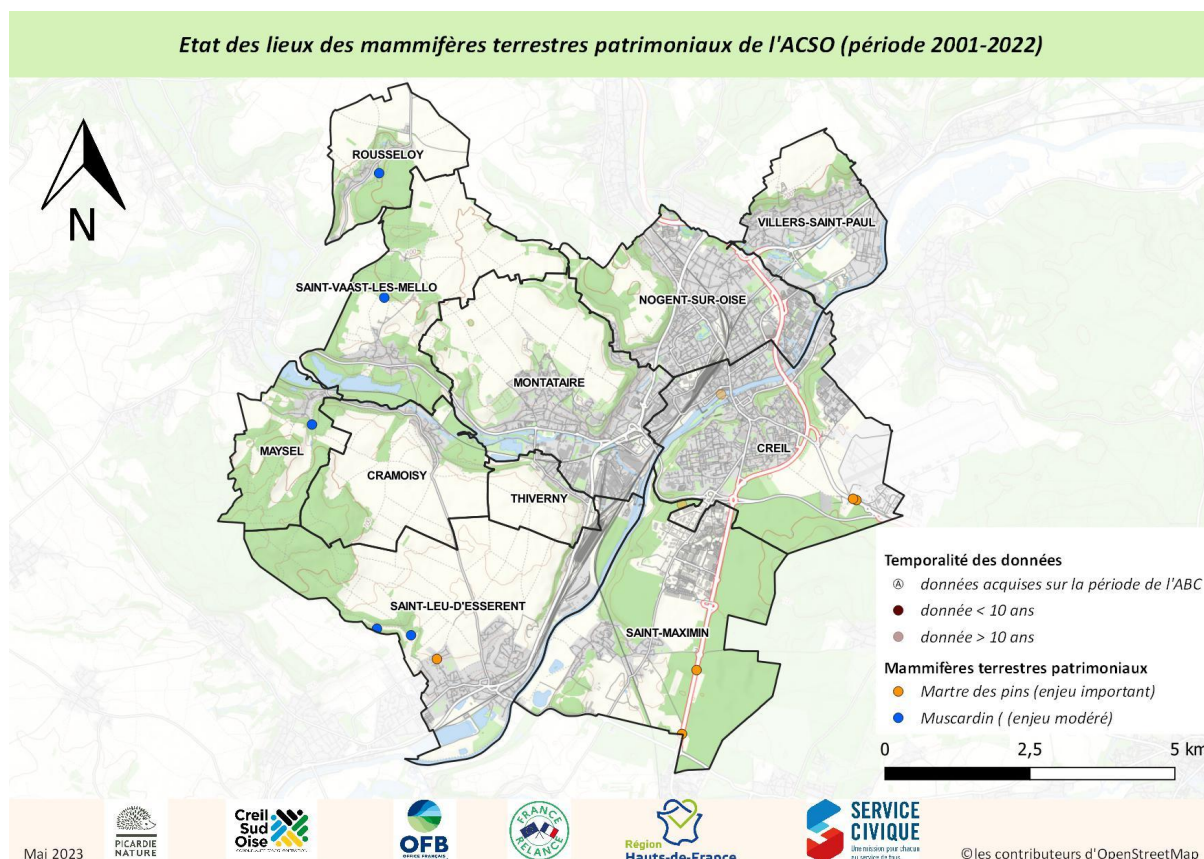
Les mammifères terrestres sont souvent difficiles à observer car la plupart ont des mœurs nocturnes. Il y a donc peu d'observations directes mais il existe de nombreux moyens pour confirmer leur présence. La majorité des données de présence ont été validées par des traces indirectes : empreintes et excréments pour les grands mammifères et les carnivores, restes de nourriture comme les noisettes rongées ou observation de nids pour certaines espèces comme le Muscardin ou l'Écureuil roux. Les collisions routières nous ont malheureusement permis de noter des espèces, notamment les Mustélinés (Putois...) ou encore le Hérisson d'Europe.

Les zones les plus favorables à la recherche d'indices sont les chemins de terre en lisière de bois où les empreintes, les excréments et les restes de nourriture peuvent être trouvés. Pour les espèces inféodées aux zones humides, les berges des ruisseaux sont très intéressantes.

Ils sont observables toute l'année mais l'hiver reste la période la plus favorable pour permettre l'observation des empreintes et noter la présence des nids puisque les feuilles ne les dissimulent plus.

- les espèces du territoire

**27 espèces de mammifères terrestres** sont recensées sur le territoire de l'ACSO soit 52% des espèces présentes en Hauts-de-France (52 espèces). Parmi elles, 2 espèces sont patrimoniales et présentent des enjeux modérés à forts dans le secteur (le Muscardin et la Martre des pins).



**Carte 3 : Mammifères terrestres patrimoniaux du territoire de l'ACSO (période 2001-2022)**

**Le Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) : Espèce Quasi menacée en Picardie**



*Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) ©Pierre Sengez*

Ce rongeur de la taille d'une souris est arboricole comme les autres espèces de sa famille : les Gliridés (comme le Lérot et le Loir). Le Muscardin a un pelage roux-doré d'où son surnom de « Rat d'or » et une queue presque aussi longue que son corps, ce qui lui permet de se déplacer plus facilement dans les arbres. Il a un régime alimentaire de type omnivore, où au printemps il va se nourrir de bourgeons, d'écorces et d'insectes puis essentiellement de graines et de fruits en été et à l'automne. Du mois d'octobre au mois d'avril, il sera en phase d'hibernation.

Le Muscardin se rencontre dans les milieux à couverture végétale dense comme les lisières de bois, les taillis de noisetiers, les ronciers, les haies mixtes. Il pourra y dissimuler un ou plusieurs nids formant une boule, fabriqués avec des feuilles sèches, de l'herbe et de la mousse.

Il a été observé à Rousseloy, Saint-Vaast-lès-Mello, Maysel, et Saint-Leu d'Esserent, au niveau de lisières boisées où l'espèce peut trouver refuge et nourriture. Depuis quelques années, grâce aux prospections ciblées (recherche de noisettes rongées à l'automne et en hiver), les connaissances sur cette espèce se sont bien développées. Elle est désormais classée « quasi-menacée » sur la liste rouge picarde. La dégradation de son habitat causée par l'évolution des pratiques agricoles et sylvicoles ainsi que la disparition des haies et bandes boisées entraînent des ruptures de continuités écologiques, ce qui peut provoquer sa disparition ou sa raréfaction dans de nombreux secteurs. Cette espèce est inscrite en Annexe IV de la Directive Habitat européenne.

La **Martre des pins** (*Martes martes*) : Espèce **Quasi menacée** en Picardie



*Martre des pins (Martes martes) ©Pierre Sengez*

Classée dans la catégorie des petits carnivores, ce Mustélidé au pelage brun est plus petit et léger qu'un chat (1 à 2 kg pour 45 à 65 cm). La Martre est souvent confondue avec la Fouine mais elle est moins trapue et se reconnaît surtout par la coloration et la taille de sa bavette. La Fouine a une bavette blanche, bien délimitée et qui descend sur les avant-bras alors que la Martre a une bavette jaune orangée qui s'étend sur le poitrail, entre les pattes et sur le cou. En cas d'animal retrouvé mort en bord de route, on peut également regarder la coloration de la truffe, noire chez la Martre et rosâtre chez la Fouine ainsi que le dessous des pattes très poilue.

C'est une espèce carnivore, insectivore et frugivore qui va privilégier certaines sources de nourriture en fonction des saisons (passereaux et œufs au printemps, fruits et insectes en été et à l'automne, charognes en hiver et rongeurs comme les campagnols tout au long de l'année en fonction de l'abondance).

Contrairement à la Fouine qui vit non loin de l'homme, la Martre est inféodée aux milieux forestiers de plaine et de montagne. Il peut s'agir d'une forêt de conifères, de feuillus ou mixte, elle n'a pas de préférence du moment que le boisement est dense. Sur son territoire, elle aura plusieurs gîtes qui sont principalement situés en haut des arbres comme une cavité dans un tronc, un ancien nid d'oiseau ou d'écureuil.

L'espèce a été contactée à à **Saint-Leu d'Esserent** à proximité d'un corridor boisé menant au bois de Saint Michel et à plusieurs reprises des individus morts ont été notés sur les axes routiers longeant la **forêt de Haute Pommeraye**. L'espèce semble donc fréquenter les forêts et bois du territoire mais se trouve également fortement impactée par la fragmentation du paysage. En Picardie, l'espèce est

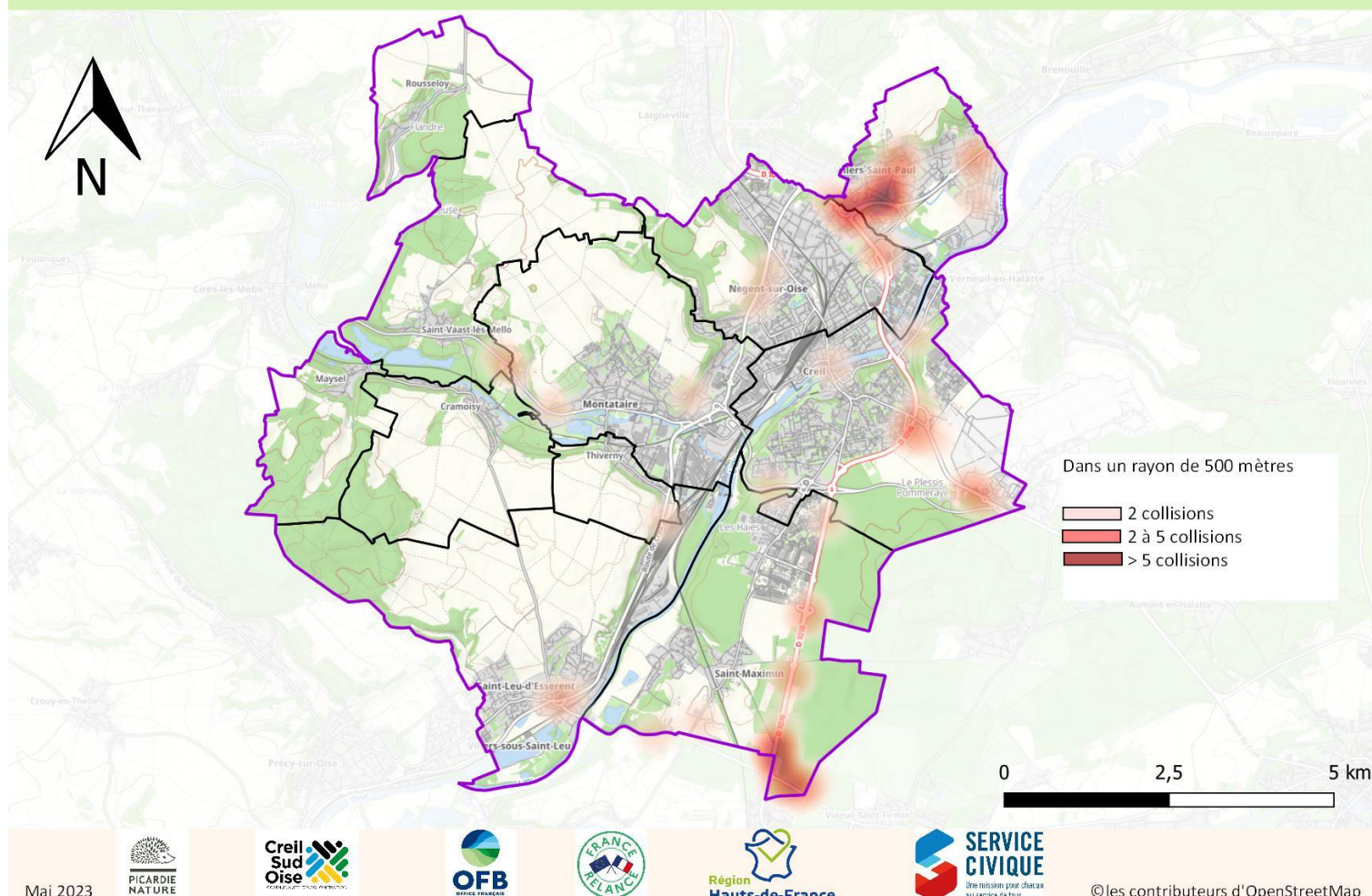


principalement observée dans les grandes forêts de l'Oise et de l'Aisne sur un axe allant de Creil à Hirson. C'est pourquoi l'espèce est identifiée à enjeu important sur ce territoire majeur pour la conservation de la population de l'espèce en région.

Comme pour les oiseaux cavernicoles, elle est affectée par l'intensification de la gestion forestière. Elle est également impactée par les infrastructures routières et la disparition des haies qui ne favorisent pas la dispersion de l'espèce.

- **La fragmentation du paysage et les points noirs routiers du territoire**

### Localisation des mammifères morts sur les routes (période 2001-2022)



**Carte 4 : Localisation des mammifères morts sur les routes sur l'ACSO (2001-2022)**

Les infrastructures routières font souvent de nombreuses victimes chez les mammifères, plusieurs routes sont concernées sur le domaine de l'ABC :

- la D1016 au sud de Saint-Maximin, où des collisions sont notées tout au long du tronçon.
- la D200 et les alentours à Villers-Saint-Paul, les animaux traversent pour accéder au Parc de la Brèche pour rejoindre les bois et s'abreuver.

- la D1016 et la D1330 à Creil, où les animaux semblent traverser la forêt de la Haute Pommeraye, les forêts servent de refuge pour un grand nombre d'espèces durant la journée et c'est à partir du crépuscule qu'ils vont s'activer pour se nourrir.

- la D123 à Saint-Vaast-lès-Mellos, au niveau du marais de la Plaine.

- la D92 à St-Leu-d'Esserent, les animaux semblent traverser pour rejoindre les plans d'eau et les bois de la Vallée de l'Oise.

## 1.2 les chiroptères

- **méthodes d'inventaires**

L'analyse des données chiroptères s'est faite à partir des données d'hibernation connue sur le territoire et des prospections réalisées en 2022 en période estivale dans les bâtiments publics du territoire et sur terrain de chasse à l'aide de détecteurs passifs à ultrasons.

En hibernation, un comptage et une détermination à vue des chiroptères présents dans les carrières a été réalisé. Ces prospections se font en groupe restreint pour allier à la fois une prospection sécurisée en milieu souterrain et pour limiter le dérangement des chiroptères en léthargie profonde. La détermination des espèces se fait à vue le plus rapidement possible en éclairant les individus à la lampe avec l'intensité choisie la plus faible pour éviter tout réveil de l'animal. Un passage unique est réalisé sur chaque site. En effet, tout double comptage entraînerait un risque supplémentaire de dérangement pouvant être délétère à cette période de l'année.

Les inventaires en période estivale ont été réalisés sur terrain de chasse à l'aide de détecteurs à ultrasons passifs (SM4 de chez Wildlife acoustic). Cette méthode d'inventaire non invasive permet de déterminer les espèces fréquentant les habitats du territoire en chasse ou en déplacement. Elle ne permet pas cependant de faire des suivis de populations mais peut apporter une information sur les flux d'activité de chiroptères dans certains habitats ou sur certains axes empruntés. En outre, plusieurs espèces qui ne sont peu ou pas contactées dans les sites souterrains d'hibernation (dont les espèces arboricoles comme les Noctules ou les espèces anthropophiles comme les Pipistrelles ou la Sérotine commune) sont ainsi contactées par la méthode d'inventaire acoustique. Les inventaires acoustiques ont été réalisés dans différents habitats favorables à l'activité des chiroptères en prenant en compte la variabilité des exigences écologiques des différentes espèces. Ainsi, les prospections ont été réalisées au niveau des zones humides, lisières de bois, haies, prairies et au cœur des villages dans le but de contacter un maximum d'espèces.

Les inventaires du bâti en période estivale ont permis de prospector **19 bâtiments communaux**. L'objectif était de chercher des groupes de femelles formant des maternités en bâti. Pour ce faire, la recherche de traces de présence (guano dans les combles des bâtiments ou sur les façades) et l'observation d'individus en période de repos diurne a été réalisée.

- **Exigences écologiques et cycle biologique**

Les Chauves-souris sont les seuls mammifères capables de voler en Europe. Toutes les espèces européennes sont insectivores et ont des mœurs nocturnes. Leur système de sonar leur donne une grande efficacité pour se déplacer dans leur environnement et repérer leurs proies en vol.

Leur cycle biologique est calqué sur celui des saisons et l'abondance de leurs proies. Ainsi, elles utilisent des types de gîtes différents selon les périodes de l'année. Entre mai et août les femelles vont se regrouper en maternité dans des gîtes chauds pour mettre bas et élever leurs jeunes ensemble. En fonction des espèces, ces gîtes seront très différents. Les espèces arboricoles comme les noctules ou le Murin de Bechstein choisissent un réseau d'arbres creux. Les espèces dites anthropophiles s'installent dans le bâti ; les vastes greniers sont recherchés notamment par le Grand murin ou le Petit rhinolophe alors que la Pipistrelle commune ou la Sérotine commune se feront plus discrètes en s'installant dans des interstices sous les toitures. Après l'émancipation des jeunes et une période automnale de chasse intensive ou de migration pour certaines espèces, les chiroptères vont se diriger vers leur site d'hibernation. Il s'agit de gîtes hors gel où les chiroptères vont entrer en léthargie pour une période d'environ 4 à 6 mois.

Les chauves-souris sont des très bon marqueurs de la qualité des milieux et de leur fonctionnalité. En effet, elles recherchent des habitats où la richesse en insectes proies est abondante et un territoire facilitant leur déplacement entre leurs gîtes et leurs zones de chasse.

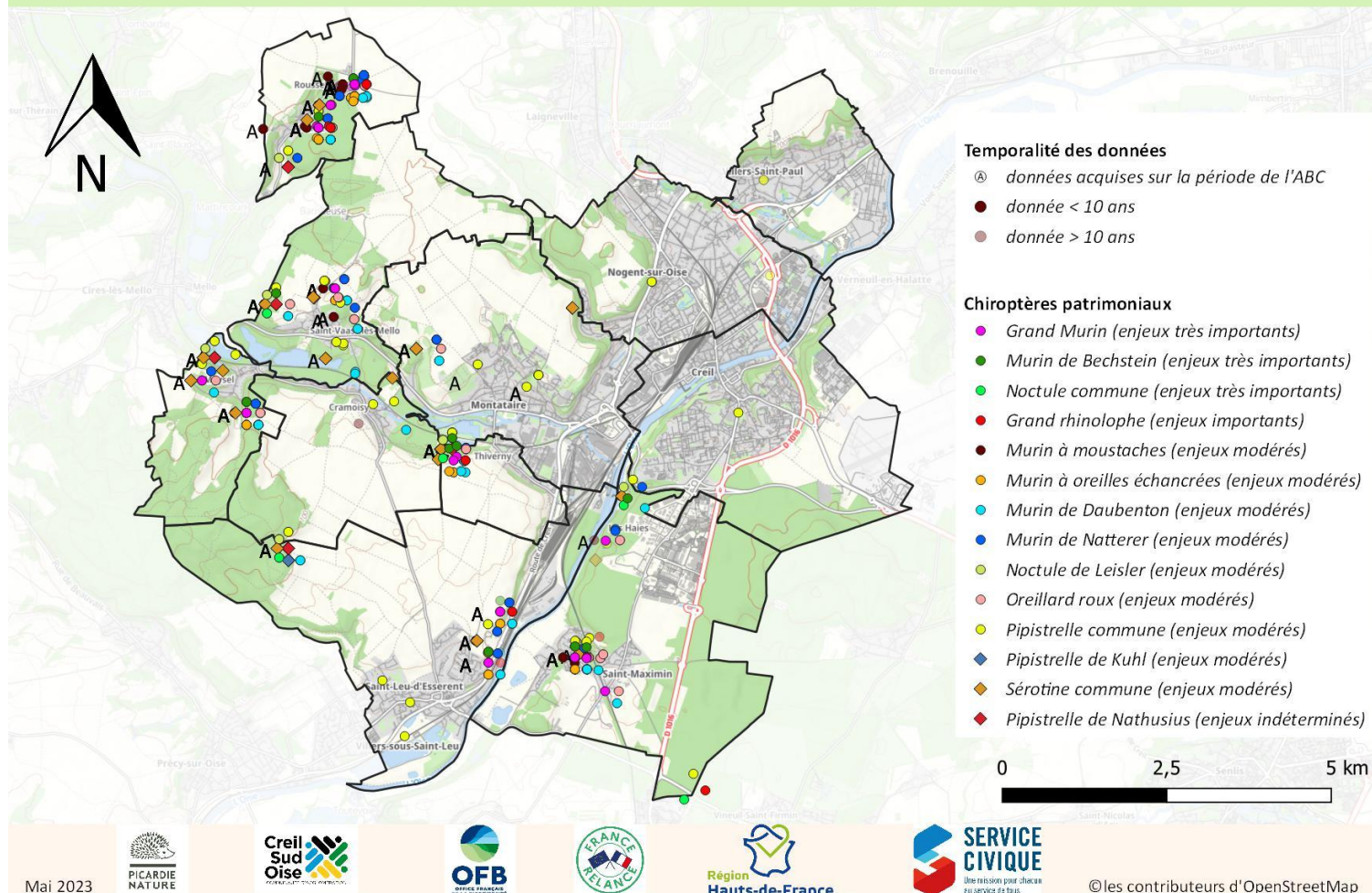
- **les espèces du territoire**

Il existe 35 espèces de chiroptères en France dont 22 sont représentées en Hauts-de-France et **13** sur le territoire de l'ACSO. Ce groupe faunistique bénéficie à l'échelle nationale et régionale d'un plan d'actions en leur faveur.

Le territoire de l'ACSO offre en effet des habitats variés favorables aux exigences de différentes espèces de chauves-souris : la forêt de la haute Pommeraye et les bois du territoire peuvent offrir aux espèces arboricoles et forestières des réseaux d'arbres gîtes et un habitat de chasse favorable. La vallée de l'Oise et la vallée du Thérain avec ses étangs sont particulièrement attractives comme zone de chasse pour les chauves-souris car riches en insectes proies. Plusieurs anciennes carrières sont fréquentées par les chauve-souris en période d'hibernation. Cependant le territoire est également fortement soumis à certaines pressions pouvant impacter les espèces présentes. La pollution lumineuse et la fragmentation des habitats naturels sont notamment des facteurs impactant les espèces particulièrement sensibles à ces pressions comme les murins et les rhinolophes notamment.

L'ensemble des espèces de chauves-souris sont protégées et près d'un tiers des espèces présentes en Hauts-de-France sont menacées et inscrites en liste rouge régionale.

## Etat des lieux des chiroptères patrimoniaux de l'ACSO (période 2001-2022)

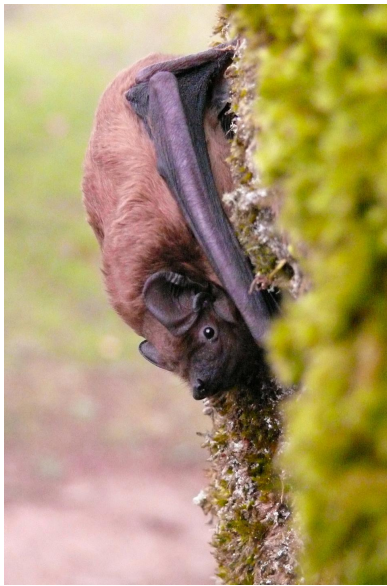


Carte 5 : Etat des lieux des chiroptères patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022)

Sur le territoire de l'ACSO 5 espèces remarquables à enjeux importants à très importants pour le département de l'Oise sont identifiées :

- **les espèces arboricoles et forestières :**

Quelques contacts du **Murin de Bechstein** (*Myotis bechsteinii*), espèce forestière stricte et vulnérable en Hauts-de-France, ont été enregistrés le long des corridors boisés en vallée du Thérain notamment sur Thiverny et Saint-Vaast-lès-Mello. Il est possible que l'espèce se reproduise dans les grands boisements du sud de l'Oise et notamment en forêt de la Haute Pommeraye. Cette reproduction reste cependant à démontrer sur le territoire de l'ACSO où les surfaces boisées anciennes ne sont peut être pas suffisantes pour l'espèce. L'espèce est également contactée en hibernation toujours en très faible effectif dans les sites souterrains du territoire notamment sur Rousseloy, Maysel, Saint-Leu d'Esserent et Saint-Maximin.



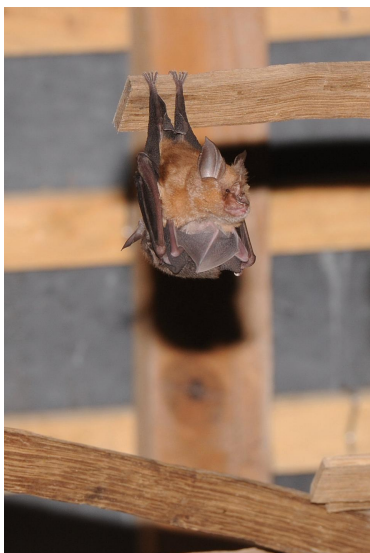
*Noctule commune (Nyctalus noctula)* ©Ludovic Jouve

Des données acoustiques de **Noctule commune** (*Nyctalus noctula*) sont également régulières notamment au niveau de la vallée du Thérain et en lisière du bois Saint-Michel à Saint-Leu d'Esserent. De très nombreux contacts enregistrés dès la tombée de la nuit jusqu'au lever du soleil à Saint-Vaast lès Mello laissent supposer qu'une colonie installée dans un arbre gîte se trouve à proximité des étangs de la vallée.

Cette espèce vulnérable en Hauts-de-France voit ses populations fortement régresser au niveau national (Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF, 2020). La Noctule commune est une espèce arboricole tributaire d'un réseau d'arbres gîtes avec des microhabitats (loges de pics notamment). En revanche, l'espèce ne chasse que peu en sous bois et préfère les espaces ouverts. Cette espèce est particulièrement vulnérable face aux collisions éoliennes.

Ces 2 espèces sont fortement tributaires de la gestion forestière et de la conservation de réseaux d'arbres gîtes suffisants à la pérennité des colonies. Les réserves de bois morts et les parcelles de bois âgés recherchées comme territoire de chasse par certaines de ces espèces sont également majeurs pour leur conservation.

- **les espèces anthropophiles de milieux semi-ouverts**



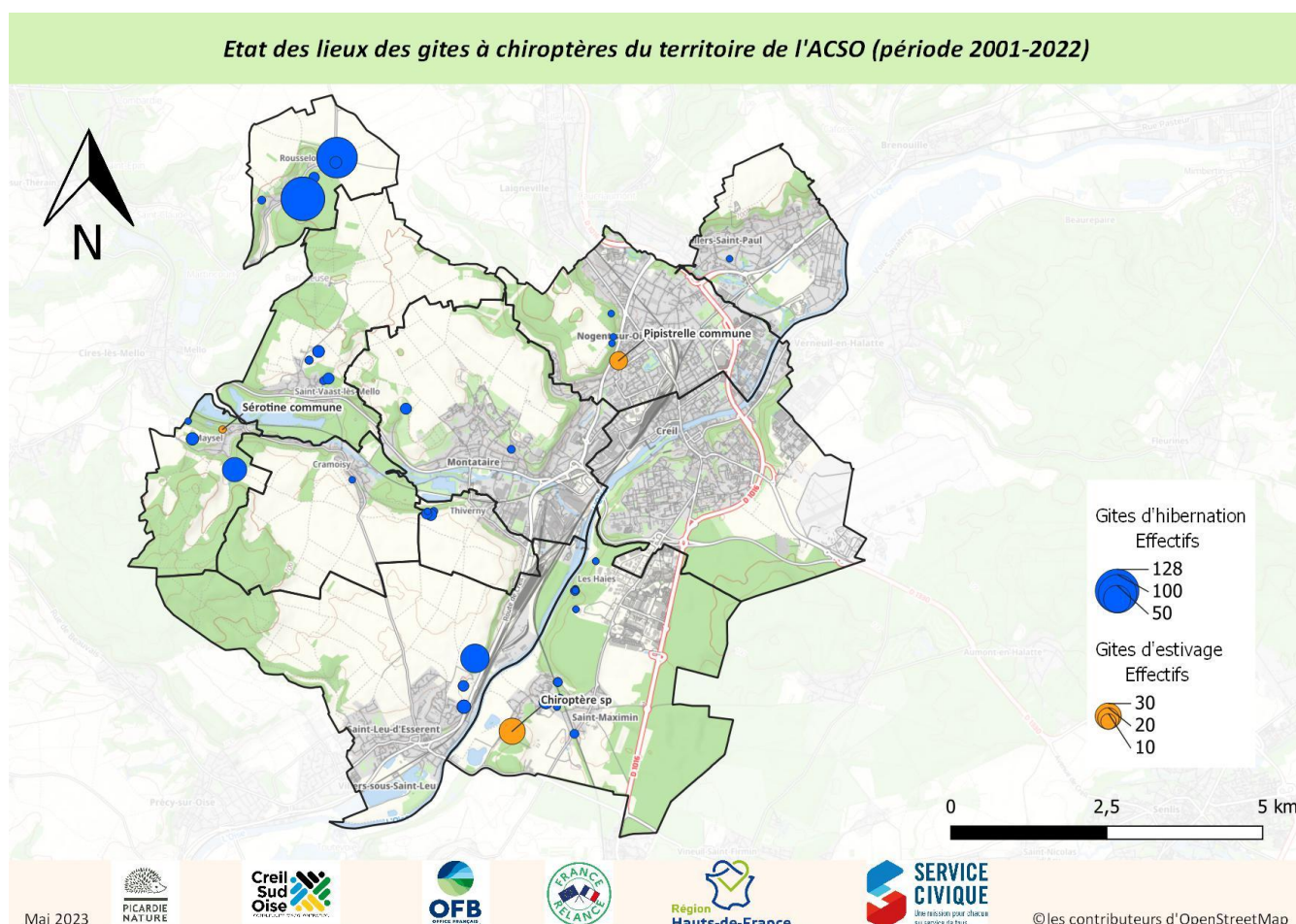
*Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum)*  
©Ludovic Jouve

Le **Grand rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*) est une espèce vulnérable en Hauts-de-France. L'espèce est contactée en faible effectif dans les sites souterrains du territoire en hibernation. Aucun site de maternité n'est connu à l'heure actuelle et un unique contact acoustique atteste sa rare présence en période estivale. Il est possible qu'une petite colonie de reproduction soit présente dans le sud de l'Oise mais peu probable qu'elle se trouve sur le territoire de l'ACSO où les contacts estivaux sont rarissimes. Le Grand rhinolophe va chasser en sous bois mais apprécie également les zones de prairies entourées de haies ou en lisière de forêt.

Le **Grand murin** (*Myotis myotis*) est "en danger" dans la liste rouge des Hauts-de-France. Cette espèce anthropophile dont les maternités s'installent dans les vastes combles de grands bâtiments

chasse beaucoup de coléoptères dans les sous bois clairs et les milieux prairiaux. Comme le Grand rhinolophe, le Grand murin est contacté essentiellement en période d'hibernation où il s'installe dans les vastes réseaux de cavités souterraines du territoire. Les effectifs sont souvent faibles mais l'espèce est présente dans tous les sites connus du territoire. Une unique donnée concerne la capture d'un mâle en sortie d'un site souterrain fin août.

Ces espèces fréquentent des gîtes d'hibernation et d'estivage indispensables à l'accomplissement de leur cycle biologique. Plusieurs sites majeurs pour l'hibernation, la reproduction et la mise bas des chauves-souris sont représentés sur le territoire de l'ACSO :



*Carte 6 : Etat des lieux des gîtes à chiroptères sur l'ACSO (2001-2022)*

- **les gîtes d'hibernation**

**43 sites souterrains d'hibernation** sont recensés sur le territoire de l'ACSO. Plusieurs de ces sites ont une importance majeure pour l'hibernation des populations de chiroptères dans le sud de l'Oise. On trouve en effet des effectifs de 50 à 130 chiroptères en hibernation dans les vastes carrières de Saint-Leu-d'Esserent, de Rousseloy ou de Maysel. L'ensemble du réseau de sites du territoire accueille jusqu'à environ 450 chiroptères en hibernation.

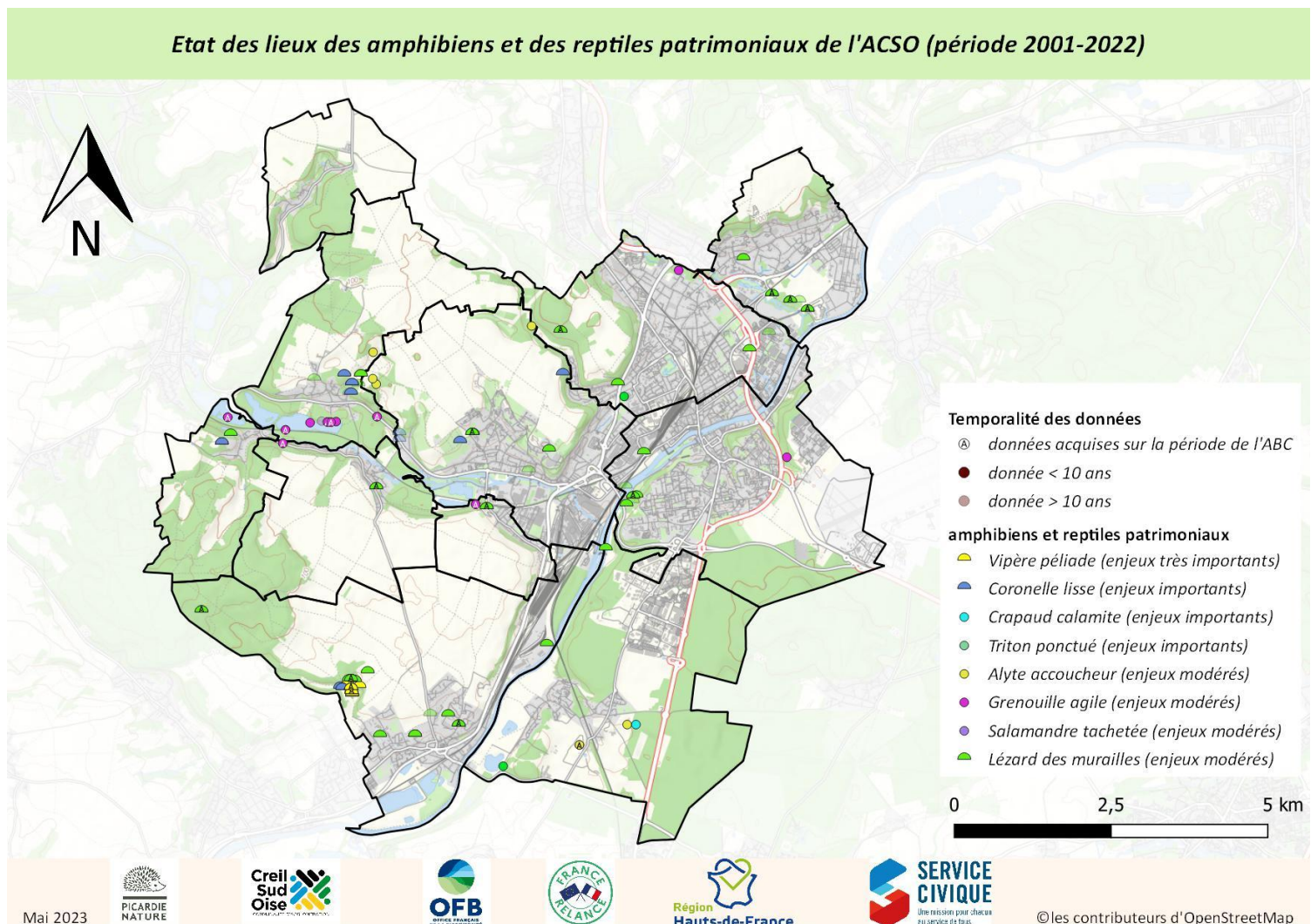
- **les gîtes de maternité**

Seules 3 maternités de chauves-souris ont déjà été recensées sur le territoire :

- une maternité possible de Sérotine commune à Maysel
- une maternité de Pipistrelle commune à Nogent sur Oise
- une maternité de chauves-souris indéterminées à Saint-Maximin

Ces maternités ont été découvertes suite à des sollicitations de particuliers cherchant des informations ou ayant des problématiques de cohabitation avec les chauves-souris dans leur habitation. Il est probable que d'autres bâtiments accueillent des groupes de femelles de chauves-souris anthropophiles en période estivale. Cependant, les inventaires menés dans 19 bâtiments publics du territoire n'ont pas permis de découvrir de nouvelles colonies.

### 1.3 Les amphibiens et les reptiles



**Carte 7 : Etat des lieux des amphibiens et des reptiles patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022)**

### a. Les Amphibiens

- **méthodes d'inventaires**

Les observations pour ce groupe ont été faites principalement au printemps quand les adultes se regroupent dans les mares pour la reproduction. Les Anoures sont plus faciles à contacter car les mâles chantent et les chants sont reconnaissables. Pour les Urodèles, la pêche au filet troubleau permet d'observer quelques individus sinon il faut observer la surface de l'eau et les berges, de nuit quand les animaux sont plus actifs. Beaucoup de données sont également obtenues en lien avec des problématiques routières, ces points noirs sont souvent observés au printemps et à l'automne quand les animaux changent de milieu et qu'une route les séparent.

On les trouve surtout dans les mares et zones humides où les poissons n'ont pas accès car ces derniers mangent leurs œufs. Seul le crapaud commun pond sans se préoccuper des poissons dans les étangs car ses œufs sont toxiques. On trouve régulièrement des grenouilles dans les bassins de jardin.

- **les espèces du territoire**

Les Amphibiens sont séparés en deux sous-ordres en Picardie : les Anoures et les Urodèles. Les grenouilles et les crapauds font partie des Anoures, ils n'ont pas de queue et ont des longs membres postérieurs permettant le saut. Chez les Urodèles, on retrouve les tritons et les salamandres qui ont un corps très allongé, une longue queue et des pattes de petite taille. Toutes ces espèces ont un cycle de vie complexe et ont besoin de milieux terrestres et aquatiques pour se développer. Les larves se développent dans l'eau et respirent à l'aide de branchies. Les adultes qui sont dotés de poumons, ont une phase aquatique pour la reproduction et une phase terrestre pour le reste de l'année. A l'exception des grenouilles vertes, toutes les espèces picardes passent l'hiver à l'abri du froid dans les bois et les haies. Ce sont donc de bons indicateurs de l'état général des écosystèmes du fait de leur vulnérabilité et leur statut juridique puisque toutes les espèces d'Amphibiens sont protégées.

La présence de 2 grandes vallées avec des étangs associés offre des habitats favorables à la reproduction de **10 espèces d'amphibiens** sur le territoire de l'ACSO : Crapaud commun, Crapaud calamite; Grenouille rousse, Grenouille agile, Salamandre tacheté, Grenouille verte, Grenouille rieuse, Alyte accoucheur, Triton palmé, Triton ponctué. Cependant cette diversité doit être nuancée avec l'état des populations de certaines espèces peu présentes et/ou en régression. Ainsi la présence du **Crapaud calamite** (*Epidalea calamita*) est particulièrement notable sur le territoire. Cette espèce **vulnérable** dans notre région n'est connue sur le département de l'Oise que du territoire de l'ACSO. Son habitat est typiquement constitué d'une végétation ouverte et rase, alternant avec des zones de sol nu et meuble : dunes, galets, terrils, carrières, occasionnellement bords de champs inondés. Néanmoins malgré une recherche de l'espèce en 2022, les données historiques, dont la dernière date de 2016, n'ont pas pu être réactualisées. Si, malgré tout, quelques individus subsistent sur le territoire, la population doit être fortement fragilisée. L'espèce était connue historiquement des anciennes carrières de Saint-Maximin.





*Crapaud calamite (Epidalea calamita)*  
©Damien Top

Une autre espèce pionnière occupe le même type d'habitat: l'**Alyte accoucheur** (*Alytes obstetricans*) qui recherche des terrains bien exposés à l'ensoleillement sur des sols légers et colonise rapidement de nouveaux habitats aquatiques dans un rayon de plusieurs centaines de mètres. Cette espèce assez commune est une espèce d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte (annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore). Elle est connue des anciennes carrières de Saint-Maximin et de Saint-Vaast-lès-Mello. Elle a également déjà été contactée au niveau du "fond de Montataire".



*Alyte accoucheur (Alytes obstetricans)*  
©Jean-Luc Hercent

D'autres secteurs du territoire sont encore fréquentés par de belles populations d'espèces plus communes mais néanmoins protégées comme le Crapaud commun, la Grenouille rousse, la Grenouille agile ou le Triton palmé. Les étangs et les mares de Saint-Vaast-lès-Mello au marais Chantraine montrent de belles populations de ces espèces qui sont notamment révélées lors des suivis "Pop amphibiens" menés par le CPIE de l'Oise et des ramassages coordonnés par l'association Saint-Vaast Nature en période de migration.

En outre, le réseau de mares avec herbiers aquatiques sans poisson est peu étendu sur le territoire ce qui explique la faible population de tritons dont la phase aquatique est peu compatible avec la présence de poissons. 2 sites sont ainsi connus pour accueillir le Triton ponctué, espèce quasi

menacée en région : un étang de l'ancienne gravière de Saint-Maximin et une mare situé en milieu urbain à Nogent-sur-Oise.

Les mares forestières situées en forêt de la Haute Pommeraye sont également fréquentées par les amphibiens mais avec une faible diversité. Seuls le Crapaud commun et le Triton palmé y ont été identifiés.

Plusieurs sites de reproduction potentiels présents en vallée de l'Oise semblent moins favorables aux amphibiens. Les berges abruptes, le manque d'herbiers aquatiques et de zones refuges végétalisées sur les berges de certains étangs ne sont en effet pas favorables à la reproduction des amphibiens.

- **le Triton ponctué** (*Lissotriton vulgaris*) - Espèce **Quasi menacée** en Picardie



*Triton ponctué (Lissotriton vulgaris) ©Damien Top*

En déclin en France, sans doute à cause de la destruction et de la fragmentation de ses habitats. La baisse de la qualité des eaux est également à prendre en considération.

Aménager des plans d'eau peu profonds exposés au soleil, sans poissons et proches d'une forêt, créer des mares à pentes douces, installer des crapauducs entre leurs zones d'hivernage et leurs zones de reproduction serait prioritaire.

Certaines populations semblent se maintenir sur le littoral picard et en Thiérache mais le Triton ponctué semble plutôt en déclin à l'échelle de la Picardie.

Il vit dans les eaux claires riches en végétation aquatique, dans les zones de culture et les prairies. Il fréquente les mares peu profondes et ensoleillées, les petits ruisseaux et les gravières. Le Triton ponctué hiberne en zones boisées comme en milieux ouverts.

Sur le territoire, l'espèce n'est plus présente qu'au niveau d'un étang de l'ancienne gravière de Saint-Maximin et une mare situé en milieu urbain à Nogent-sur-Oise.

## **b. les reptiles**

### **● méthodes d'inventaires**

Ils sont difficiles à observer car ils détectent notre présence plus vite que nous et fuient à l'abri des regards ; de plus, ils ont de longues périodes d'inaction. La meilleure méthode consiste à poser des plaques refuges. Ces plaques sombres accumulent la chaleur du soleil et attirent les reptiles qui cherchent à atteindre leur optimum thermique en se glissant en dessous. Une fois posées au sol dans la végétation herbacée, il suffit au prochain passage de les soulever pour voir si des animaux y ont élu domicile. Il est préférable d'y aller le matin quand il ne fait pas encore trop chaud pour avoir de meilleurs résultats. Cette méthode a notamment été utilisée sur le site de pelouse gérée par le Conservatoire d'Espaces Naturels à Saint-Leu-d'Esserent.

Ces animaux peuvent être observés du mois de mars au mois d'octobre si les conditions sont bonnes (temps ensoleillé). Les zones les plus favorables à l'observation des reptiles sont les lisières de bois bien exposées, les carrières et les coteaux légèrement embroussaillés.

### **● Les espèces du territoire**

Les Reptiles sont des animaux dont le corps est recouvert d'écailles et contrairement aux Amphibiens, ils muent quand leur corps grandit. En France, on trouve des squamates (lézards et serpents principalement) et des Chéloniens (les tortues). Ils entrent en hibernation durant la saison froide après avoir trouvé un endroit avec une température stable. Comme les Amphibiens, tous les reptiles sont protégés au niveau national, il est donc strictement interdit de les tuer.

6 espèces de reptiles ont été recensées sur le territoire de l'ACSO (sur les 9 espèces non exotiques picardes). Des données concernant ce groupe difficile à observer concernent la quasi-totalité des communes du territoire.

3 espèces à enjeux sont présentes sur le territoire : La Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et la Vipère péliade (*Vipera berus*) :

- Le **lézard des murailles** vit dans les milieux pierreux secs, ensoleillés et pauvres en végétation tels que les murs de pierres sèches, les ruines, les terrils qu'ils ont atteint via les voies de chemins de fer, les éboulis rocheux, les rocailles, les falaises, les carrières, les talus des voies ferrées. Souvent à proximité de l'habitat humain, il pénètre parfois même jusqu'au cœur des villes. Comme les autres reptiles, il est menacé par la dégradation de ses habitats (fermeture des milieux ouverts secs...), la restauration des murs colmatant le moindre interstice, la réduction des populations d'insectes par les traitements phytosanitaires. Non menacé, ce lézard figure toutefois sur la liste des espèces protégées sur l'ensemble du territoire français. Le Chat domestique a également un impact non négligeable sur les populations de Lézard des murailles. Cette espèce est bien représentée sur l'ensemble du territoire de l'ACSO.



*Lézard des murailles (Podarcis muralis) © Lucie Dutour*

- La **Coronelle lisse** est l'un des plus petits serpents de Picardie avec une longueur de 50 à 70 cm. Elle est reconnaissable par ses grosses écailles sur la tête, une tache sombre en forme de U sur la nuque ainsi qu'une bande brune allant des narines au cou en passant par les yeux. Le dessus du corps varie du brun au gris avec des motifs plus sombres, formant de petites taches souvent disposées par paires et qui s'étalent tout le long du corps. La pupille est bien ronde contrairement à celle de la Vipère péliade qui est fine et verticale. Comme les couleuvres, la Coronelle lisse n'est pas venimeuse et ne présente aucun danger pour l'homme. Elle chasse en journée, principalement des reptiles comme les lézards et des rongeurs. On la rencontre dans les stations ensoleillées pourvues de nombreuses cachettes comme les coteaux, les talus bien exposés, le long des anciens chemins de fer, les carrières et les forêts claires. Cette espèce qui fait partie de la liste rouge de Picardie et ayant le statut « vulnérable » a été observée dans les habitats ouverts secs et thermophiles du territoire notamment au niveau des anciennes carrières de Saint-Vaast-lès-Mello, l'ancienne carrière de Maysel ou la pelouse de Saint-Leu d'Esserent. Elle est également notée en lisière ensoleillée de coteaux boisés comme le coteau de Montataire. Comme tous les serpents, l'espèce est difficile à observer, elle est surtout présente dans l'Oise et dans l'Aisne mais semble remonter dans le nord de la région avec la hausse des températures (changement climatique). Les principales menaces sont la disparition de ses habitats, notamment l'embroussaillage des pelouses calcaires et l'agriculture intensive. Les pesticides ont aussi un impact car sans les insectes, les lézards, qui sont ses proies favorites, disparaissent également. Une gestion inappropriée du milieu est une autre menace non négligeable (destruction directe lors d'opérations d'entretien), comme la destruction directe par crainte des serpents.



*Coronelle lisse (Coronella austriaca) © Mathieu T'Flachebba*

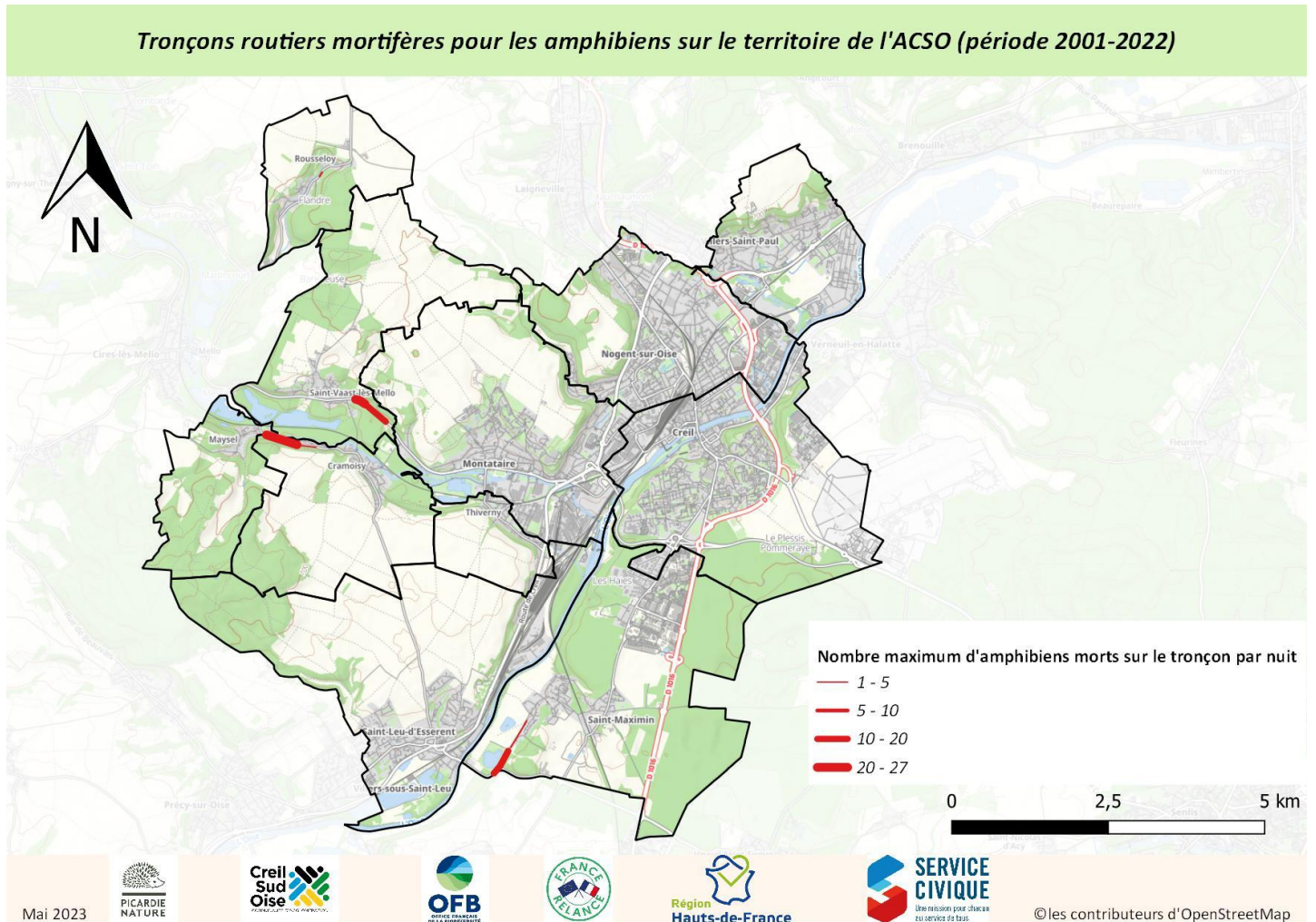
- L'espèce la plus remarquable du territoire est la **Vipère péliade**, espèce En Danger dans la liste rouge des espèces menacées de Picardie, qui recherche tout particulièrement des milieux herbacés chauds et secs. La Vipère péliade est observée dans les trois départements picards de manière très éparse. Dans le sud de l'Oise, la seule station récemment confirmée se trouve sur le territoire de l'ACSO. Les enjeux de conservation de cette espèce sur le territoire sont donc majeurs. Dans le nord de la France, la Vipère péliade fréquente les pelouses calcicoles, les friches et les landes. Sur l'ACSO la seule station connue est la petite pelouse calcicole de Saint-Leu d'Esserent gérée par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts de France. La Vipère péliade est une espèce venimeuse très craintive et difficile à observer. En plus de la raréfaction de son habitat naturel, la Vipère péliade peut être victime de destructions volontaires.



Rappelons que toutes les espèces de reptiles indigènes sont protégées.

### c. La fragmentation du paysage et les points noirs routiers du territoire

Plusieurs tronçons routiers ont ainsi été identifiés comme étant mortifères pour les amphibiens :



**Carte 8 :** Tronçons routiers mortifères pour les amphibiens sur le territoire de l'ACSO (période 2001-2022)

Les routes les plus impactantes sont naturellement situées en vallée à proximité des zones de reproduction des amphibiens. Néanmoins la mortalité est fortement réduite grâce à l'action de ramassage des amphibiens en période de migration par l'association locale Saint-Vaast-Nature à proximité du marais Chantraine.

5 espèces sont concernées par cette mortalité routière : Crapaud commun, Grenouille rousse, Grenouille agile, Triton ponctué, Triton palmé. Les effectifs les plus importants concernent le Crapaud commun. Notons qu'il est cependant plus difficile de repérer des cadavres de tritons sur la route au regard de leur petite taille.

Le nombre de cadavres recensés sur les tronçons inventoriés en période de migration pré-nuptiale ou post-nuptiale, ne dépassent pas la trentaine d'individus. L'impact n'est pas négligeable localement mais semble modéré au regard de certains tronçons les plus mortifères de Picardie qui peuvent concerner plusieurs centaines d'individus par nuit. Notons qu'au niveau des marais Chantraine, l'association Saint-Vaast-Nature met en place annuellement un crapauduc temporaire le long de la D123 au moment de la migration pré-nuptiale ce qui évite la mortalité de milliers d'amphibiens à cette période de l'année.

#### 1.4 Les oiseaux

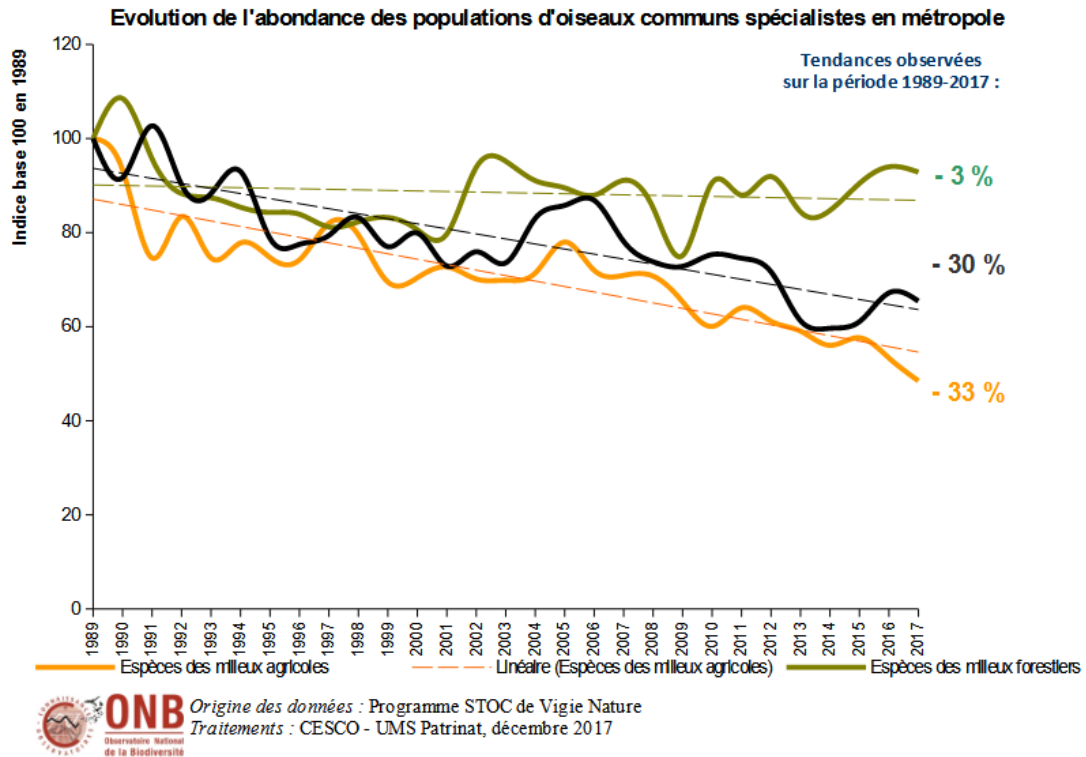
- **méthodes d'inventaires**

Les inventaires ornithologiques se sont essentiellement faits par observation directe à l'aide de jumelles et par l'écoute des chants.

Les compléments d'inventaires ont essentiellement eu lieu au printemps, durant les mois d'avril et mai. C'est principalement durant cette saison que les oiseaux vont chanter pour entamer la reproduction, de retour de leur quartier d'hiver. Pour avoir une idée des espèces présentes, il faut penser à inventorier tous les habitats car beaucoup d'oiseaux ne seront présents que dans certains milieux, comme les zones agricoles ou les bois. Quelques inventaires ponctuels ont également été réalisés en hiver dans l'objectif de recenser les oiseaux de passage, les migrateurs qui viennent séjourner chez nous. C'est à cette période que l'on peut rencontrer des regroupements d'oiseaux dans les champs comme le Vanneau huppé ou le Pluvier doré.

- **Les espèces du territoire**

Les oiseaux sont de très bons indicateurs de la biodiversité notamment parce qu'ils sont souvent les derniers maillons du réseau trophique. En outre, les espèces sont généralement associées à un habitat particulier et l'évolution de leur population est généralement corrélée à l'évolution de leur milieu de vie. Ce groupe faunistique est également celui le mieux étudié par les naturalistes depuis plusieurs décennies. Des études à grande échelle ont ainsi permis de connaître les tendances de population de nombreuses espèces, notamment les oiseaux communs spécialistes à l'échelle nationale :

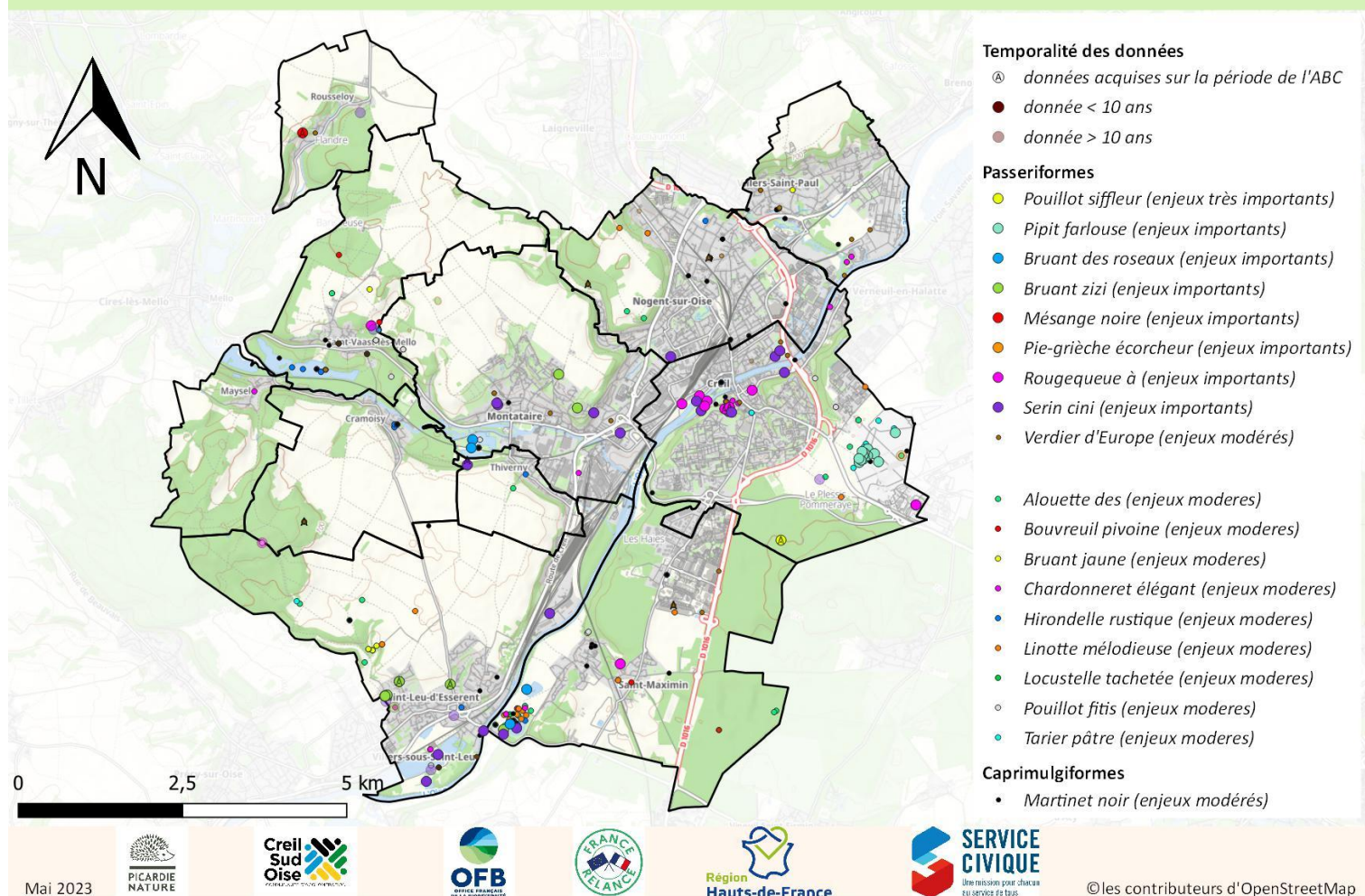


Sur le territoire de l'ACSO, **198 espèces d'oiseaux dont 126 espèces potentiellement nicheuses** (contactées en période de nidification dans des habitats favorables) ont été recensées ce qui représente 70% de la diversité d'oiseaux nicheurs connue en Hauts-de-France.

Sur les **126** espèces potentiellement nicheuses, **19** présentent des **enjeux** importants à très importants pour le département de l'Oise :



## Etat des lieux des oiseaux patrimoniaux contactés en période de reproduction sur l'ACSO (période 2001-2022)



Carte 9 : Etat des lieux des oiseaux patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022) - Passeriformes et Caprimulgiformes

Chez les passereaux, nous pouvons noter la présence remarquable d'une population nicheuse de **Pipit farlouse** au niveau de la base aérienne de Creil. Cette espèce a vu ses populations fortement régresser en Picardie ces dernières années. Cette tendance de population est à mettre en lien avec la réduction de plus de 50% entre 1970 et 2000 des surfaces prairiales en Picardie (Pislor 2005) où l'espèce se reproduit. Notons que cet habitat prairial remarquable d'un centaine d'hectares est le seul site connu à l'échelle de l'ACSO et l'un des rares du département.



*Le Pipit farlouse (Anthus pratensis) © Jean-Luc Hercent*

Ce site est également favorable à la reproduction d'autres espèces des prairies comme le Tarier pâtre ("quasi menacé") ou l'Alouette des champs.

Dans les boisements du territoire, notons la reproduction probable du **Pouillot siffleur** dans le bois de la Haute Pommeraye. Cette espèce niche dans presque toute l'Europe, mais passe l'hiver au sud du Sahara. En Picardie, l'espèce est inscrite sur la liste rouge des espèces menacées avec un statut **vulnérable**. Il fréquente les bois et les forêts claires, d'une taille suffisamment importante. La raréfaction des forêts et des bois de grande taille sont des menaces pour cette espèce.

Notons la présence du **Rougequeue à front blanc** (espèce "quasi menacée") sur la commune de Creil au niveau de l'Île Saint-Maurice et du Lycée Jules Uhry où des arbres âgés sont favorables à la nidification de l'espèce. Comme le Pouillot siffleur, il apprécie les boisements âgés ouverts où il peut installer son nid dans les arbres creux. L'espèce est également connue au niveau des anciennes carrières de Saint-Vaast-lès-Mello, dans le parc du château de Saint-Maximin et dans le bois Saint-Michel à Saint-Leu d'Esserent. Néanmoins cette dernière donnée n'a pas été réactualisée depuis 2005.



*Rougequeue à front blanc (Phoenicurus phoenicurus) © Steinmetz Marc - clicnat*

Certaines de ces espèces patrimoniales sont présentes dans des milieux plus urbanisés. C'est le cas du **Bruant zizi** (espèce classée vulnérable dans la liste rouge picarde, 2009) dont l'observation dans les jardins situés notamment en bordure des villes ou villages est régulière. En effet, cette espèce d'origine méridionale semble bénéficier du réchauffement climatique dans les zones plus septentrionales. De même le **Serin cini** (espèce classée vulnérable dans la liste rouge nationale, 2016) qui a colonisé la moitié nord de la France dans les derniers siècles devrait bénéficier du réchauffement climatique. Cependant l'espèce est en forte régression en France (MNHN, 2020) comme nombre d'autres oiseaux granivores payant probablement un lourd tribut aux herbicides qui détruisent les graminées et autres "mauvaises herbes" dont il consomme les graines.

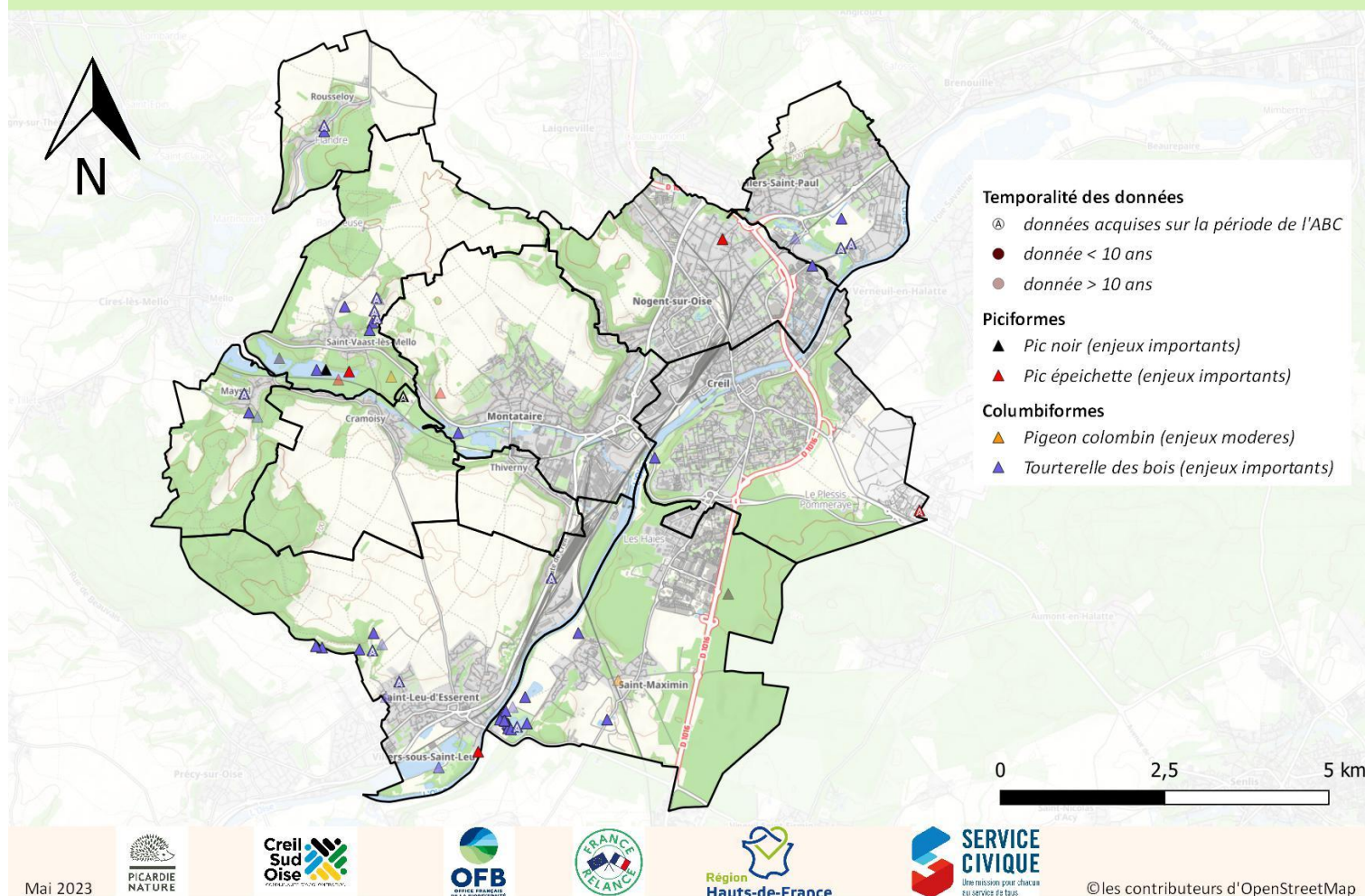


*Bruant zizi (Emberiza cirlus) © Jean-Marie BRIGNON*

La présence du **Bruant des roseaux** (espèce classée En Danger dans la liste rouge nationale, 2016) dans les zones buissonnantes en bordure d'étang à Montataire ou Saint-Maximin est également notable pour cette espèce également en régression au niveau national. Il affectionne tout particulièrement les abords de zones humides avec des roselières et des arbustes.

D'autres espèces remarquables ont déjà été observées plus ponctuellement en période de reproduction sans que la nidification ait été avérée. C'est le cas notamment de la Pie-Grièche écorcheur contactée sur la base aérienne de Creil en 2005.

## Etat des lieux des oiseaux patrimoniaux contactés en période de reproduction sur l'ACSO (période 2001-2022)



Carte 10 : Etat des lieux des oiseaux patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022) - Piciformes et columbiformes

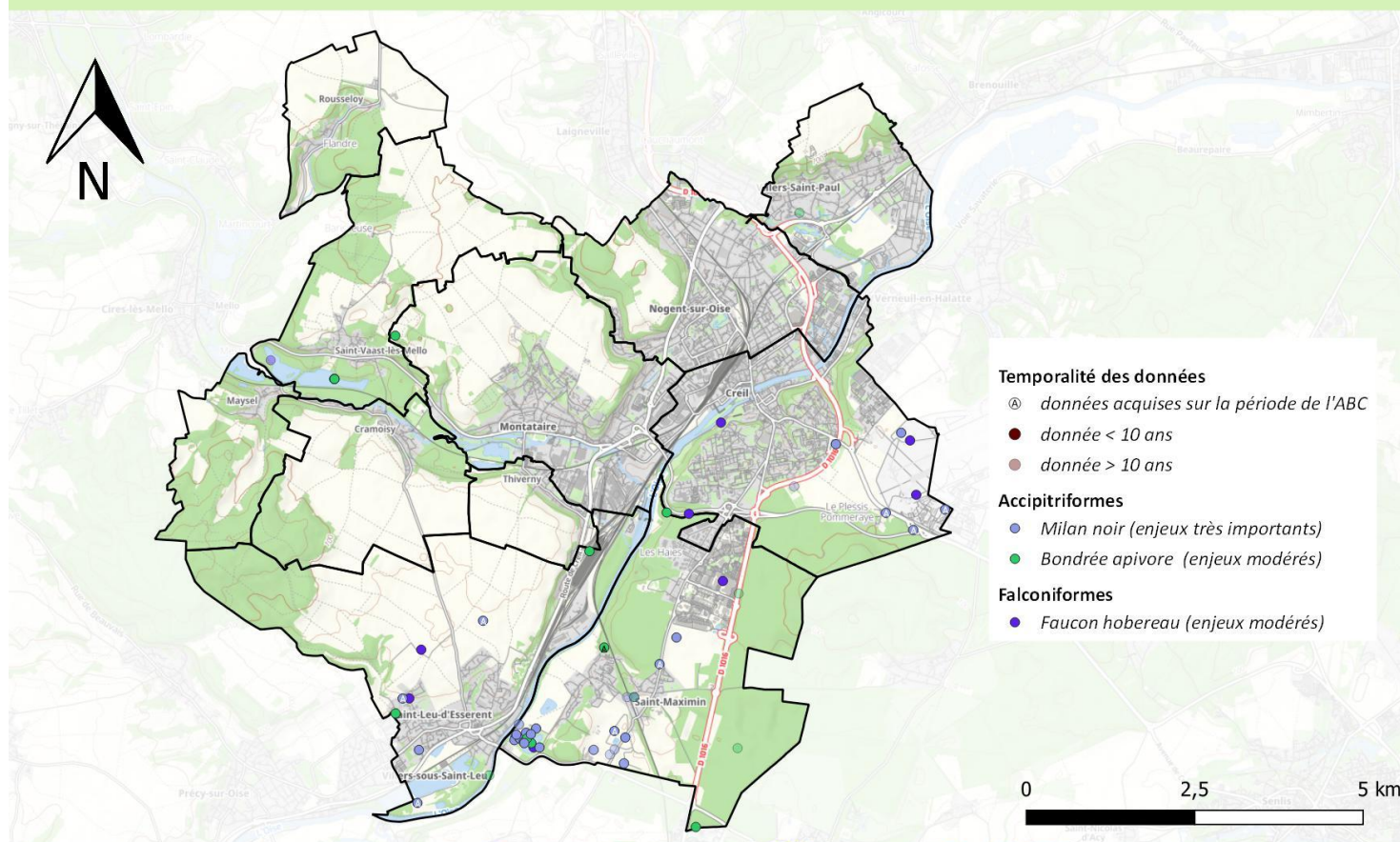
La présence d'arbres âgés est favorable à une avifaune troglophile remarquable comme le **Pic noir** ou le **Pigeon colombin** contactés notamment en vallée du Thérain. Notons que les contacts de Pic noir restent sporadiques sur le territoire et que cette espèce est susceptible d'utiliser un domaine vital de plusieurs dizaines d'hectares en période de reproduction. Le Pigeon colombin est également assez peu présent sur le territoire. On le contacte comme le Pic noir en vallée du Thérain où il doit trouver des arbres creux favorables à sa nidification.



Le Pic noir (*Dryocopus martius*) © Jean-Luc Hercent

L'observation de la **Tourterelle des bois** est récurrente sur le territoire notamment en vallée du Thérain, à proximité du bois Saint-Michel ou au niveau des gravières du pont de Saint-Leu ou du coteau de la longue raie de Saint-Maximin.

**Etat des lieux des oiseaux patrimoniaux contactés en période de reproduction sur l'ACSO (période 2001-2022)**



Mai 2023

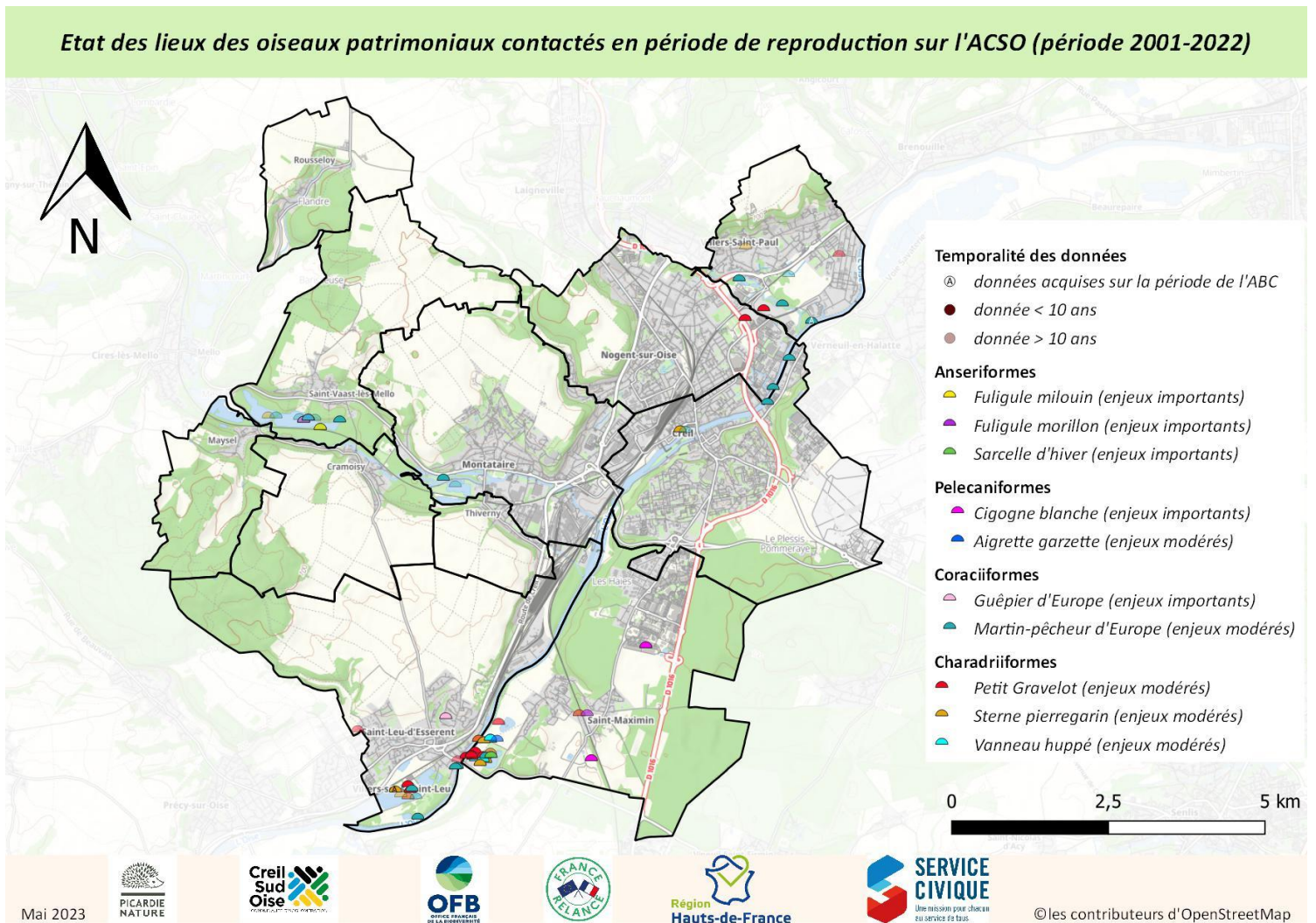
© les contributeurs d'OpenStreetMap

**Carte 11 : Etat des lieux des oiseaux patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022) - Accipitriformes et Falconiformes**

Le **Milan noir** est un migrateur qui niche dans toute l'Europe, l'Afrique, l'Inde et l'Asie du sud-est et hiverne en Afrique et Asie du sud-est. Comme c'est un grand consommateur de charognes, les décharges à ciel ouvert favorisent sa présence. De nombreuses observations de l'espèce ont été faites en période de reproduction à proximité du centre d'enfouissement de Saint-Maximin. Il est possible que l'espèce niche sur le territoire de l'ACSO, sa nidification ayant déjà été prouvée à proximité sur la commune de Gouvieux. Le Milan noir est classé comme très fortement menacé ("en danger critique d'extinction") dans la liste rouge picarde (2009).

Des observations de **Bondrée apivore** (espèce "quasi menacée" en Picardie) sont également régulières mais moins nombreuses que celle du Milan noir. Les observations concernent pour l'essentiel des individus en vol mais des indices de reproductions ont néanmoins été relevés en 2006 et 2009 en forêt de la Haute Pommeraye.

Le Faucon hobereau fréquente les plaines, les marais et les zones humides. Il a été contacté à plusieurs reprises en vallée de l'Oise et sur le site de l'ancienne base aérienne de Creil.



**Carte 12 : Etat des lieux des oiseaux patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022) - Anseriformes, Pelecaniformes, Coraciiformes et Charadriiformes**

Plusieurs espèces d'oiseaux d'eau à enjeux sont recensées sur le territoire. Certains plans d'eau semblent particulièrement favorables à la nidification d'espèces patrimoniales. C'est notamment le cas des plans d'eau de Saint-Vaast-lès-Mello où la nidification probable du **Fuligule Morillon** a été notée en 2004 et où d'autres espèces de canards plongeurs ont déjà été contactées en période favorable.

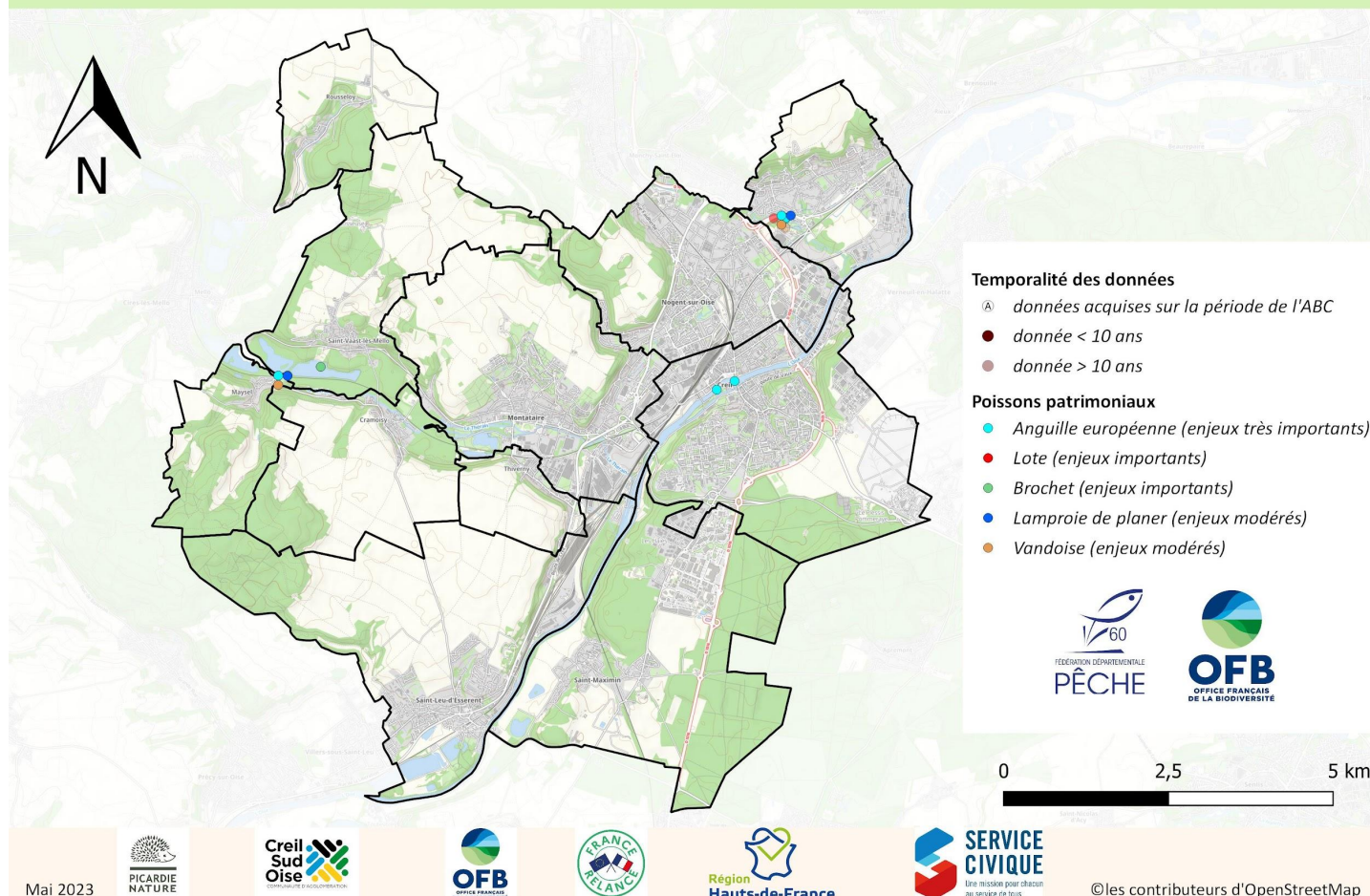
Le **Petit Gravelot** a quant à lui été contacté sur les gravières du pont de Saint-Leu à Saint-Maximin et au niveau de la plage de la base nautique de Saint-Leu d'Esserent. Les 2 sites sont favorables à la nidification de l'espèce même si cette dernière n'a pas été prouvée. En outre, le Petit gravelot est une espèce particulièrement sensible au dérangement et au piétinement, son nid étant fait à même le sol sur les grèves et plages de plans d'eau. Sa nidification peut ainsi être préservée lorsqu'un site favorable identifié est mis en défens. La reproduction de l'espèce a néanmoins été prouvée à Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul au niveau d'une friche industrielle à proximité de la Brèche. La conservation de cette espèce peut ainsi passer par la préservation des nichées de cette espèce vulnérable en Picardie.



*Le Petit gravelot (Charadrius dubius) © Jean-Luc Hercent*

## 1.5 Les poissons et crustacés d'eau douce

### Etat des lieux des poissons patrimoniaux sur l'ACSO (période 2001-2022)



Carte 13 : Etat des lieux des poissons patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022)

Quelques espèces de poissons patrimoniaux ont été recensées sur la période de l'ABC. Il s'agit notamment de données de **Brochet**, **d'Anguille**, **de Lote**, **de Vandoise** ainsi que de la **Lamproie de Planer** qui recherche des ruisseaux bien oxygénés. La pérennité de ces espèces sensibles sur le long terme devra donc passer par une amélioration ou une conservation de la qualité écologique des eaux des cours d'eau où elles sont présentes.

- le Brochet (*Esox lucius*) - Espèce **Quasi-menacée** en Picardie

Le Brochet est l'un des plus grands prédateurs d'eau douce. Il est reconnaissable par son corps fuselé, très allongé pouvant atteindre jusqu'à 130 cm. La tête du brochet est large et aplatie, sa gueule est tapissée de plus de 700 dents acérées, dirigées vers l'arrière. Sa coloration est généralement vert-brun avec un ventre argenté. Cependant, sa teinte peut varier selon le milieu où il évolue, cette capacité de mimétisme et sa forme hydrodynamique sont donc parfaitement adaptées à son mode de chasse à l'affût. Il chasse essentiellement de jour, capturant de préférence des poissons affaiblis ou malades, des amphibiens, des rongeurs et des poussins d'oiseaux d'eau.





Brochet © Xavier Lethève

Le brochet recherche des eaux transparentes et à couvert végétal dense. On le rencontre dans les cours d'eau à courants lents, à méandres riches en végétation aquatique, dans les plans d'eau, étangs, canaux et lacs et dans les annexes hydrauliques (zones humides alluviales, lit majeur inondable, bras morts, noues, etc.) indispensables à sa reproduction. Sur le territoire de l'ACSO, le Brochet a été observé au niveau des étangs de Saint-Vaast-lès-Mello (CEN Hauts-de-France, 2016).

L'assèchement des zones inondables (drains, digues...), la mise en culture céréalière des prairies inondables, l'urbanisation croissante en bordure des rivières contribuent à la disparition des zones de reproduction du brochet. La canalisation des rivières et les aménagements de berges limitent la survie et la pérennité de l'espèce dans notre région. On peut également ajouter que la pollution des eaux perturbe l'ensemble de la chaîne alimentaire, fragilisant les poissons et les rendant plus sensibles à diverses maladies (rhabdovirose et septicémie virale).

- l'Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*)- Espèce **En Danger** en Picardie

Ce poisson mesurant jusqu'à 1m50 de long est bien connu du grand public. Il possède un corps allongé comme celui d'un serpent et a une coloration brune avec la gorge et le dessous du corps blanchâtre. Cette espèce est remarquable par son cycle de vie et sa grande migration. Au cours de sa vie, l'anguille va passer par des milieux présentant différents taux de salinité ; de la mer pour la reproduction vers l'eau douce puis à nouveau vers la mer. Elle a une activité principalement nocturne et cette prédatrice se nourrit d'êtres vivants qu'elle trouve au fond de l'eau. On la retrouve dans tous les milieux humides qui sont accessibles depuis le milieu marin ou les estuaires d'eau saumâtre. Elle a été observée en vallée de la Brèche à Villers-Saint-Paul, en vallée de l'Oise à Creil et en vallée du Thérain à Maysel/Saint-Vaast-lès-Mello. Ces données issues de pêches électriques de l'OFB ou de la fédération de pêche de l'Oise montre bien la présence de l'espèce mais toujours en faible effectif. Ses populations ont extrêmement diminué depuis les années 1980, elle est même considérée comme une espèce menacée ou en risque d'extinction en Europe.

Du fait de son développement dans de nombreux milieux, les menaces sont multiples. Dans les eaux douces, la pollution des eaux, la surpêche des jeunes anguilles (les civelles), le braconnage ainsi que les obstacles comme les barrages et les écluses bloquant la remontée des individus sont des causes de cette diminution. Un parasite contamine également cette espèce, ce qui contribue également au déclin de la population.

- la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) - Espèce **En Danger** en Picardie

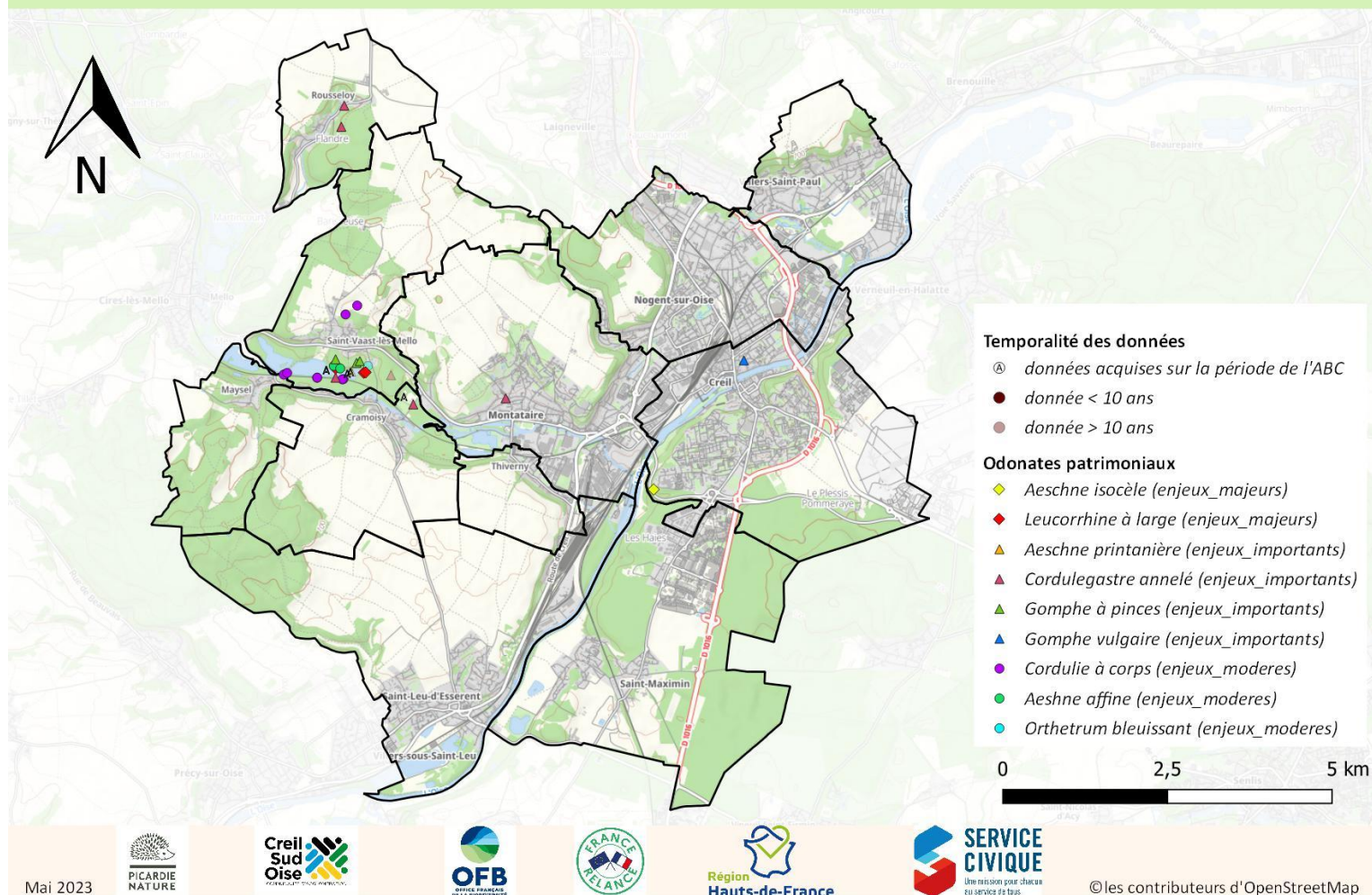
La Lamproie de Planer est une espèce d'eau douce qui vit dans les têtes de bassin et les ruisseaux bien oxygénés. Elle ne supporte pas les températures trop élevées. Les larves vivent 3 à 6 ans dans les sédiments vaseux, voire sableux et se nourrissent en filtrant les débris organiques et diatomées apportés par le courant. Après la métamorphose, les adultes ne se nourrissent pas. Contrairement à la Lamproie de rivière (*Lampetra fluviatilis*) et à la Lamproie de mer (*Petromyzon marinus*), la Lamproie de Planer est une espèce non parasite.

Elle a été observée en vallée de la Brèche à Villers-Saint-Paul et en vallée du Thérain à Maysel/Saint-Vaast-lès-Mello.

## 2. Invertébrés

### 2.1 Les odonates

#### Etat des lieux des Odonates patrimoniaux de l'ACSO (période 2001-2022)



Carte 14 : Etat des lieux des odonates patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022)

#### ● méthodes d'inventaires

Les inventaires ont été réalisés à vue à l'aide d'un filet à papillon ou de jumelles. Quelques exuvies (mues) ont également été récoltées et identifiées à Saint-Vaast-lès-Mello, cela permet de savoir si telle ou telle espèce est bien reproductrice sur le site et non seulement de passage.

Une seule espèce est capable de survivre l'hiver chez nous (le Leste brun), les inventaires se font donc au printemps et en été comme pour les autres groupes d'insectes. Les milieux à privilégier sont les zones humides ; mares, étangs, cours d'eau mais également les lisières de bois et les prairies où les imagos vont aller chasser.

- **Les espèces du territoire**

Les Libellules sont séparées en deux catégories ; les Zygoptères (appelés plus communément les Demoiselles dont le corps est très fin et les ailes repliées sur le dessus du corps) et les Anisoptères (les libellules vraies dont les ailes sont à plat, perpendiculaires au corps). Les larves comme les adultes sont de redoutables prédateurs. Les larves se développent dans l'eau, c'est pourquoi on observe souvent les adultes proches des milieux humides. Les Odonates sont reconnus comme étant de bons indicateurs de la qualité des zones humides et du réseau hydrographique, ils peuvent donc mettre en évidence l'intérêt de certains micro-habitats difficilement évalués auparavant.

**36 espèces de libellules et demoiselles** ont été recensées sur le territoire de l'ACSO soit près de 60% des espèces présentes sur le territoire picard (hors espèces exotiques). Cette diversité en libellules est notamment remarquable au **marais Chantraine à Saint-Vaast-lès-Mello** où l'on trouve les espèces les plus patrimoniales.

Plusieurs espèces recherchant de grandes étendues d'eau avec berges ombragées vont notamment trouver dans ces marais des conditions favorables à leur reproduction. C'est de la cas de la **Cordulie à corps fin** (*Oxygastra curtisii*) dont les larves vivent dans les débris végétaux accumulés entre les racines immergées des arbres présents sur la rive et dont les adultes patrouillent le long des berges dans les secteurs ombragés. Cette espèce "quasi menacée" est remarquable dans l'Oise où elle n'est connue que sur 3 stations de la vallée du Thérain. D'autres espèces vont rechercher de grandes étendues d'eau bien végétalisées comme la **Leucorrhine à large queue** (*Leucorrhinia caudalis*), espèce en danger dans la liste rouge picarde (2016). Elle recherche les eaux stagnantes (mares, étangs souvent forestiers) riches en végétation immergée et flottante. Les larves se développent dans la végétation immergée et dans les touffes d'herbacées rivulaires et divers herbiers aquatiques. Le **Gomphe à pinces** (*Onychogomphus forcipatus*), espèce vulnérable en Picardie (liste rouge, 2016) est également noté à plusieurs reprises sur le site du marais Chantraine. L'espèce apprécie généralement les eaux courantes mais peut également être observée au niveau de grandes étendues d'eau.

La très rare **Aesche isocèle** (*Aeshna isocèles*) a également été contactée une unique fois au niveau des coteaux de la Garenne à Creil. La reproduction de cette espèce recherchant les étendues d'eau riches en hélophytes n'est pas prouvée sur le territoire. Il est possible que cette observation corresponde à un individu erratique en maturation.

D'autres cours d'eau et plans d'eau du territoire accueillent une diversité d'odonates notables sans pour autant y observer des espèces patrimoniales. C'est notamment le cas de l'étang du Pont de Saint Leu à Saint-Maximin où 14 espèces de libellules ont été recensées.

D'autres pièces d'eau gérées plus intensivement pour la pêche ou la promenade manquent d'herbiers aquatiques et de berges végétalisées pour être favorables à une grande diversité de libellules. En effet la végétation amphibie et aquatique est indispensable aux odonates comme zones refuges et milieux de ponte. La fauche intensive des berges, les berges abruptes voire empierrées limitent ainsi le développement de cette végétation.



*Cordulie à corps fin* © Sébastien LEGRIS



*Leucorrhine à large queue* © Vincent ACLOQUE



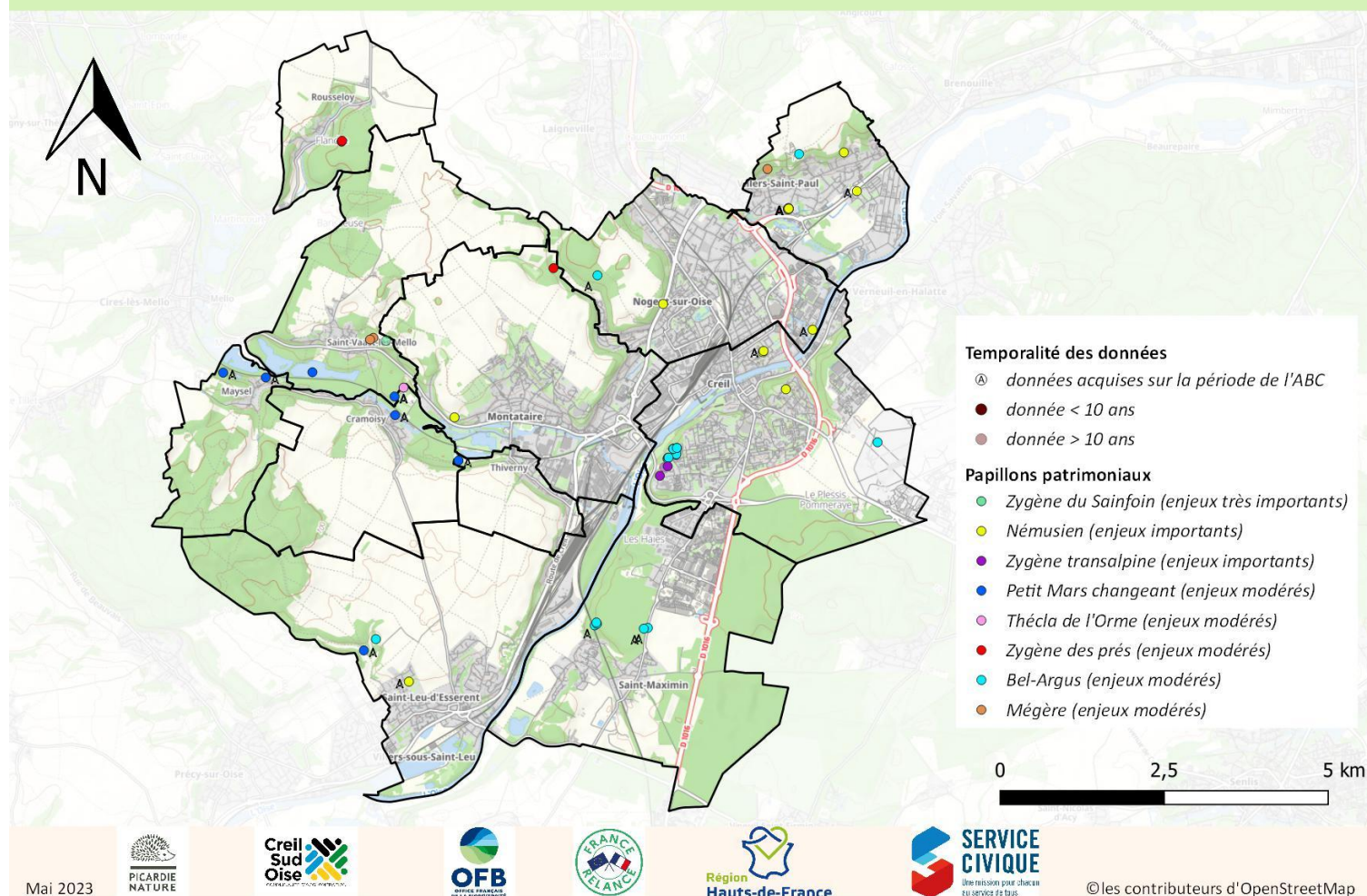
*Gomphe à pinces* © David ADAM



*Aesche isocèle* © Xavier LETHEVE

## 2.2 les papillons de jour

### Etat des lieux des papillons de jour patrimoniaux de l'ACSO (période 2001-2022)



Carte 15 : Etat des lieux des papillons patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022)

#### ● méthodes d'inventaires

La méthode de prospection pour ce groupe est assez simple, il s'agit principalement d'une identification à vue, elle peut être aidée par des jumelles ou d'un filet à papillon. Pour les plus expérimentés, il est possible de rechercher les chenilles quand la plante hôte est connue à l'aide d'un filet fauchoir ou d'un parapluie japonais.

A partir du mois de mars, les premières éclosions ont lieu mais c'est surtout de mai à août que les inventaires sont les plus efficaces. Les zones densément fleuries comme les prairies, les friches et les talus offrent la nourriture dont les papillons ont besoin. On rencontre moins d'espèces dans les bois mais elles sont différentes, les clairières et les lisières de bois ensoleillées n'ont donc pas été négligées.

- **Les espèces du territoire**

On distingue les papillons de jour des papillons de nuit par la forme de leurs antennes ; les Rhopalocères ont toujours les antennes se terminant « en massue » alors que les papillons de nuit ont les antennes filiformes, pectinées ou « en crosse ». Il existe de nombreux papillons de nuit (Hétérocères) qui sont actifs uniquement la journée comme la famille des Zygaenidae ou les Sesiidae. Une grande partie des espèces de papillons sont liées à une espèce végétale, on parle alors de plante hôte (seule plante que la chenille est capable de manger pour se développer). Si le milieu contenant la plante hôte disparaît ou est modifié, alors le papillon risque de disparaître à son tour. La forte sensibilité des papillons aux modifications des communautés végétales leur confère donc un rôle de bio-indicateur de l'état de l'écosystème.

En Picardie, 29 % des Rhopalocères et des Zygènes sont menacées (Liste rouge picarde, 2016), sur les 129 espèces connues, 16 ont déjà disparu de notre région et 16 autres sont en danger critique d'extinction. **53 espèces ont été recensées sur le territoire de l'ACSO.** Cette diversité d'espèces est notamment favorisée par la variété de milieux où elles évoluent : clairières et lisières de boisements, prairies et pelouses sèches. En revanche, aucune espèce représentative des prairies humides n'a été contactée sur le territoire. Ce type d'habitat y est en effet peu représenté.

Les habitats favorables aux papillons de jour sur le territoire sont notamment :

- les **milieux herbacés thermophiles** comme les pelouses sèches (Saint-Leu d'Esserent, la carrière dorée à Saint-Maximin ou le coteau de la Garenne à Creil) où l'on retrouve les espèces les plus remarquables du territoire comme la **Zygène transalpine** (*Zygaena transalpina*), l'**Azuré bleu-céleste** (*Lysandra bellargus*) ou la **Petite violette** (*Boloria dia*). Les chenilles de ces espèces dépendent de plantes hôtes que l'on retrouve principalement sur les zones thermophiles. La très rare **Zygène du Sainfoin** (*Zygaena carniolica*), espèce en Danger dans la liste rouge régionale, a été observée une unique fois sur les zones de pelouses de l'ancienne carrière de Saint-Vaast-lès-Mello en 2010. Malgré des recherches récentes sur le site, l'espèce n'a pas été retrouvée. L'espèce est en très forte régression depuis les années 1990. Les chenilles de ce papillon se nourrissent des feuilles de sainfoin. La régression de cette plante dans les prairies associée à l'appauvrissement des cortèges de plantes à fleurs, nécessaires à l'alimentation des adultes de ce papillon, expliquent en partie le déclin de cette zygène.
- Les **anciennes carrières et habitats minéraux** sont favorables au **Némusien** (*Lasiommata maera*) et à la **Mégère** (*Lasiommata megera*). Les anciennes carrières de Saint-Vaast-lès-Mello et les coteaux du territoire présentant des affleurements sont notamment favorables à ces espèces.
- Les **boisements** de la vallée du Thérain, le bois Saint-Michel, le bois de la Garenne à Rousseloye, les coteaux boisés à Montataire ou la forêt de la Haute Pommeraye, sont favorables au **Thécla de l'orme** (*Satyrium w-album*), au **Tabac d'Espagne** (*Argynnis paphia*), au **Petit mars changeant** (*Apatura ilia*) ou au **Petit sylvain** (*Limenitis camilla*). Ces espèces sont bien réparties dans les boisements en Picardie mais toujours observés en effectifs restreints.
- Les **zones floricoles herbacées** notamment certaines friches situées en lisières de bois abritent une entomofaune diverse comme chez les papillons : le Fadet commun

(*Coenonympha pamphilus*), l'Hespérie de l'Alcée (*Carcharodus alceae*), le Collier de corail (*Aricia agestis*), le Machaon (*Papilio machaon*) ou encore le Demi-Deuil (*Melanargia galathea*). Ces zones sont indispensables pour la reproduction et le nourrissage de ces espèces et permettent d'avoir un réseau de micro habitats ouverts venant compléter les habitats de pelouses sèches souvent patrimoniaux.

Ces espèces qui ont déjà fortement régressé en Picardie à cause de l'intensification des pratiques agricoles, ont donc besoin d'une bonne gestion de ces milieux pour se maintenir. La présence de zones fleuries est primordiale pour un épanouissement de ces espèces.



Zygène transalpine ©Nicolas Vansteene



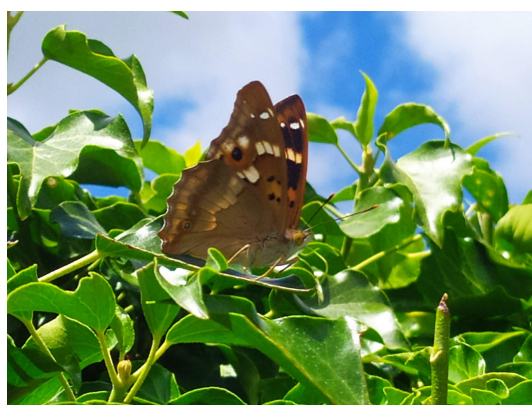
Némusien © Catherine Walbecque



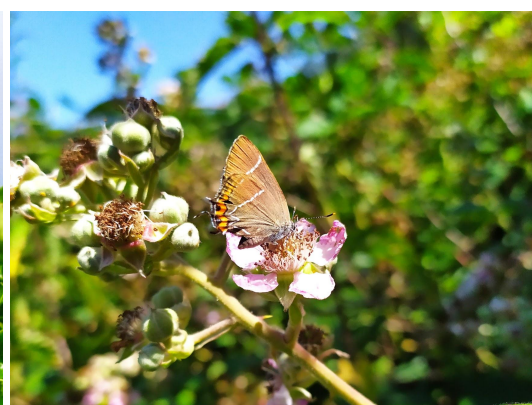
Mègère ©Lucie Dutour



Bel-Argus © Lucie Dutour



Petit mars changeant ©Bastien Belhamiti

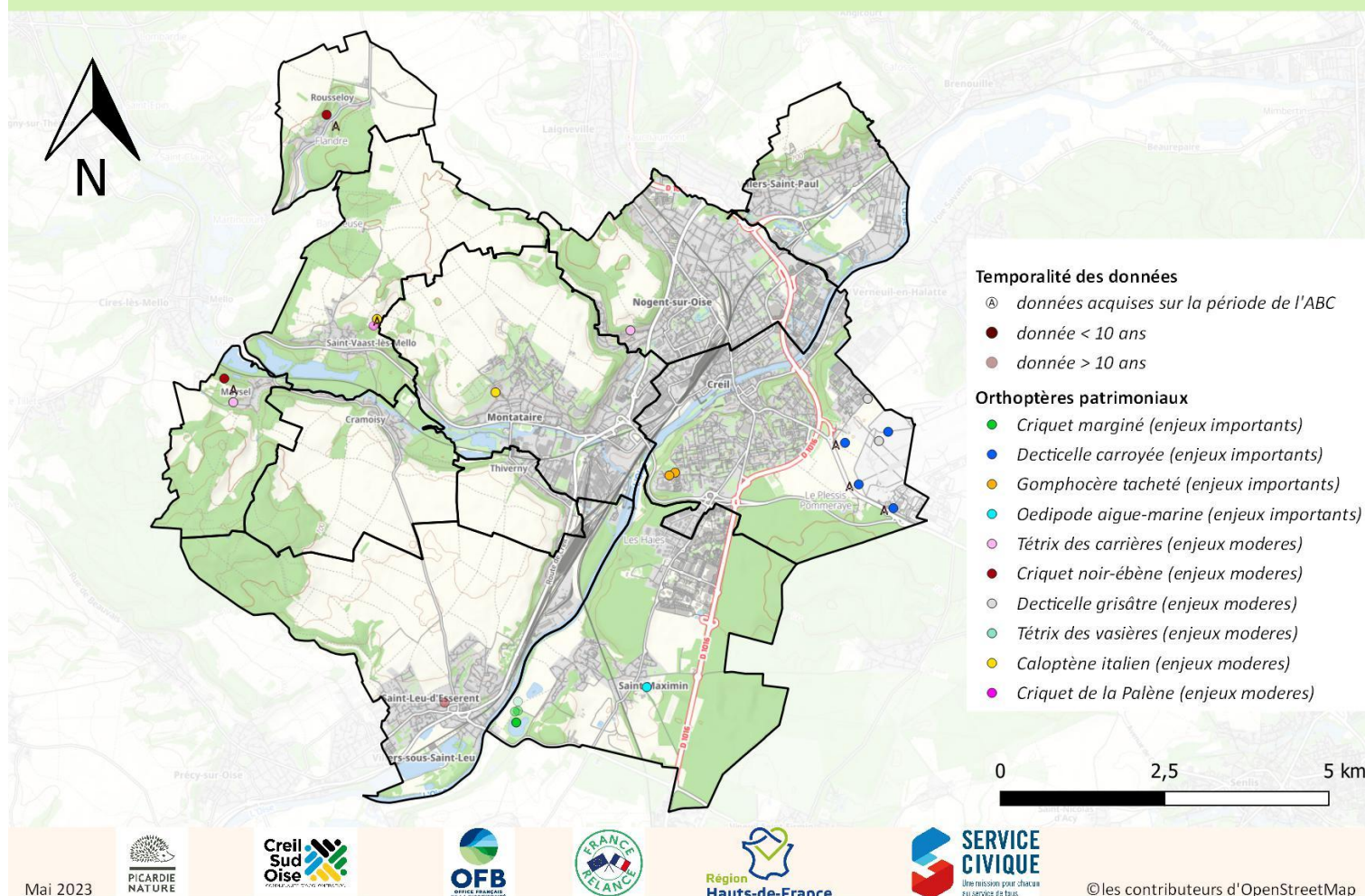


Thécla de l'Orme ©Bastien Belhamiti



## 2.3 les orthoptères

### Etat des lieux des orthoptères patrimoniaux de l'ACSO (période 2001-2022)



Carte 16 : Etat des lieux des orthoptères patrimoniaux sur l'ACSO (2001-2022)

#### ● méthodes d'inventaires

Il existe plusieurs méthodes pour inventorier les Orthoptères. La méthode de l'observation à vue est à coupler avec la détermination des stridulations des mâles car de nombreuses espèces sont difficiles à repérer à vue. Certaines espèces ne sont pas audibles par l'homme et comme pour les chauves-souris, il faut se munir d'un détecteur à ultrasons, et prospecter de nuit ou au crépuscule pour les entendre.

La meilleure période pour observer les Orthoptères est en été, beaucoup d'espèces ne sont matures qu'à partir du mois de juillet et la plupart des larves ne sont pas identifiables. Les terrains secs comme les pelouses calcaires sont les plus riches en Orthoptères mais certaines espèces se rencontrent uniquement dans les prairies humides.

- **Les espèces du territoire**

Les Orthoptères sont scindés en deux sous-ordres : les Caelifères qui sont les criquets, possédant des antennes plus courtes que le corps et les Ensifères qui sont les sauterelles et les grillons qui ont des antennes longues et fines. Les femelles des Ensifères sont reconnaissables à la tarière appelée également oviscapte qui aide à la ponte. De nombreuses espèces sont liées aux zones thermophiles ou à des prairies humides à végétation courte. Ces milieux étant de plus en plus rares, les Orthoptères sont donc de bons indicateurs pour ces milieux.

**34 espèces d'Orthoptères** ont été recensées sur le territoire (soit 53 % des espèces picardes).

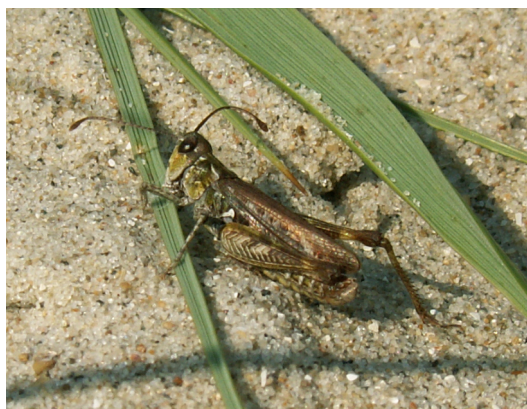
Plusieurs espèces remarquables liées aux habitats secs et thermophiles ont été recensées sur le territoire. Il s'agit notamment du **Gomphocère tacheté** (*Myrmeleotettix maculatus*), espèce quasi menacée dans la liste rouge régionale (2016) qui recherche les pelouses thermophiles avec végétation éparse voire absente. L'espèce n'est connue que de la côte de la Garenne à Creil. Le **Criquet noir ébène** (*Omocestus rufipes*), espèce quasi menacée inféodée aux pelouses sèches est également noté sur le territoire à Rousseloy et Maysel au niveau de reliquats de pelouses en boisement ou sur des secteurs en friche en lisière de bois. D'autres espèces plus communes dont le **Caloptène italien** (*Calliptamus italicus*) inféodé aux habitats arides à végétation éparse sont observés notamment au niveau de l'ancienne carrière de Saint-Vaast-lès-Mello. L'**Oedipode aigue marine** (*Sphingonotus caeruleus*), espèce fréquentant les zones de carrière ou les anciennes gravières, est notée au niveau de l'étang du pont de Saint-Leu à Saint-Maximin. L'espèce reste rare en région et le nombre de stations de cette espèce est rare en Picardie. Elles sont particulièrement concentrées dans le sud de l'Oise.

Notons la présence de la **Decticelle carroyée** (*Tessellana tessellata*) et de la **Decticelle grisâtre** (*Platycleis albopunctata*, espèce "quasi menacée") au niveau des prairies de fauche de l'ancienne base aérienne de Creil.

Au niveau des habitats humides, d'autres orthoptères patrimoniaux y ont été observés comme le **Criquet marginé** (*Chorthippus albomarginatus*) ou le **Tétrix des vasières** (*Tetrix ceperoi*) au niveau de l'étang du pont de Saint-Leu à Saint-Maximin.



*Caloptène italien* © Jean-Luc Hercent



*Gomphocère tacheté* © Lucie Dutour



*Criquet noir-ébène* © Jean-Luc Hercent



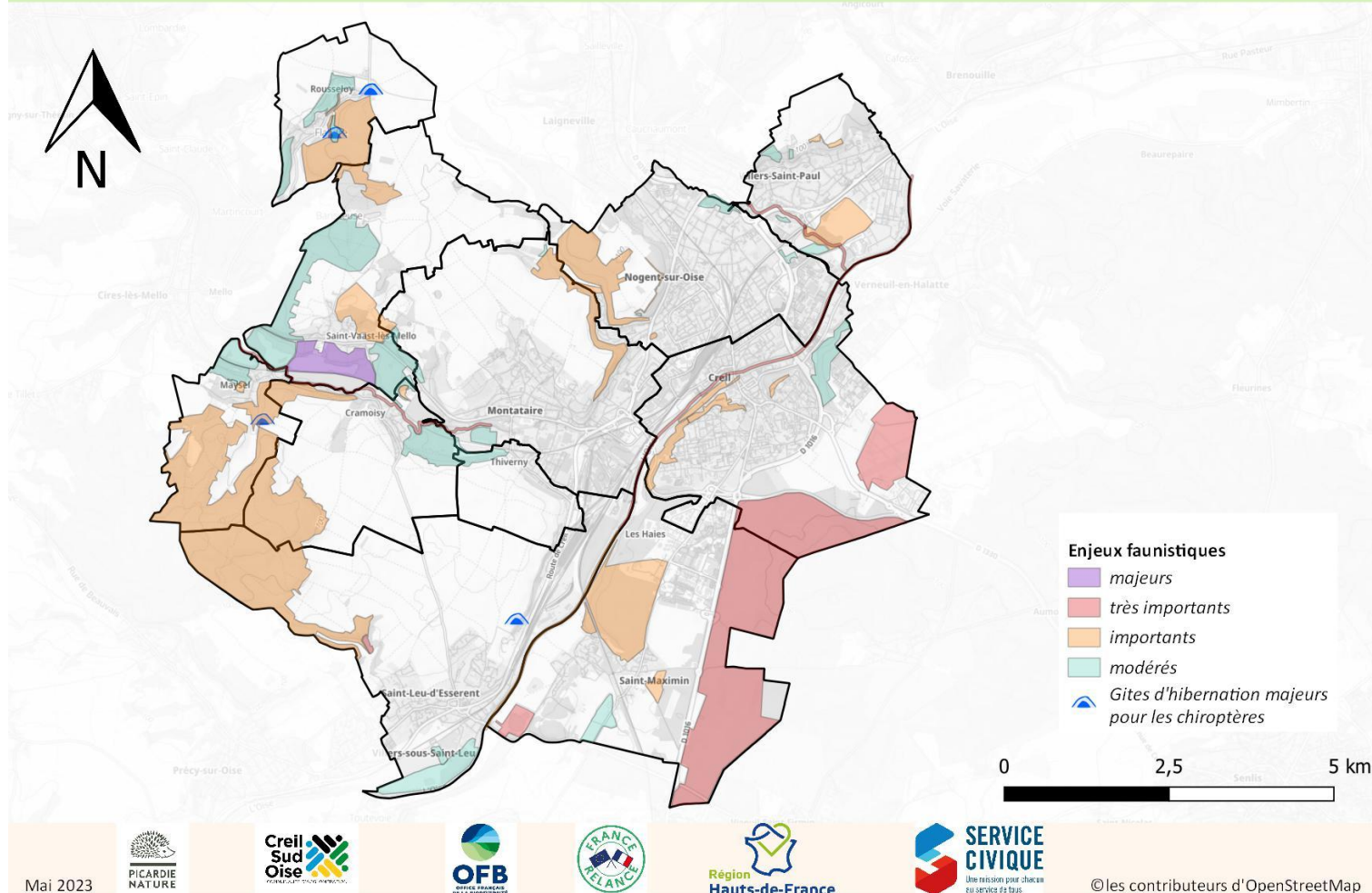
*Oedipode aigue-marin* © Yves Dubois

## B. Sites à enjeux faune

Les sites à enjeux faune de l'ACSO ont été identifiés d'après la méthode présentée dans le paragraphe II.B. du document.

L'identification de ces sites est un atout majeur comme aide à la planification de l'aménagement du territoire prenant en compte les enjeux biodiversité. En outre, ces sites pourraient être suivis durablement afin d'évaluer l'évolution de leur qualité et de proposer des actions de conservation pour les habitats et les espèces patrimoniales présentes.

## Sites à enjeux faunistiques de l'ACSO (période 2011-2022)



Carte 17 : Sites à enjeux faunistiques de l'ACSO (2001-2022)

- Site à enjeux faunistiques majeurs



Le Marais Chantraine à Saint-Vaast-lès-Mello © Conservatoire d'espaces naturels de Hauts-de-France

**24 espèces patrimoniales de faune** fréquentent le site des marais Chantraine à Saint-Vaast-lès-Mello à la période favorable de leur reproduction : 14 espèces d'oiseaux, 3 espèces de chauves-souris, 6 espèces d'insectes et 1 amphibien patrimoniaux y sont recensés. Le site est particulièrement remarquable pour le groupe des odonates contactées au niveau de l'étang principal, des mares et de la vallée du Thérain : Aeschne affine, Gomphe à pincés, Cordulégastre annelé, Cordulie à corps fin et Leucorrhine à large queue. En outre, la flore du site est également notable avec la présence de la Laïche jaune, du Jonc Comprimé, ou de l'Orchis tâcheté.

Une partie des parcelles des étangs bénéficie d'une gestion conservatoire par le conservatoire des espaces naturels des Hauts-de-France et un plan de gestion a été rédigé par le bureau d'études OGE à la demande de la commune en 2014.

- **Sites à enjeux faunistiques très importants**

- **la pelouse sèche de Saint-Leu d'Esserent**

Cette petite pelouse relictuelle située à l'extrémité du coteau reliant le bois Saint-Michel à Saint-Leu d'Esserent est remarquable par la présence de 9 espèces faunistiques patrimoniales et indicatrices des milieux de pelouses sèches calcicoles en forte régression sur le territoire et plus globalement en Hauts-de-France. La conservation de l'habitat et des espèces associées est ainsi prioritaire au regard des pressions pesant sur les pelouses calcicoles et leur forte régression. Le site abrite encore une population de **Vipère péliade** (*Vipera berus*), serpent dont les populations picardes sont très localisées et ont tendance à régresser. C'est pourquoi son statut de conservation est en danger (EN) en Picardie et vulnérable (VU) en France. Plusieurs menaces pèsent sur ses populations telles que la fragmentation des habitats, la prédation et la destruction volontaire. Une autre espèce de serpent remarquable et menacée est présente sur le site : la **Coronelle lisse** (*Coronella austriaca*). La présence de plusieurs espèces de papillons de jour indicateurs des pelouses calcicoles est également notable sur le site : il s'agit notamment du **Bel-argus** (*Lysandra bellargus*), de l'**Argus bleu nacré** (*Lysandra coridon*) ou de la **Petite violette** (*Boloria dia*).

La pelouse de Saint Leu d'Esserent présente également un intérêt non négligeable pour la flore avec **15 espèces d'orchidées** recensées.

Le site bénéficie d'une gestion conservatoire par le conservatoire d'espaces naturels de Hauts-de-France.



*La pelouse de Saint-Leu-d'Esserent © Lucie Dutour*

- **les prairies de fauche de la base aérienne de Creil**

Ce site est une mosaïque de pelouses calcicoles et l'une des plus vastes zones de milieux prairiaux d'un seul tenant à l'échelle du département, qui est unique pour l'avifaune, l'entomofaune et la flore des milieux herbacés. Ces prairies accueillent la plus forte communauté de **Pipit Farlouse** du département. Cette pelouse est également utilisée comme territoire de chasse principal par le seul couple de **Milan royal** nichant dans le département de l'Oise à environ 2 km du site. **13 espèces patrimoniales de faune** y ont été recensées.



*Le Pipit farlouse (reproduction de la plus importante communauté du département sur le site de l'ancienne base aérienne de Creil) © Jean-Luc Hercent*

Le site est très riche en flore, avec **48 espèces de plantes d'intérêt patrimonial**, dont une station d'importance régionale pour le Fraisier vert (espèce en danger dans la liste rouge picarde), ainsi que des espèces très rares : l'Orchis singe, la Véronique à trois lobes et le Lin bisannuel.

La conservation d'un tel site est donc majeure à l'échelle du département pour nombre d'espèces patrimoniales.

Le site bénéficie à l'heure actuelle d'une gestion conservatoire par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France **mais est fortement menacé par un projet d'implantation de parc photovoltaïque.**

- **l'étang du Pont de Saint-Leu à Saint-Maximin**



*Ancienne gravière de Saint-Maximin © Bastien Belhamiti*

Cette ancienne gravière entourée d'une prairie humide est fréquentée par de nombreux oiseaux d'eau en pause migratoire, en période hivernale et en période estivale comme site de chasse ou de reproduction. La présence irrégulière du **Petit gravelot** en période de reproduction sur le site est notable au regard des difficultés rencontrées par l'espèce à trouver un site de reproduction peu fréquenté où il pourra mener sa reproduction à bien. Chez les passereaux, le **Bruant des roseaux** a été contacté sur le site. Le succès de reproduction de l'espèce sur le site n'a cependant pas été prouvé. Des rapaces chassent également régulièrement au dessus de la gravière comme le **Faucon hobereau** ou le **Milan noir**. En outre, la gravière est un milieu de reproduction pour le **Triton ponctué**, espèce "quasi menacée" en Picardie et connue du territoire de l'ACSO uniquement de 2 stations. Son habitat de prédilection, les eaux claires stagnantes peu profondes riches en végétation aquatique, souvent ensoleillées, est en effet souvent dégradé par une gestion souvent trop intensive limitant la végétation aquatique. L'étang offre aussi un habitat favorable à une diversité notable d'odonates, 13 espèces y ayant déjà été recensées.

#### - la forêt de la Haute Pommeraye

La forêt domaniale de la Haute Pommeraye abrite des espèces rares inféodés aux bois mûres. C'est le cas du **Pouillot siffleur**, oiseau vulnérable des vastes forêts de feuillus à sous bois clair. La présence de mammifères remarquables tels que la **Martre des pins** est également à signaler. Cette espèce recherche les boisements denses et gîtes dans les arbres creux, les anciens nids d'écureuil ou en haut des arbres. Malheureusement ces données de Martre ont essentiellement été collectées par l'intermédiaire d'observation d'animaux morts écrasés sur les routes bordant la forêt.

La forêt est également susceptible d'offrir le gîte à des chauves-souris arboricoles comme la Noctule commune déjà contactée sur le massif. D'autres espèces de chauves-souris plus rares, comme le **Grand rhinolophe** contacté en période estivale en acoustique, peuvent chasser les insectes en sous bois. Notons cependant que peu de données concernent des espèces liées aux boisements âgés offrant un réseau d'arbres gîtes important.

#### - les vallées de l'Oise, de la Brèche et du Thérain

Les vallées sont des axes de migration, des milieux de chasse et de reproduction de nombreuses espèces faunistiques. Chez les poissons, notons la présence de l'**Anguille** sur les 3 cours d'eau du territoire. Elle est considérée comme une espèce en risque d'extinction en Europe. En Picardie, elle fait partie des espèces présentes sur la liste rouge sous le statut "en danger".

Ces vallées voient également se reproduire le **Martin pêcheur**, qui nidifie dans les berges abruptes des cours d'eau et chasse à l'affût dans les secteurs poissonneux.

Les cours d'eau du territoire sont également favorables aux libellules recherchant des eaux vives comme le **Calopteryx vierge** mais aussi le **Cordulégastre annelé** présent en vallée du Thérain et le **Gomphe vulgaire** observé une unique fois en 2012 en vallée de l'Oise. Les cours d'eau et leur bande boisée riveraine sont également importants comme territoire de chasse et corridor de déplacement pour de nombreuses espèces, d'oiseaux, de mammifères terrestres et de chauves-souris notamment.

#### ● Sites à enjeux faunistiques importants

La plupart des bois du territoire comme le bois Saint-Michel ou les coteaux boisés abritent une ou plusieurs espèces patrimoniales d'importance comme le **Rougequeue à Front Blanc** qui recherche les boisements âgés ou les parcs arborés ouverts où il peut installer son nid dans les arbres creux. Le **Lucane cerf-volant**, coléoptère saproxylique inscrit en annexe II de la Directive Habitats Faune Flore fréquente les vieux arbres des lisières et trouées forestières, les chemins forestiers, les parcs et jardins en zones urbaines. Les larves se développent d'abord dans le creux des arbres ou les souches en décomposition puis sous la terre. Il est noté sur les coteaux boisés de Montataire ou dans le bois de Rousseloy. Les vallées boisées sont favorables aux cortèges de pics notamment la vallée du Thérain, où le **Pic noir** est contacté régulièrement.

Les habitats plus ouverts avec un cortège floristique favorable à l'entomofaune sont souvent morcelés et de faible surface sur le territoire. Il s'agit notamment des sites de pelouses comme au coteau de la Garenne à Creil, la carrière dorée à Saint Maximin, l'ancienne carrière de Saint-Vaast-lès-Mello.... Quelques friches et prairies floricoles favorables à l'entomofaune viennent compléter le réseau des pelouses sèches notamment en lisière de bois ou de coteaux boisés. La préservation d'un



réseau de ces milieux fragiles se refermant rapidement s'ils ne sont pas gérés est majeur pour la conservation des insectes et des reptiles dont la mobilité est particulièrement faible.



*Pelouse sèche Creil © Bastien Belhamiti*

- **Sites souterrains à enjeux pour les chiroptères**

43 sites souterrains d'hibernation sont recensés sur le territoire de l'ACSO. Plusieurs de ces sites ont une importance majeure pour l'hibernation des populations de chiroptères dans le sud de l'Oise. On trouve en effet des effectifs de 50 à 130 chiroptères en hibernation dans les vastes carrières de Saint-Leu d'Esserent, de Rousseloy ou de Maysel. L'ensemble du réseau de sites du territoire accueille jusqu'à environ 450 chiroptères en hibernation.

Les chiroptères fréquentant ces sites souterrains sont **très sensibles au dérangement tout particulièrement en période d'hibernation**. Si les chauves-souris sont dérangées durant cette période clé de leur cycle biologique, les individus en léthargie profonde se réveillent en puisant dans leur ressources énergétiques indispensables à leur survie hivernale. Afin de préserver les chauves-souris à cette période, **la protection des sites par la pose de grilles adaptées est un outil efficace**.

## C. Les enjeux floristiques

Près de **894 espèces floristiques** ont été recensées par le Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBL) sur l'ACSO (118 Mousses et Hépatiques, 776 Plantes Vasculaires). Ces espèces ont été recensées depuis 2001 à l'échelle d'une commune, d'un site ou d'une station précise selon les cas. Les données recensées à l'échelle de maille 10x10 Km n'ont pas été retenues dans ces analyses.

11 espèces patrimoniales menacées en région, 1 espèce protégée au niveau national et 36 espèces protégées au niveau régional sont ainsi recensées sur le territoire :

Espèce	Statut de menace régional*	Protection régionale	Protection nationale
<i>Asparagus officinalis</i>	CR		
<i>Karpatisorbus latifolia</i>	DD		oui
<i>Actaea spicata</i>	EN		
<i>Calendula arvensis</i>	EN		
<i>Dianthus carthusianorum</i>	VU		
<i>Hypericum montanum</i>	VU		
<i>Orchis simia</i>	VU		
<i>Sesleria caerulea</i>	VU		
<i>Veronica triphyllos</i>	VU		
<i>Aconitum napellus</i>	VU	oui	
<i>Ononis pusilla</i>	VU	oui	
<i>Orchis anthropophora</i>	VU	oui	
<i>Sesleria caerulea</i>	VU	oui	
<i>Epipactis palustris</i>	NT	oui	
<i>Erica cinerea</i>	NT	oui	
<i>Gentiana cruciata</i>	NT	oui	
<i>Limodorum abortivum</i>	NT	oui	
<i>Astragalus glycyphyllos</i>	LC	oui	
<i>Bupleurum falcatum</i>	LC	oui	
<i>Cephalanthera damasonium</i>	LC	oui	
<i>Cornus mas</i>	LC	oui	
<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	LC	oui	
<i>Dianthus armeria</i>	LC	oui	

<i>Eryngium campestre</i>	LC	oui	
<i>Genista tinctoria</i>	LC	oui	
<i>Helianthemum nummularium</i>	LC	oui	
<i>Helictochloa pratensis</i>	LC	oui	
<i>Inula salicina</i>	LC	oui	
<i>Juncus subnodulosus</i>	LC	oui	
<i>Juniperus communis</i>	LC	oui	
<i>Linaria supina</i>	LC	oui	
<i>Loncomelos pyrenaicus</i>	LC	oui	
<i>Ophrys apifera</i>	LC	oui	
<i>Ophrys insectifera</i>	LC	oui	
<i>Polygala calcarea</i>	LC	oui	
<i>Potentilla verna</i>	LC	oui	
<i>Primula vulgaris</i>	LC	oui	
<i>Prunus mahaleb</i>	LC	oui	
<i>Scilla bifolia</i>	LC	oui	
<i>Scirpus sylvaticus</i>	LC	oui	
<i>Teucrium montanum</i>	LC	oui	
<i>Thalictrum flavum</i>	LC	oui	
<i>Thelypteris palustris</i>	LC	oui	
<i>Trifolium medium</i>	LC	oui	
<i>Ulmus laevis</i>	LC	oui	

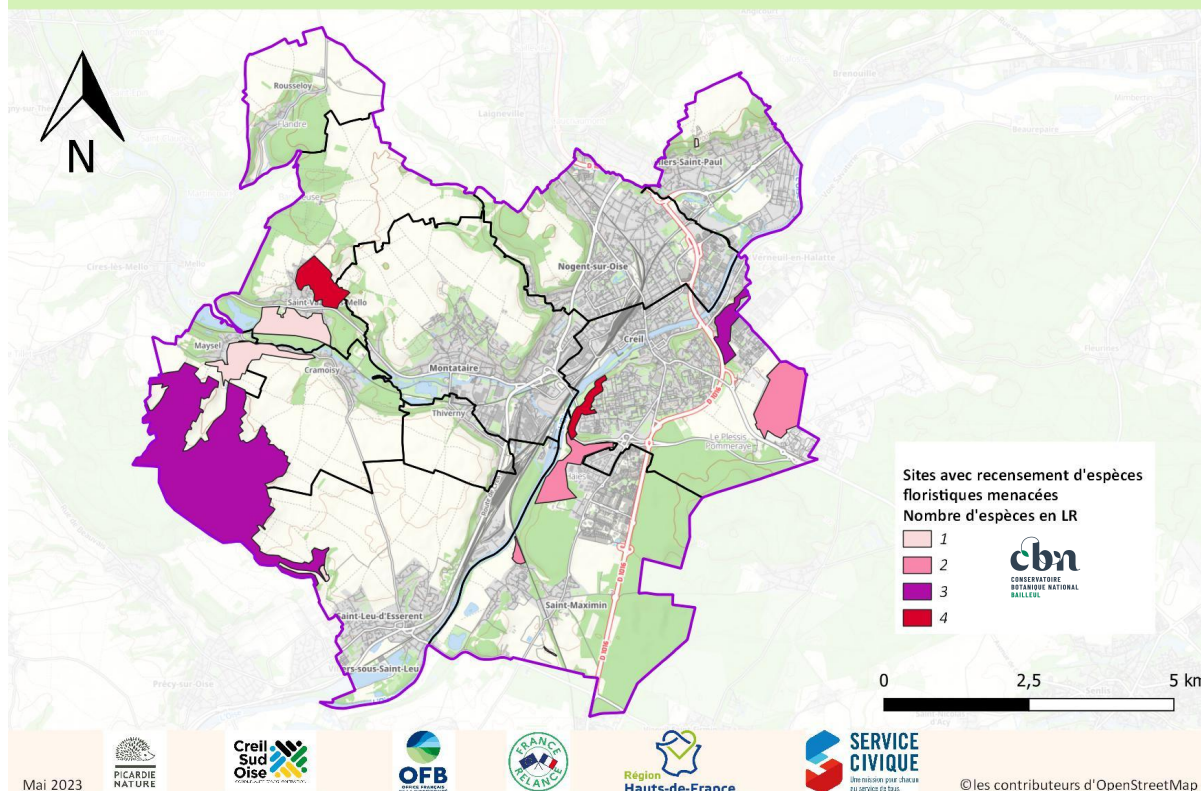
Tableau 3 : liste des espèces patrimoniales et protégées recensées sur le territoire de l'ACSO (période 2001-2022)

Les espèces CR, EN, VU sont menacées et inscrites dans la liste rouge régionale

\*CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacée ; LC = préoccupation mineure ; DD = données insuffisante

<b>Commune</b>	<b>Nombre d'espèces floristiques</b>	<b>Nombre d'espèces menacées en LR régionale</b>	<b>Nombre d'espèces protégées au niveau national</b>	<b>Nombre d'espèces protégées au niveau régional</b>
Cramoisy (60173)	207	1		
Creil (60175)	451	6	1	18
Gouvieux (60282)	4			
Maysel (60391)	333	1		6
Montataire (60414)	196	2		7
Nogent-sur-Oise (60463)	275			13
Rousseloy (60551)	175			4
Saint-Leu-d'Esserent (60584)	358	3		13
Saint-Maximin (60589)	485	3		10
Saint-Vaast-lès-Mello (60601)	466	3		16
Thiverny (60635)	168			2
Verneuil-en-Halatte (60670)	1			
Villers-Saint-Paul (60684)	297	1		8

### Localisation approximative de la flore patrimoniale de l'ACSO (période 2001-2022)



Carte 18 : Sites à enjeux floristiques de l'ACSO (2001-2022)

Plusieurs sites à enjeux pour la faune sont également des sites avec présence d'espèces patrimoniales de flore. Ces enjeux sont essentiellement liés à des habitats secs et calcicoles.

Ainsi, plusieurs espèces à enjeux sont liées aux pelouses calcicoles notamment sur les sites suivants :

- la pelouse de Saint-Leu-d'Esserent où l'**Orchis singe** (*Orchis simia*), espèce vulnérable en Hauts-de-France, est recensée
- la pelouse de la base aérienne de Creil : l'**Orchis singe** (*Orchis simia*) est également présente ainsi qu'une espèce caractéristique des végétations annuelles sur sol calcaire : la **Véronique à trois lobes** (*Veronica triphyllos*) ;
- la pelouse calcicole de la carrière dorée : plusieurs espèces remarquables et caractéristiques des pelouses sèches calcicoles sont présentes dont l'**Oeillet des chartreux** (*Dianthus carthusianorum*) ;
- le coteau de la Garenne à Creil accueille également plusieurs espèces de pelouses et ourlets calcicole dont l'**Asperge officinale** (*Asparagus officinalis*), espèce que l'on retrouve également sur le coteau de la Garenne à Villers-Saint-Paul et au niveau des pelouses des anciennes carrières de Saint-Vaast-lès-Mello ;
- les pelouses des carrières de Saint-Vaast-lès-Mello : ce site est également particulièrement riche en espèces patrimoniales typiques des pelouses sèches calcicoles comme l'**Orchis homme pendu** (*Orchis anthropophora*), l'**Orchis singe** (*Orchis simia*) ou l'**Asperge officinale** (*Asparagus officinalis*).

Notons la présence d'une autre espèce remarquable sur plusieurs de ces sites : la **Seslérie bleuâtre** (*Sesleria caerulea*), **plante très rare en Picardie** s'installant sur des sols non stabilisés notamment les éboulis crayeux. La stabilisation de ces milieux est une menace pour cette espèce remarquable. On la trouve notamment sur le coteau boisé des Haies à Saint-Maximin, le coteau de la Garenne à Creil et le coteau de Vaux à Creil.

D'autres espèces de flore remarquable sont quant à elles liées aux milieux boisés dont :

- l'**Actée en épi** (*Actaea spicata*) présente sur pentes fortes et boisées notamment au niveau du coteau de la Garenne à Creil ou du coteau boisé des Haies à Saint-Maximin :
- Le **Millepertuis des montagnes** (*Hypericum montanum*) se développe dans des forêts mésoxérophiles thermophiles généralement calcicoles. Il a été observé dans le bois du Colombier à Maysel
- 



*Orchis simia* © L. Dutour



*Actaea spicata* ©F. Michalke

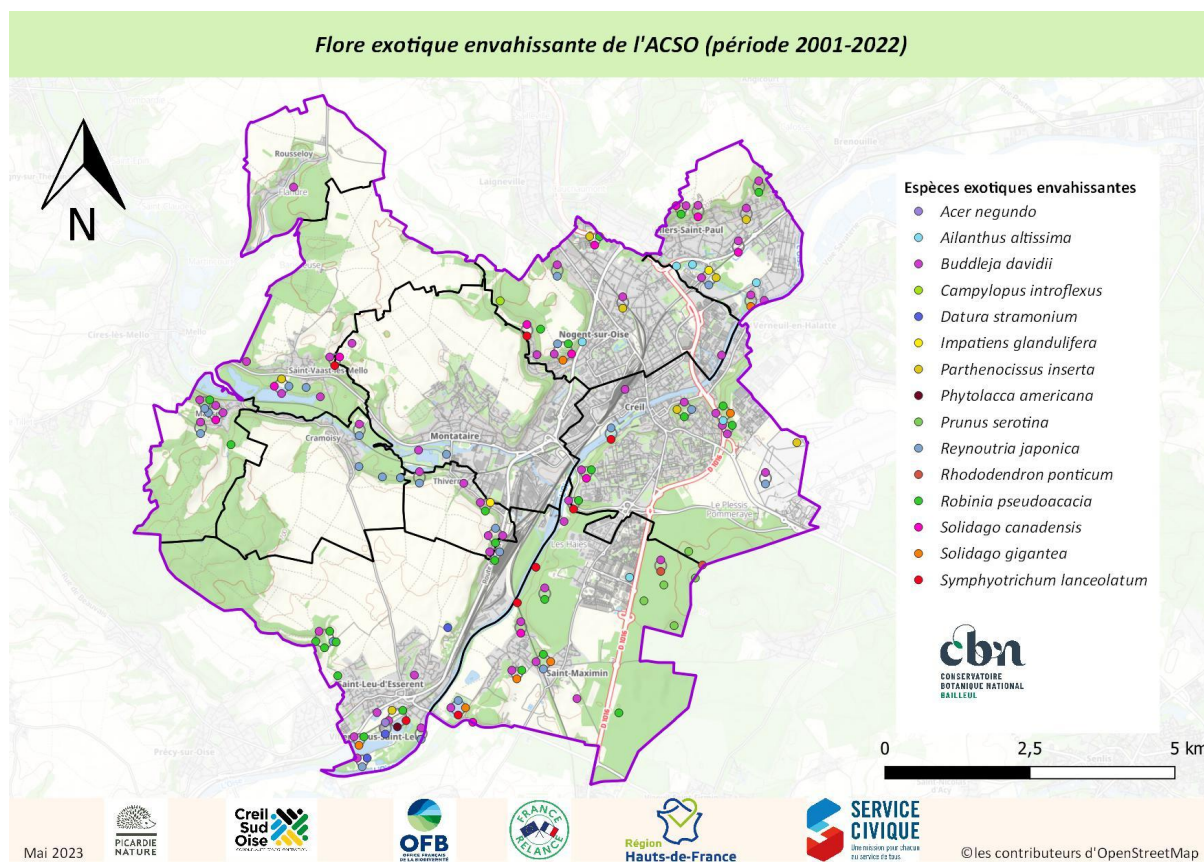


*Sesleria caerulea* © S. Filoche

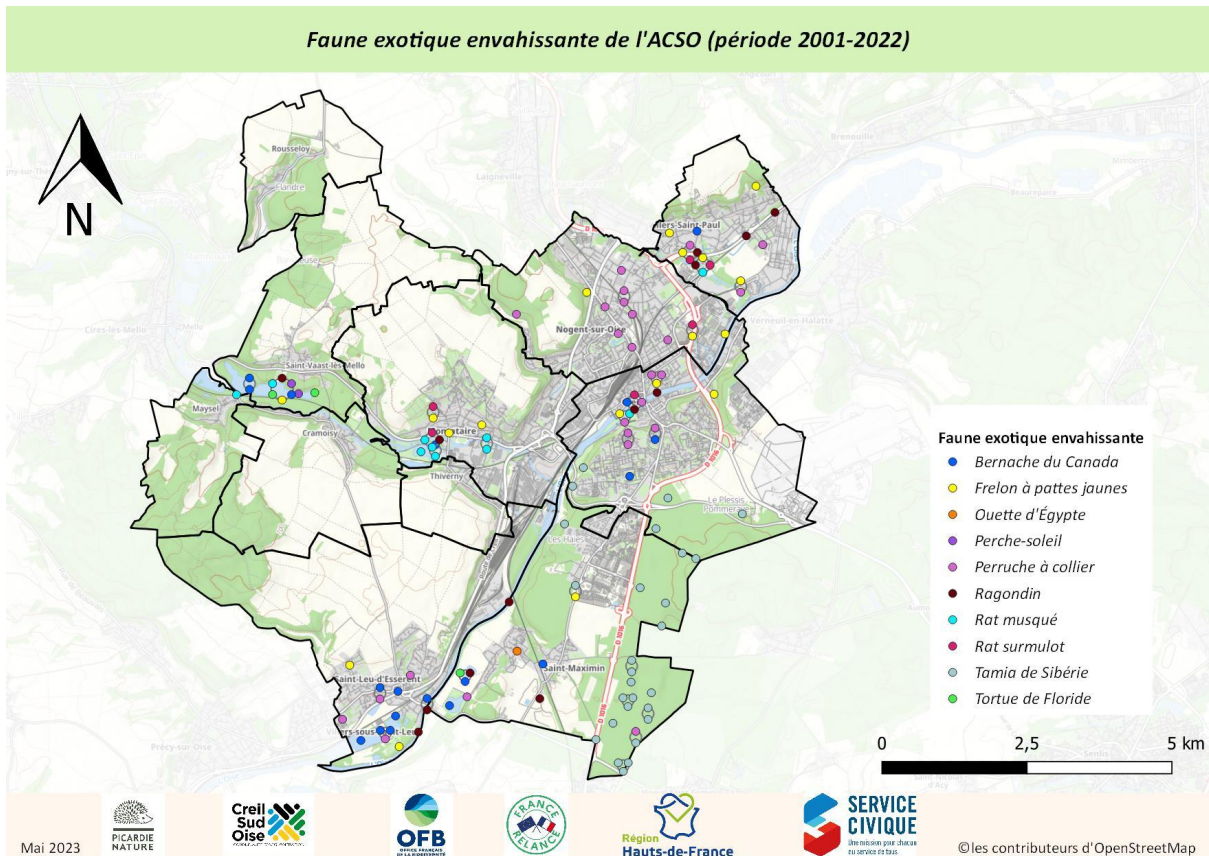


*Orchis anthropophora* © L. Dutour

## D. Espèces exotiques envahissantes



**Carte 19 : Flore exotique envahissante de l'ACSO (2001-2022)**



**Carte 20 : Faune exotique envahissante de l'ACSO (2001-2022)**

Une espèce exotique envahissante est une espèce introduite par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle. Ces espèces peuvent nuire aux espèces autochtones. Les causes de leur arrivée sont multiples :

- les mammifères, certains poissons et crustacés viennent de l'élevage pour la viande ou la fourrure.
- les oiseaux et les tortues ont été amenés comme animaux de compagnie ou d'ornement.
- les insectes sont souvent arrivés accidentellement comme la Pyrale du buis ou le Frelon asiatique mais ce n'est pas le cas de la Coccinelle asiatique qui a été importée pour lutter contre les pucerons.
- la flore : les causes d'apparition de flore exotique envahissante peuvent être multiples : certaines espèces ont été importées pour l'Aquariophilie et relâchées accidentellement dans la nature (élodées ; *Caulerpa taxifolia*), pour l'ornementation (renouée du Japon, griffe de sorcière), ou pour l'agriculture / Sylviculture.

Toutes ces espèces perturbent l'équilibre naturel en entrant en compétition avec les espèces locales.

Certaines espèces comme le Ragondin ou le Rat musqué vont même jusqu'à modifier les milieux en provoquant l'effondrement des berges où ils creusent des galeries. Notons que beaucoup de ces espèces sont des espèces de zones humides, milieux déjà fragiles à la base et très riches en biodiversité.



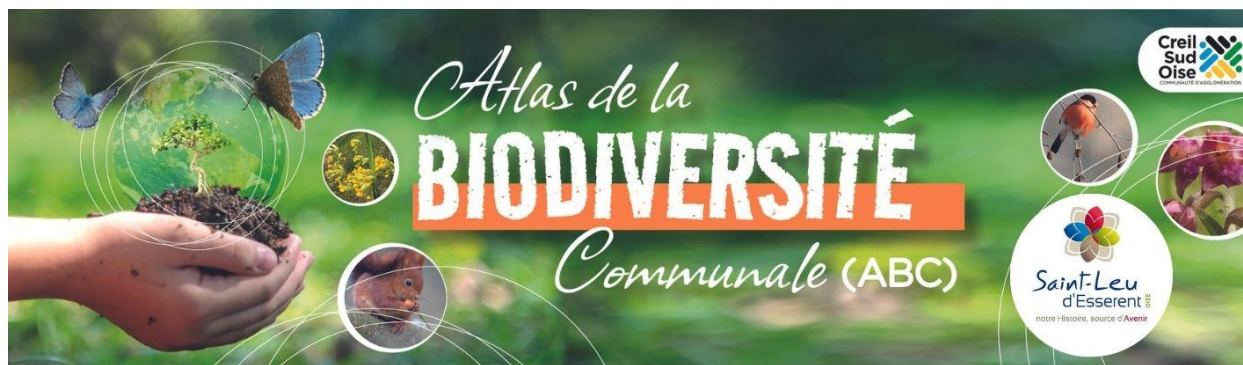
Faune exotique envahissante présente sur le territoire de l'ACSO	Impact sur les habitats naturels ( <a href="http://especes-exotiques-envahissantes.fr">http://especes-exotiques-envahissantes.fr</a> )
Bernache du Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétition directe avec les espèces autochtones : piétinements de nids, comportement très territorial et agressif qui peut empêcher l'installation d'autres oiseaux (Rehfishch et al., 2010).</li> <li>- A forte densité, les déjections des bernaches participent à la pollution et à l'eutrophisation de l'eau (Allan, 1999).</li> <li>- Piétinement et nourrissage sur les roselières, occasionnant des problèmes pour ces milieux rares et fragiles (Owen et al., 2003).</li> </ul>
Écrevisse américaine	L'espèce représente une menace pour les écrevisses indigènes, par compétition et par transmission de la peste des écrevisses (aphanomycose), dont elle est porteuse saine (Basilico et al., 2013).
Frelon à pattes jaunes, frelon asiatique	Prédateur d'insectes pour nourrir ses larves, il cause de lourdes pertes dans les colonies d'abeilles domestiques ( <i>Apis mellifera</i> ) dont il capture les butineuses à la sortie de la ruche. Il est également prédateur de nombreux autres insectes indigènes, principalement hyménoptères et diptères (Muller et al., 2013) mais les études sur son impact écologique dans sa zone d'introduction sont encore peu nombreuses.
Ochette d'Egypte	Possible compétition avec la faune indigène, de par son comportement agressif en période de reproduction (Dubois 2007), peut-être le broutage (Owen, 2003) et le vol de nids (Pieterse et Tamis, 2005). L'espèce peut également s'hybrider avec la Bernache du Canada, l'Oie cendrée et le Canard colvert.
Perche soleil	Peu d'études ont été menées sur les impacts de la Perche soleil. Des études menées dans la péninsule ibérique ont démontré que l'espèce exerce une prédation sur les œufs de poissons autochtones et sur une espèce de mollusque endémique (Garcia-Berthou et al., 2000).
Perruche à collier	Des études montrent une forte compétition concernant l'utilisation des cavités arboricoles : c'est une espèce qui s'installe précocement (dès fin janvier) dans les cavités, avant de nombreuses autres espèces ; elle est capable d'expulser les premiers occupants pour s'installer. Sur ces sites de nidification, la Perruche peut être particulièrement agressive envers les autres espèces (prédation sur les jeunes ou les œufs, agressions observées envers des écureuils, étourneaux voire Faucon crécerelle...)
Ragondin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution des herbiers et perturbation des communautés végétales et de la biodiversité liée à ces habitats (Curtet et al., 2008).</li> <li>- Dégradation des berges, accélération du colmatage du lit des rivières, perturbation du réseau hydraulique (Panzacchi et al., 2008).</li> </ul>

Rat Musqué	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution des herbiers et perturbation des communautés végétales et de la biodiversité liée à ces habitats (Curtet et al., 2008).</li> <li>- Dégradation des berges, accélération du colmatage du lit des rivières, perturbation du réseau hydraulique (Panzacchi et al., 2008).</li> <li>- Perturbation de la reproduction de certains oiseaux, poissons et invertébrés (Nummi et al., 2006).</li> <li>- Consommation d'une quantité importante de mollusques (Pascal, 2003).</li> <li>- Impacte aussi fortement la succession des espèces végétales dans les milieux aquatiques (Danell, 1996).</li> </ul>
Tamias de Sibérie	<p>Localement très abondant, les conséquences de son introduction sont encore mal connues mais une concurrence avec l'Écureuil roux est possible. Les premiers résultats montrent qu'il pourrait jouer un rôle dans la dynamique d'une maladie transmise à l'homme par les tiques, la borréliose de Lyme.</p>

Les espèces exotiques envahissantes de flore ont des impacts divers sur l'environnement, l'économie ou la santé (cbnbl, 2020) :

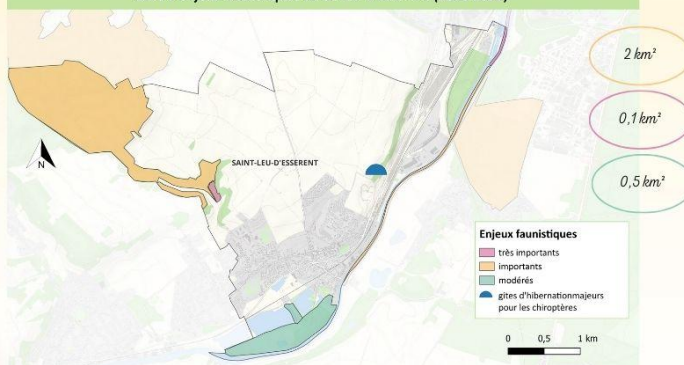
- **formation de fourrés denses monospécifiques** venant remplacer les espèces locales dans leur habitat. A titre d'exemple sur le territoire :
  - **Le Buddléia de David** (*Buddleja davidii*) : cette espèce pose notamment problème lorsqu'elle s'installe dans des milieux fragiles comme les éboulis calcaires ou les pelouses. Elle remplace ainsi les végétations pionnières locales souvent rares. Lorsque le Buddléia s'installe sur les berges de cours d'eau, il empêche la régénération naturelle des ripisylve de se faire.
  - **Les solidages exotiques** (*Solidago canadensis*, *Solidago gigantea*) s'installent également dans les zones humides ou les pelouses calcicoles, milieux patrimoniaux où elles vont remplacer la flore locale souvent remarquable.
  - **La Renouée du Japon** (*Reynoutria japonica*) : comme pour le buddleia, la renouée du japon couvrant les berges de cours empêche les ripisylves de se former.
- **fragilisation des berges de cours d'eau** : la Renouée du Japon et la Balsamine de l'Himalaya s'installent rapidement et durablement sur les berges de cours d'eau. Lorsque les parties aériennes meurent en hiver, les sols laissés à nu s'érodent rapidement.
- **modification du paysage et des habitats** : le Cerisier tardif (*Prunus serotina*) s'installe en forêt ou en lisière de forêt. Il entre en compétition avec les espèces indigènes notamment avec les strates arborescentes et arbustives.
- **dégradation de d'infrastructures publics** : l'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*) est susceptible de germer dans les interstices des chaussées et des trottoirs. Sa présence rend la gestion des systèmes ferroviaires très complexe également.
- **allergies ou irritations cutanées** : certaines espèces sont responsables de problèmes de santé non négligeables. Sur le territoire de l'ACSO notons que l'Ailante glanduleux peut provoquer des irritations cutanées lors de l'élagage ou de la coupe d'arbres.

## V. Fiches communales



**385** espèces animales dont **24** patrimoniales recensées  
**350** espèces végétales dont **9** patrimoniales recensées

Sites à enjeux faunistiques de St-Leu-d'Esserent (2011-2022)



La pelouse sèche de Saint-Leu-d'Esserent est remarquable par la présence de **9 espèces faunistiques patrimoniales** et **15 espèces d'orchidées**.



### EXEMPLES D'ACTIONS À MENER :

- Sensibilisation des habitants pour conserver la colonie d'Hirondelles des fenêtres, place de la république,
- Recherche et préservation des oiseaux nicheurs au niveau des plans d'eau et de leurs berges,
- Protection des entrées de carrières pour limiter le dérangement des chauves-souris,
- Fauche adaptée des pelouses sèches pour les préserver et éviter l'embroussaillage.

Projet financé par



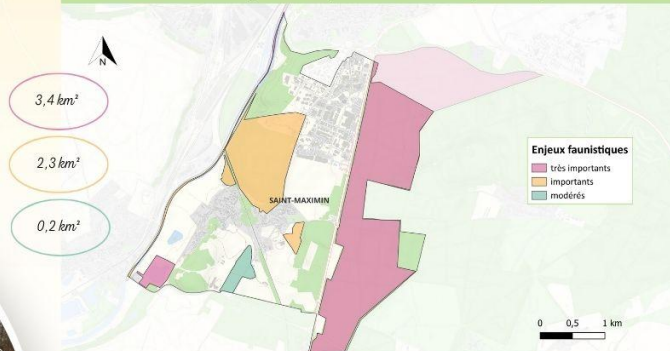
Projet réalisé par





🦋 **290** espèces animales dont **27** patrimoniales recensées  
🌸 **340** espèces végétales dont **7** patrimoniales recensées

Sites à enjeux faunistiques de Saint-Maximin (2011-2022)



La carrière dorée offre un cortège floristique favorable aux insectes et aux reptiles. Cependant ces habitats ouverts sont morcelés et de faible surface donc menacés sur le territoire.

*Stilet des Chartreux*



*Zygene transalpine*

### EXEMPLES D'ACTIONS À MENER :

- 🌸 Gestion du site de l'étang du Pont de Saint-Leu favorable à la faune patrimoniale,
- 🌸 Recherche et conservation des populations de Crapauds calamites au niveau des anciennes carrières,
- 🌸 Fauche adaptée aux pelouses sèches pour les préserver et éviter l'embroussaillage,
- 🌸 Conservation des vieux boisements et arbres creux favorables à la faune troglodyte,
- 🌸 Passage petite faune au niveau de la D1016.

Projet financé par

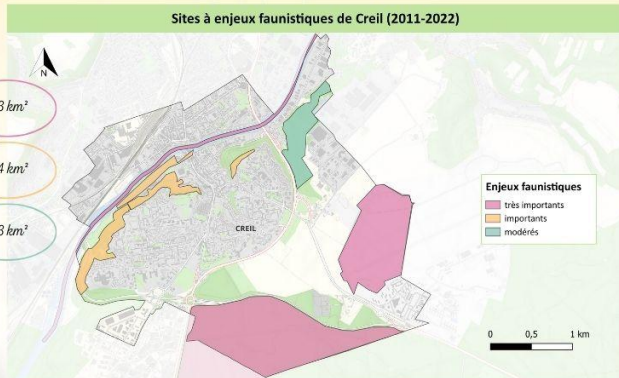


Projet réalisé par





🦋 **370** espèces animales dont **28** patrimoniales recensées  
 🌸 **318** espèces végétales dont **10** patrimoniales recensées



Les prairies de fauche de la base aérienne sont des sites à enjeux très importants. Ce sont les plus vastes zones de milieux prairiaux du département. On y recense **61 espèces patrimoniales** dont **13 faunistiques** et **48 floristiques**.

Orchis singe



Pipit farlouse

### EXEMPLES D'ACTIONS À MENER :

- 🌸 Lutte contre les espèces invasives en bord de cours d'eau,
- 🌸 Gestion naturelle des berges et ripisylves,
- 🌸 Fauche adaptée des pelouses pour les préserver et éviter l'embroussaillage.

Projet financé par



Projet réalisé par





🦋 **473 espèces animales dont 14 patrimoniales recensées**  
 🌸 **290 espèces végétales dont 9 patrimoniales recensées**

Sites à enjeux faunistiques de Villers-Saint-Paul (2011-2022)



Plusieurs sites de pelouses sont présents sur la commune. Celles de l'ancienne carrière accueille une biodiversité remarquable avec **19 espèces faunistiques protégées et 2 papillons patrimoniaux.**



### EXEMPLES D'ACTIONS À MENER :

- ✿ Réouverture d'anciennes pelouses sur coteaux et fauche adaptée des pelouses pour les préserver et éviter l'embroussaillage,
- ✿ Conservation des friches fleuries et gestion différenciée des espaces verts pour assurer une fonctionnalité des habitats ouverts pour la petite faune,
- ✿ Recherche et protection des populations de Petit Gravelot.

Projet financé par



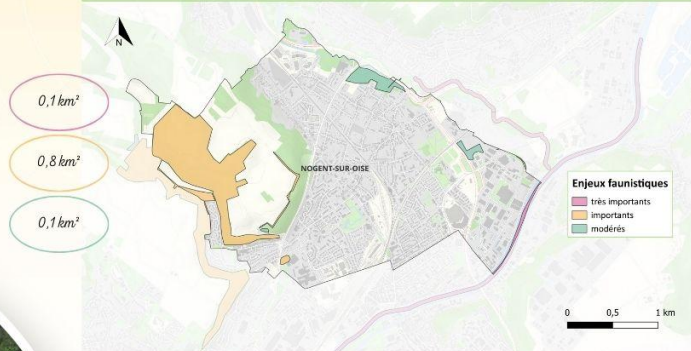
Projet réalisé par





**364** espèces animales dont **13** patrimoniales recensées  
**225** espèces végétales dont **9** patrimoniales recensées

Sites à enjeux faunistiques de Nogent-sur-Oise (2011-2022)



Les reliquats de pelouses en lisière forestière près du chemin du clos cornu est un site à enjeux importants.

**24 espèces faunistiques** y ont été recensées

dont **3 espèces protégées.**

Afin de maintenir cet espace, des mesures de gestion doivent être mises en place.

*Écureuil roux*



*Chauvette à tête noire*



### EXEMPLES D'ACTIONS À MENER :

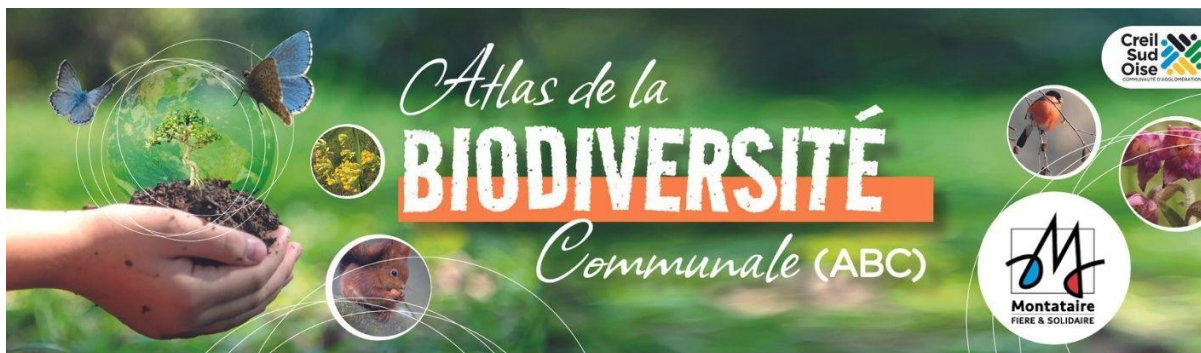
- Gestion adaptée des pelouses en lisière de bois pour les préserver,
- Conservation des vieux bois sur coteaux, des arbres creux et du bois mort,
- Gestion favorable de la mare du Lycée Marie-Curie pour la préservation des tritons (pente douce, berges végétalisées naturellement, absence de poissons, conservation des herbiers aquatiques sur 1/3 de la surface...).

Projet financé par



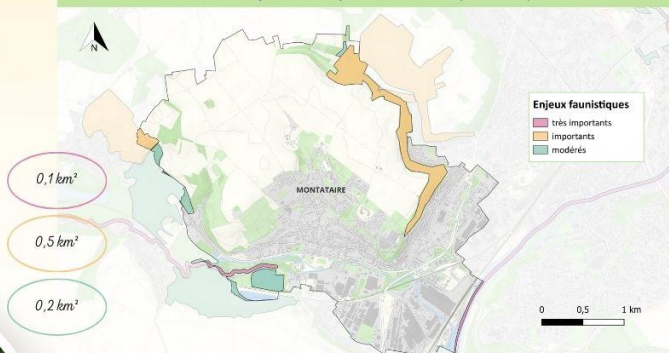
Projet réalisé par





**346** espèces animales dont **16** patrimoniales recensées  
**120** espèces végétales dont **4** patrimoniales recensées

Sites à enjeux faunistiques de Montataire (2011-2022)



La forêt communale de Montataire et de la garenne de Froidmont sont des sites à enjeux importants.

**35 espèces faunistiques patrimoniales**  
 dont 30 oiseaux et **5 espèces protégées**  
 y ont été recensées.



### EXEMPLES D'ACTIONS À MENER :

- Préservation des zones humides favorables au Bruant des roseaux,
- Protection des entrées de carrières pour limiter le dérangement des chauves-souris,
- Conservation des vieux bois sur coteaux, des arbres creux et du bois mort,

Projet financé par



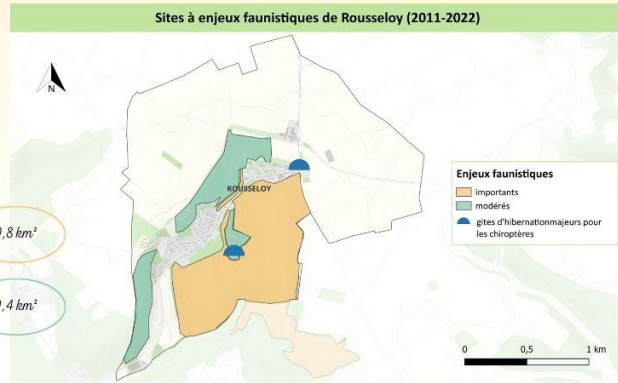
Projet réalisé par










 **183 espèces animales** dont **11 patrimoniales** recensées  
 **174 espèces végétales** recensées



Le bois des garennes est un site à enjeux important pour les oiseaux et les chauve-souris. **11 espèces patrimoniales** et **4 protégées** y ont été observées dont les rares **Flambé** et **Criquet noir ébène**.



### EXEMPLES D'ACTIONS À MENER :

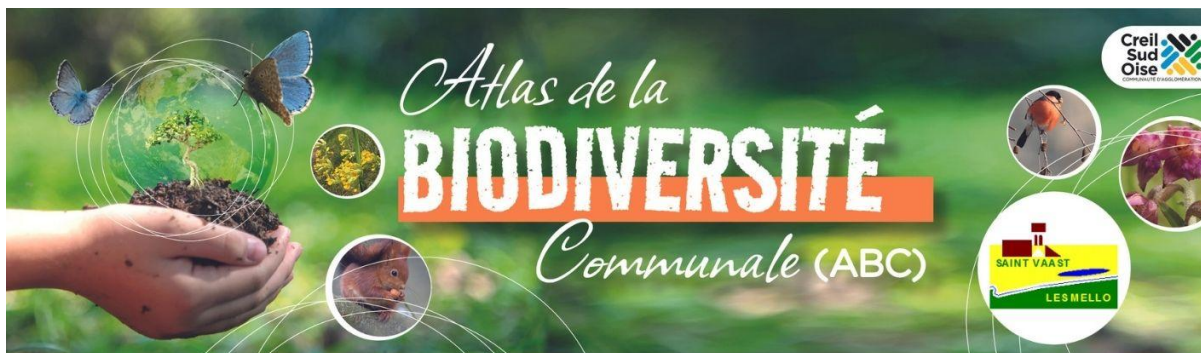
-  Protection des entrées de carrières pour limiter le dérangement des chauves-souris,
-  Sensibilisation des habitants aux chauve-souris pour éviter le dérangement,
-  Recherche d'amphibiens morts sur la D110 en période de migration prénuptiale (février).

Projet financé par



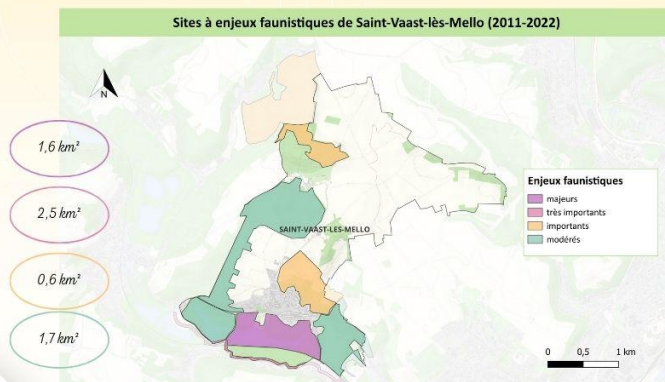
Projet réalisé par





**410** espèces animales dont **20** patrimoniales recensées  
**409** espèces végétales dont **3** patrimoniales recensées

Sites à enjeux faunistiques de Saint-Vaast-lès-Mello (2011-2022)



Les étangs du marais chantraine accueillent une biodiversité faunistique remarquable, **74 espèces protégées** et **18 espèces patrimoniales** y ont été recensées dont de nombreux anatidés.

*Canard souchet*



*Fuligule milouin*

### EXEMPLES D'ACTIONS À MENER :

- Lutte contre les espèces invasives en bord de cours d'eau et au niveau des anciennes carrières,
- Gestion naturelle des berges et ripisylves,
- Maintien de la gestion conservatoire des habitats de pelouses du site des Glachoirs.

Projet financé par

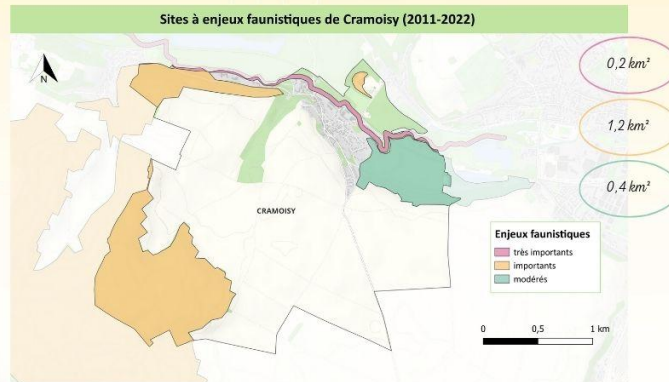


Projet réalisé par





🦋 126 espèces animales dont 8 patrimoniales recensées  
 🌸 204 espèces végétales dont 1 patrimoniale recensées



Le Grand-Bois est un site à enjeux important par la présence de **31 espèces faunistiques protégées**.  
**5 espèces patrimoniales** ont été recensées dont plusieurs **chauve-souris** et le **muscardin**.



### EXEMPLES D'ACTIONS À MENER :

- 🌸 Plantation de haies pour lutter contre la fragmentation des habitats,
- 🌸 Sensibilisation des habitants aux chauve-souris pour éviter le dérangement,
- 🌸 Mise en place d'un crapauduc sur la D12.


Projet financé par

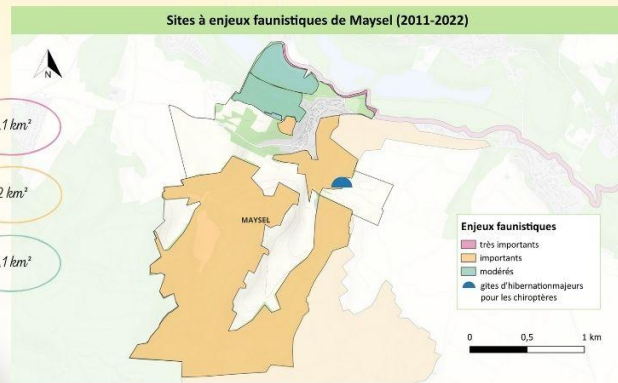


Projet réalisé par





 **167** espèces animales dont **11** patrimoniales recensées  
 **283** espèces végétales dont **1** patrimoniale recensées






La pelouse sèche près du chemin des carrières est un espace à enjeux important.  
**45 espèces faunistiques** y ont été recensées dont **15 protégées** et **3 menacées** comme la Coronelle lisse.

*Coronelle lisse*



*Muscardin*

## EXEMPLES D'ACTIONS À MENER :

-  Préservation des arbres à cavités pour favoriser la présence du Rouge queue à front blanc,
-  Protection des entrées de carrières pour limiter le dérangement des chauves-souris,
-  Conservation des friches fleuries et gestion différenciée des espaces verts pour assurer une fonctionnalité des habitats ouverts pour la petite faune.

Projet financé par

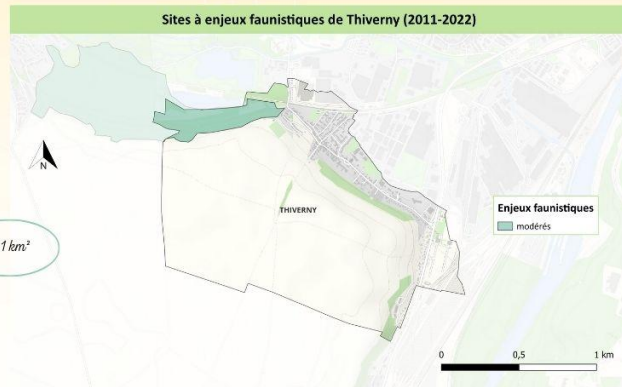


Projet réalisé par





**107** espèces animales dont **4** patrimoniales recensées  
**168** espèces végétales recensées



La forêt de feuillus près du Clos des vignes est un espace naturel à enjeux pour diverses espèces, dont au moins **8 espèces de chauve-souris** et pour les **oiseaux** tel que le Serin cini ou encore les **papillons** avec la présence du Petit mars changeant.



### EXEMPLES D'ACTIONS À MENER :

- Préservation des arbres (trembles, saules...) favorables au Petit mars changeant,
- Lutte contre les espèces invasives,
- Plantation de haies pour lutter contre la fragmentation des habitats.

Projet financé par



Projet réalisé par



### BIBLIOGRAPHIE

ACEMAV coll., DUGUET R. & MELKI F.ed., 2003 - les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Biotope, Mèze (Collection Parthénope). 480 p.

ARTHUR L., LEMAIRE M., 2009. - Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

BOURNERIAS M., Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Paris, SEDES, 1968 (édition 2001), 290 p.

CHEYREZY T., MOREL C. & PIERROUX A. 2017 – La Butte de la Garenne, le Marais et la Grande Prairie de Monchy-Saint-Eloi - Plan de gestion 2017-2026. Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France : 93 pp + annexes.

COMMECY X. (coord.), BAVEREL D., MATHOT W., RIGAUX T., ROUSSEAU C. (2013). Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. *L'Avocette* 37 (1), 352 P.

DUMONT, Q. (coord.), WATTERLOT, A., BUCHET, J., TOUSSAINT, B. & HAUGUEL, J.-C., 2020. - Plantes exotiques envahissantes des Hauts-de-France : 34 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 156 p.

FÉDÉRATION DE PÊCHE DE L'OISE – Annuaire piscicole (extrait) 2017.

FONTAINE B., MOUSSY C., CHIFFARD CARRICABURU J., DUPUIS J., COROLLEUR E., SCHMALTZ L., LORRILLIÈRE R., LOÏS G., GAUDARD C. 2020. Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs. MNHN- Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France - Service connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 46 pp

GRAND D., BOUDOT J.-P., 2006 - Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. Biotope, Mèze (Collection Parthénope). 480 p.

HYDROSPHERE, compte rendu annuel de pêche sur le département de l'Oise (extrait), 2013.

LEVY, V. (coord.), WATTERLOT, W., BUCHET, J., TOUSSAINT, B. & HAUGUEL J.-C., 2015 – Plantes exotiques envahissantes du Nord-Ouest de la France : 30 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 140 p. Bailleul.

MONNET S., Picardie Nature, 2016 - Espèces animales exotiques envahissantes de Picardie, 39 p.

OFB, Fiches opération Maysel, 2021

PAQUIN M., ROULOT J. et LÉVÊQUE P. - S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire - GUIDE ABC, 2014, 80 P.

PICARDIE NATURE (Coord.), 2016. Listes rouges régionales de la faune menacée de Picardie. les Chiroptères, les Mammifères terrestres, les Mammifères marins, les Amphibiens/Reptiles, les Araignées "orbitèles", les Coccinelles, les Orthoptères, les Odonates, les Rhopalocères et Zygènes.

TAPIERO A, Fédération des Conservatoires d'espaces Naturels, Plan national d'actions en faveur des chiroptères 2016 – 2025. Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, 2017.

## WEBOGRAPHIE

- **Bases de données :**

La base collaborative d'observation de la faune sauvage en Picardie : [clcnat.fr](http://clcnat.fr)

le Système d'information sur la flore et la végétation développé du Conservatoire botanique national de Bailleul : <https://www.cbnbl.org/digitale2>

- **sites ressources pour les Hauts-de-France et le département de l'Oise :**

<https://www.cbnbl.org/>

<http://cen-hautsdefrance.org/>

<https://www.ccl-valleedoree.fr/>

<https://www.parc-oise-paysdefrance.fr/>

<https://www.smbvbreche.fr/smbvb>

<http://www.syndicatmixtedesmaraisdesacy.sitew.fr/>

<https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

<https://www.peche60.fr/>

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

<https://www.oise.fr/actions/environnement-et-developpement-durable/environnement/espaces-naturels-sensibles>

<http://www.tvb-picardie.fr/>

- **sites ressources nationaux :**

<https://ecureuils.mnhn.fr/ecureuil-de-coree>

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr>

<https://inpn.mnhn.fr>

<https://cesco.mnhn.fr/fr>

<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/fr>

<https://www.ramsar.org/fr>

<https://www.brgm.fr/>

# ANNEXE 1



## Hiérarchisation des enjeux de conservation de divers groupes de faune pour le département de l'Oise

### SEPTEMBRE 2020 - OBSERVATOIRE FAUNE



«l'observatoire faune en Picardie» et «l'opération faune protégée et bâtiments» sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER - FSE pour la Picardie.

Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires





# Hiérarchisation des enjeux de conservation de divers groupes de faune pour le département de l'Oise

**Pilotage :** Conseil Départemental de l'Oise

**Rédaction - Coordination technique et scientifique :** Picardie Nature

**Contributeurs :**

- Gratiën Testud (Responsable SIG - Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France)
- Thibaut Gérard (Coordinateur du réseau Papillons)
- Sébastien Maillier (Salarié référent Papillons - Picardie Nature)
- Sébastien Legris (Salarié référent Reptiles-Amphibiens, Odonates et Araignées - Picardie Nature)
- Lucie Dutour (Salariée référente Chauves-souris - Picardie Nature)
- Thomas Hermant (Salarié référent Mammifères terrestres et Coccinelles - Picardie Nature)
- Emmanuel Das Graças (Responsable départemental Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France )
- Simon Barbier (Salarié référent entomologie - Picardie Nature)
- Jean-Baptiste Desbas (Gestionnaire de base de données - Picardie Nature)
- Jean-Adrien Noël (Chargé d'études faune - Picardie Nature)
- Damien Top (Chargé d'études / Chargé de mission Vallée de l'Automne - Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France)

**Photographies de la page de garde :** DOMISSE Géraldine (Vipère péliade), HERCENT Jean-Luc (Azuré de la croisette et Décticelle des bruyères), LAHAYE Pauline (Campagnol amphibie), LETHEVE Xavier (Grand Murin), MAILLIER Sébastien (Sympetrum noir), TOP Damien (Gobemouche noir) et VIDAL Emmanuel (Dolomède).

**Le document doit être cité comme suit :** Picardie Nature (Coord.), 2020. *Hiérarchisation de divers groupes de faune pour le département de l'Oise*. les Chiroptères, les Mammifères terrestres, les oiseaux, les Reptiles-Amphibiens, les Araignées "Orbitèles", les Coccinelles, les Odonates, les Orthoptères, les Rhopalocères-Zygènes, les Hétérocères.

## Sommaire

### **Introduction** **p.04**

Données mobilisées	p.05
Application de la méthode	p.06
Détail des critères retenus	p.07
Catégories	p.10
Limites de l'évaluation	p.11

### **Résultats des évaluations** **p.12**

Oiseaux	p.13
Chiroptères	p.15
Mammifères terrestres	p.16
Reptiles-Amphibiens	p.17
Odonates	p.18
Orthoptères	p.19
Rhopalocères-Zygènes,	p.20
Coccinelles	p.21
Araignées "Orbitèles"	p.21

### **Groupes de faune non évalués selon la méthodologie : proposition de listes d'espèces à enjeux potentiels de conservation** **p.22**

Hétérocères	p.22
Poissons	p.24
Décapodes	p.25
Mollusques	p.25
Coléoptères saproxyliques	p.25

### **Bibliographie** **p.26**

**ANNEXE I** : État des éléments disponibles pour l'évaluation des groupes d'espèces

**ANNEXE II** : Groupes traités avec adaptation de la méthode

## Introduction

Le Conseil Départemental de l'Oise a fait appel à Picardie Nature pour la réalisation d'un référentiel isarien dans le but de hiérarchiser les enjeux de conservation de divers groupes de faune pour le département. Cette adaptation au territoire de l'Oise doit faire ressortir les spécificités locales pour mettre en place des moyens d'actions adaptés. Ces informations doivent notamment permettre de mieux définir la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS), ainsi que de l'évaluer. Il s'agit en priorité de définir des sites pour les espèces à plus fort enjeu, en vérifiant que ceux-ci sont bien couverts par des ENS. Dans un second temps, ce travail aidera à évaluer la gestion menée sur les ENS par rapport aux espèces et habitats cibles.

La méthodologie proposait reprend différents travaux réalisés par le Conservatoire botanique de Bailleul (CBNBL), notamment la hiérarchisation des enjeux de conservation pour la flore vasculaire des Hauts de France (BLERVAQUE L., HAUGUEL J-C, TOUSSAINT B., WATTERLOT A., 2017) et la Hiérarchisation des enjeux de conservation des bryophytes pour les départements de l'Aisne de l'Oise et de la Somme (HAUGUEL J-C, 2016). Rappelons, que ces mêmes méthodes ce sont inspirées des travaux réalisés par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) (BARNEIX & GIGOT, 2013). L'ensemble des critères applicables à la faune ont été repris, avec quelques compléments. Les critères ont été limités pour éviter l'utilisation du « dire d'expert » et permettre d'éventuelles comparaisons avec d'autres départements.

Pour certains groupes de faune traités, des adaptations de la méthodologie ont été proposées selon les éléments disponibles (état des connaissances sur la répartition et l'écologie des espèces, référentiels existants...). L'ensemble des évaluations ont été soumises pour avis et validation aux contributeurs associés au projet.

## Données mobilisées

Les données utilisées dans le cadre de ce travail proviennent essentiellement de la base de données Clicnat administrée par Picardie Nature. La base est alimentée par des contributeurs bénévoles et salariés, ainsi que des structures partenaires.

- Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie
- Museum National d'Histoire Naturel
- Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard
- Parc Naturel Régional Oise-Pays de France
- Parc Naturel Régional de la Baie de Somme Picardie Maritime
- Association des Entomologistes de Picardie
- Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement Val d'Authie
- Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement de l'Aisne
- Union Régionale des CPIE de Picardie
- LPO Oise
- LPO Aisne
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
- Office National des Forêts
- Fédération de la Somme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- Syndicat mixte AMEVA
- Voies navigables de France
- Energie TEAM
- Communauté d'agglomération de Saint-Quentin
- Amiens Métropole

## Application de la méthode

Le choix des valeurs appliquées pour le calcul (période de référence, maille utilisée, nombre de citations...) et les critères (indices de vulnérabilité, responsabilité départemental...) sont issus en partie des travaux du CBNBL.

L'évaluation des enjeux de conservation repose sur 5 critères :

- **l'indice de vulnérabilité** qui vise à calculer un niveau de menace de l'espèce en croisant les listes rouges régionale et nationale ;
- **l'originalité biogéographique** dont le but est d'apprécier la part de répartition d'une espèce dans les Hauts-de-France par rapport au territoire national, afin de dégager une éventuelle spécificité régionale ;
- **la responsabilité départementale**, afin de montrer le rôle du département de l'Oise dans la répartition de l'espèce par rapport à l'échelle du territoire picard ;
- **la particularité biogéographique**, soit la situation de l'espèce par rapport à son aire biogéographique (ex : en marge de son aire de répartition, isolat, fragmentation sévère...).
- **la menace sur l'habitat**, si l'espèce vit ou non dans un habitat particulièrement menacé.

Pour chacun de ces critères, des cotations ont été appliquées, sachant que l'indice de vulnérabilité et la responsabilité départementale jouent un rôle prépondérant dans la note finale. Enfin, l'addition de l'ensemble des cotations permet de calculer la valeur d'enjeux du département de l'Oise pour la conservation de l'espèce.

### Espèces retenues à l'évaluation

Les espèces considérées sont celles faisant partie de la liste des espèces déterminantes ZNIEFF, dont la réactualisation a été réalisée en 2019, et dont la présence a été avérée dans le département de l'Oise au cours de ces 10 dernières années (2010-2020), d'après les éléments disponibles dans la base de données Clicnat.

## Détail des critères retenus

### A - Indice de Vulnérabilité (IV)

L'indice est inspiré des travaux récents du Conservatoire botanique national de Bailleul concernant la hiérarchisation des enjeux de conservation pour la flore vasculaire des Hauts de France (BLERVAQUE, L., HAUGUEL, J.-C., TOUSSAINT, B. & WATTERLOT A., 2017), qui reprend la méthode élaborée par le MNHN (Barneix & Gigot, 2013).

La méthode préconise d'associer la Liste rouge régionale et la Liste rouge nationale. Les niveaux de menace à l'échelle régionale sont généralement plus élevés puisque les mêmes seuils quantitatifs, définis par l'UICN (UICN, 2011), sont utilisés pour réaliser l'ensemble des Listes rouges, quelle que soit l'échelle géographique. L'approche de Barneix & Gigot (2013) permet donc d'augmenter le score des taxons menacés au niveau national. Néanmoins, leur méthode tend également à diminuer le score des taxons menacés régionalement mais non menacés à l'échelle nationale."

L'Indice de Vulnérabilité (IV) est calculé suivant 5 classes de menace (figure 3). Les taxons catégorisés comme DD (Données insuffisantes), sont regroupées avec les taxons NT (quasi menacés), suivant le principe de précaution évoqué par Bunnell et al. (2009).

Liste rouge régionale	CR	5	5	5	5	5
	EN	4	4	4	5	5
	VU	3	3	4	4	5
	NT/DD	2	2	3	3	4
	LC	1	1	2	2	2
Indice de Vulnérabilité (IV)	LC	NT/DD	VU	EN	CR	
Liste rouge nationale						

La cotation retenue correspond au score de l'indice de Vulnérabilité obtenu.

IV	Niveau de vulnérabilité
5	Niveau de vulnérabilité alarmant
4	Niveau de vulnérabilité préoccupant
3	Niveau de vulnérabilité significatif
2	Niveau de vulnérabilité notable
1	Niveau de vulnérabilité faible

### B - Originalité Biogéographique (OB) des Hauts-de-France par rapport au territoire métropolitain

Le travail s'appuie sur les cartes de répartition des atlas nationaux lorsqu'elles sont disponibles. Les cartes proposées sur le site de l'INPN ont également été utilisées, bien que pas toujours actualisées et pouvant présenter des lacunes de prospections selon les régions et les groupes. L'appréciation de la part des hauts-de-France dans la répartition d'une espèce, par rapport au reste du territoire métropolitain, est donc plus ou moins aisée selon les groupes étudiés. Dans certains cas, il peut s'avérer nécessaire d'avoir recours au dire d'expert, mais le manque d'informations sur ce critère peut aussi nécessiter d'abandonner l'évaluation du groupe.

Nous proposons les 3 cotations suivantes :

- 0. faible. la part des hauts-de-France représente moins de 10% de la répartition nationale de l'espèce,
- 1. moyenne. la part des hauts-de-France représente entre 10 et 20% de la répartition nationale de l'espèce,
- 2. forte. la part des hauts-de-France représente plus de 20% de la répartition nationale de l'espèce.

### **C - Responsabilité départementale (ID) par rapport aux autres départements du territoire picard**

Il s'agit ici de créer un indice de Responsabilité départementale (ID) en reprenant la formule utilisée pour l'Indice de Responsabilité régionale (IR), défini par le MNHN (Barneix & Gigot, 2013).

Cet indice départemental quantifie l'écart entre la proportion de la population de l'ex-région Picardie d'un taxon contenue dans le département de l'Oise (valeur observée  $V_o$ ) et la proportion attendue dans le département (valeur attendue  $V_a$ ). La valeur attendue étant définie comme le rapport entre la surface du département et la surface totale de l'ex-région Picardie (figure 5).  $V_a$  représente ainsi la proportion de la population de Picardie d'une espèce attendue dans le département, en supposant qu'elle a une distribution homogène sur l'ensemble du territoire picard. Le département possède une responsabilité pour la conservation d'une espèce si la valeur observée  $V_o$  est supérieure à la valeur attendue  $V_a$ .

Pour ce travail, la distribution est appréciée d'après le nombre de mailles 1x1km occupées par l'espèce sur la dernière décennie de 2010 à 2020, d'après les données centralisées dans Clicnat et SIRF.

**Valeur attendue ( $V_a$ ) = (Surface Oise / Surface Picardie) × 100**

$$V_a = (6266/18434) \times 100 = 33,99$$

**Valeur observée ( $V_o$ ) = (Distribution de l'espèce dans l'Oise / Distribution de l'espèce en Picardie) x 100**

Une fois la Valeur observée ( $V_o$ ) obtenue, un coefficient (Coef) a été appliqué pour réajuster cette valeur par rapport à la pression de prospection, variable d'un département à l'autre à l'échelle de la Picardie.

**Coef = Taux de prospection de l'Oise (Nb maille prospectée dans l'Oise/Nb maille total dans l'Oise)/Taux de prospection de Picardie (Nb maille prospectée en Picardie /Nb maille total de Picardie)**

**ID =  $V_o$  x Coef**

Notons que les fourchettes proposées ci-dessous de la Valeur observée ( $V_o$ ) suivant la valeur attendue ( $V_a$ ) ont été réajustées pour être appliquées à l'échelle du territoire considéré (département/ex-région Picardie), la méthode initiale s'appliquant à une toute autre échelle (Région/Nationale).

Indice de responsabilité départementale (ID)	1	2	3	4	5
Valeur observée ( $V_o$ ) suivant la Valeur attendue ( $V_a$ )	< $V_a$	[ $V_a$ ; 1,5 $V_a$ [	[1,5 $V_a$ ; 2 $V_a$ [	[2 $V_a$ ; 2,5 $V_a$ [	> 2,5 $V_a$



ID	Niveau de responsabilité départementale
5	Responsabilité départementale majeure
4	Responsabilité départementale forte
3	Responsabilité départementale significative
2	Responsabilité départementale modérée
1	Responsabilité départementale faible
DD	Responsabilité départementale indéterminée

La responsabilité départementale a été évaluée comme indéterminée (DD) lorsque les éléments de connaissance étaient insuffisants ou que l'état de la base Clicnat ne permettait pas de réaliser le calcul, généralement en raison d'un manque de données ou d'effort de prospection de l'espèce pas assez conséquent.

La cotation retenue correspond au score de l'indice Départemental (ID) obtenu.

### D - Particularité biogéographique

Caractérisation, en référence aux publications sur la répartition des espèces, pour chaque espèce de sa situation dans l'Oise par rapport à son aire biogéographique : marge de l'aire de répartition, isolat, centre de l'aire de répartition, aire sévèrement fragmentée.

Cotation retenue : oui (+1) / non (0)

### E - Menace sur l'habitat de l'espèce

Espèce vivant principalement (c'est-à-dire présentant une faible amplitude écologique) dans un habitat naturel particulièrement menacé de disparition ou à fonctionnement écologique très particulier et menacé.

Cotation retenue : oui (+1) / non (0)

### F - Valeurs d'enjeux du département de l'Oise pour la conservation de l'espèce

Calculé en réalisant la somme de l'ensemble des sous-critères précédents (A+B+C+D+E).

Catégories	Valeur d'Enjeux (VA)	Niveaux d'Enjeux (NE)
V	> 9	Enjeux majeurs
IV	[8 ; 9]	Enjeux très importants
III	[5 ; 7]	Enjeux importants
II	[3 ; 4]	Enjeux modérés
I	< 3	Enjeux faibles

La valeur d'enjeux maximum est de 14.

## Catégories

**V - Enjeux majeurs** : taxon/syntaxon pour lequel le territoire étudié possède une responsabilité dépassant le cadre régional pour sa conservation (responsabilité nationale à supra-nationale) ;

**IV - Enjeux très importants** : taxon/syntaxon pour lequel le territoire étudié possède une responsabilité régionale pour sa conservation (responsabilité régionale) et qui est peu présente dans d'autres territoires à l'échelle régionale ;

**III - Enjeux importants** : taxon/syntaxon pour lequel le territoire étudié possède une responsabilité régionale pour sa conservation (responsabilité régionale), mais qui est présente de manière significative dans d'autres territoires au niveau régional ;

**II – Enjeux modérés** : taxon/syntaxon pour lequel le territoire étudié possède une responsabilité à l'échelle du territoire étudié pour sa conservation (responsabilité locale),

**I – Enjeux faibles** : taxon/syntaxon pour lequel le territoire étudié ne présente pas de responsabilité particulière.

**0 – Enjeux indéterminés** : taxon/syntaxon connue dans le département de l'Oise sur la période 2010-2020, mais dont le manque de connaissance n'a pas permis l'évaluation. Il s'agit généralement d'espèces échappant aux techniques de détection ordinairement utilisées, et/ou faisant pas ou très peu l'objet de recherches spécifiques, et/ou nouvellement arrivées et/ou non établies de façon certaine sur le territoire «Picardie» .

## Limites de l'évaluation

La méthode proposée est applicable uniquement pour les groupes bénéficiant d'une liste rouge picarde, pour lesquels le calcul de l'indice de vulnérabilité est possible. Pour les autres groupes, d'autres référentiels ont été utilisés par défaut. Un état des éléments disponibles pour l'évaluation des groupes d'espèces est proposé en ANNEXE I.

### Espèces évaluées au cours d'une démarche d'élaboration des listes rouges

Les groupes concernés sont les Oiseaux, les Chiroptères, les Mammifères terrestres, les Reptiles-Amphibiens, les Araignées "Orbitèles", les Coccinelles, les Odonates, les Orthoptères et les Rhopalocères-Zygènes.

Les éléments n'étant pas toujours disponibles pour une pleine utilisation de la méthode, des adaptations ont été apportées pour certains groupes de faune, notamment en cas de manques concernant :

- **les listes rouges (UICN) nationales**, pour le calcul de l'indice de vulnérabilité, qui a nécessité de s'appuyer uniquement sur les critères des listes rouges picardes ou d'autres référentiels existants.
- **la cartographie nationale**, qui a limité dans certains cas l'appréciation du critère de l'originalité biogéographique.
- **les références bibliographiques** pour apprécier des critères comme « la particularité biogéographique » et « la menace sur les habitats de l'espèce ». Ce manque a généralement été comblé en se référant aux résultats des travaux de listes rouges picardes.

Les adaptations apportées sont précisées dans le tableau en ANNEXE II.

### Les autres espèces ne bénéficiant pas de listes rouges picardes

Pour ces groupes non évalués selon la méthodologie, l'évaluation s'est faite au cas par cas selon les éléments disponibles.

#### les Hétérocères :

Pour ce groupe, certaines espèces rares et/ou menacées, non présentes dans la liste des espèces déterminantes ZNIEFF ont été ajoutées à l'évaluation. Cet ajout concerne également, des espèces absentes de Clicnat, mais avec des données disponibles sur le site de lepi'net. Une fois la liste des espèces arrêtée, un calcul de la responsabilité départementale a été réalisé d'après les données disponibles dans Clicnat, tout en ayant conscience que les connaissances sur ce groupe de faune sont en partie lacunaires. Ce calcul a permis de mettre en évidence des espèces uniquement ou majoritairement présentes dans le département. Il a ensuite été ajusté à dire d'expert, en augmentant ou diminuant le niveau d'enjeux de certaines espèces, selon certains critères comme :

- une sous-prospection des habitats utilisés par l'espèce (détection sous-estimée),
- une absence ou faible détection avec les méthodes de suivis traditionnels (ex : espèces non ou peu attirées par la lumière des pièges nocturnes),
- un intérêt biogéographie (part importante des populations de l'espèce en Picardie par rapport au reste du niveau national, notamment d'après les cartes disponibles sur le site de Lepi'net),
- la dynamique des populations au niveau picard ou national (espèces dont les populations sont connues pour être en augmentation ou en régression, appréciable notamment selon l'état de conservation des habitats utilisés).

Ces critères ont été appréciés par le coordinateur du réseau « papillon » de Picardie, les salariés de Picardie Nature référents du réseau papillons et des questions entomologiques.

#### Autres groupes :

Une liste a été proposée pour les autres groupes de faune, pour lesquels la méthode n'est pas applicable, mais qui disposent d'un minimum d'informations permettant d'apprécier un indice de vulnérabilité ou des enjeux patrimoniaux particuliers, d'après diverses listes ou référentiels existants.

Plusieurs groupes sont concernés, les poissons, les décapodes, les coléoptères (hors coccinelles) et les mollusques.

Les listes ou référentiels existants sont de natures diverses :

- liste rouge (UICN) aux échelles nationale, européenne et mondiale, en retenant les espèces NT, VU, EN et CR ;
- liste régionale des insectes à protéger en Picardie (ADEP, 1993) ;
- liste des espèces définies pour la Stratégie Nationale de Création d'Aires Protégées (SCAP).

Les espèces répondant aux critères précédents ont ainsi été évaluées comme présentant des enjeux potentiels de conservation importants à majeurs.

# Résultats des évaluations

## Oiseaux

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Indice de Vulnérabilité						Niveaux d'enjeux
		A – Originalité Biogéographique	B – Responsabilité Départementale	C – Particularité Biogéographique	D – Menace Habitat	E – Valeurs d'enjeux	F – Valeurs d'enjeux	
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot)	5	0	5	1	1	12	Enjeux majeurs
Râle des genêts	<i>Crex crex</i> (L.)	5	1	3	1	1	11	Enjeux majeurs
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i> L.	3	0	5	1	1	10	Enjeux majeurs
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas)	4	1	4	1	0	10	Enjeux majeurs
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i> (L.)	4	0	4	1	0	9	Enjeux très importants
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i> L.	3	0	4	1	1	9	Enjeux très importants
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i> (L.)	5	0	1	1	1	8	Enjeux très importants
Milan noir	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert)	5	0	2	1	0	8	Enjeux très importants
Locustelle lusciniôïde	<i>Locustella luscinioides</i> (Savi)	5	0	1	1	1	8	Enjeux très importants
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i> (L.)	5	1	1	1	0	8	Enjeux très importants
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i> (L.)	4	0	2	1	1	8	Enjeux très importants
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i> (L.)	4	0	3	1	0	8	Enjeux très importants
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechst.)	3	0	4	1	0	8	Enjeux très importants
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i> (L.)	4	0	1	1	1	7	Enjeux importants
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i> L.	3	0	3	1	0	7	Enjeux importants
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (L.)	2	0	3	1	0	6	Enjeux importants
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i> L.	4	0	1	1	0	6	Enjeux importants
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i> (L.)	4	0	2	0	0	6	Enjeux importants
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i> L.	4	1	1	0	0	6	Enjeux importants
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	4	0	2	0	0	6	Enjeux importants
Mésange noire	<i>Parus ater</i> L.	1	0	4	0	0	5	Enjeux importants
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i> L.	2	0	1	1	1	5	Enjeux importants
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i> (L.)	3	0	2	0	0	5	Enjeux importants
Serin cini	<i>Serinus serinus</i> (L.)	3	0	2	0	0	5	Enjeux importants
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i> (L.)	3	0	2	0	0	5	Enjeux importants
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i> (L.)	2	0	3	0	0	5	Enjeux importants
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i> L.	4	0	1	0	0	5	Enjeux importants
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i> (L.)	4	0	1	0	0	5	Enjeux importants
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i> L.	4	0	1	0	0	5	Enjeux importants
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i> L.	3	0	1	0	1	5	Enjeux importants
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i> (L.)	4	0	1	0	0	5	Enjeux importants
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i> (L.)	3	0	2	0	0	5	Enjeux importants
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i> (L.)	4	0	1	0	0	5	Enjeux importants
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i> (L.)	3	1	1	0	0	5	Enjeux importants

Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula (L.)</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Pic mar	<i>Dendrocopos medius (L.)</i>	1	0	3	0	0	4	Enjeux modérés
Canard souchet	<i>Anas clypeata L.</i>	2	1	1	0	0	4	Enjeux modérés
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella L.</i>	3	0	1	0	0	4	Enjeux modérés
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)</i>	3	0	1	0	0	4	Enjeux modérés
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis (L.)</i>	3	0	1	0	0	4	Enjeux modérés
Mésange boréale	<i>Parus montanus Baldenst.</i>	3	0	1	0	0	4	Enjeux modérés
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus (L.)</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata (L.)</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica L.</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis L.</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua (Scopoli)</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus (L.)</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo L.</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus (L.)</i>	3	0	1	0	0	4	Enjeux modérés
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius (Scopoli)</i>	3	0	1	0	0	4	Enjeux modérés
Oedicnème criard	<i>Burhinus oediconemus (L.)</i>	3	0	1	0	0	4	Enjeux modérés
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus (L.)</i>	3	0	1	0	0	4	Enjeux modérés
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus (L.)</i>	3	0	1	0	0	4	Enjeux modérés
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus Tunstall</i>	3	0	1	0	0	4	Enjeux modérés
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis (L.)</i>	3	0	1	0	0	4	Enjeux modérés
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus (L.)</i>	3	0	1	0	0	4	Enjeux modérés
Canard chipeau	<i>Anas strepera L.</i>	3	0	1	0	0	4	Enjeux modérés
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia (Boddaert)</i>	1	0	2	0	0	3	Enjeux modérés
Pipit farouise	<i>Anthus pratensis (L.)</i>	2	0	1	0	0	3	Enjeux modérés
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis (L.)</i>	2	0	1	0	0	3	Enjeux modérés
Martinet noir	<i>Apus apus (L.)</i>	1	0	2	0	0	3	Enjeux modérés
Pigeon colombin	<i>Columba oenas L.</i>	1	0	2	0	0	3	Enjeux modérés
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo L.</i>	2	0	1	0	0	3	Enjeux modérés
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna (L.)</i>	2	0	1	0	0	3	Enjeux modérés
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola L.</i>	2	0	1	0	0	3	Enjeux modérés
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti (Temminck)</i>	1	0	1	0	0	2	Enjeux faibles
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus Temminck</i>	1	0	1	0	0	2	Enjeux faibles
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis (Pallas)</i>	1	0	1	0	0	2	Enjeux faibles
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica (L.)</i>	1	0	1	0	0	2	Enjeux faibles
Foulque macroule	<i>Fulica atra L.</i>	1	0	1	0	0	2	Enjeux faibles
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo (L.)</i>	1	0	1	0	0	2	Enjeux faibles
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	/	/	DD	/	/	0	Enjeux indéterminés
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe (L.)</i>	5	/	DD	/	/	0	Enjeux indéterminés
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris (L.)</i>	5	/	DD	/	/	0	Enjeux indéterminés
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor L.</i>	5	/	DD	/	/	0	Enjeux indéterminés
Milan royal	<i>Milvus milvus (L.)</i>	5	/	DD	/	/	0	Enjeux indéterminés
Grive litorne	<i>Turdus pilaris L.</i>	4	/	DD	/	/	0	Enjeux indéterminés
Alouette lulu	<i>Lullula arborea (L.)</i>	3	/	DD	/	/	0	Enjeux indéterminés
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo (L.)</i>	3	/	DD	/	/	0	Enjeux indéterminés
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax (L.)</i>	3	/	DD	/	/	0	Enjeux indéterminés
Hypolaïs icterine	<i>Hippolaïs icterina ( Vieillot)</i>	4	/	DD	/	/	0	Enjeux indéterminés
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris (L.)</i>	4	/	DD	/	/	0	Enjeux indéterminés
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta (L.)</i>	3	/	DD	/	/	0	Enjeux indéterminés
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta L.</i>	2	/	DD	/	/	0	Enjeux indéterminés
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis Brehm</i>	3	/	DD	/	/	0	Enjeux indéterminés
Sizerin flammé/cabaret	<i>Carduelis flammea (L.)</i>	3	/	DD	/	/	0	Enjeux indéterminés

# Chiroptères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Indice de Vulnérabilité Biogéographique Départementale						Niveaux d'enjeux
		A – Indice de Vulnérabilité	B – Originalité Biogéographique	C – Responsabilité Départementale	D – Particularité Biogéographique	E – Menace Habitat	F – Valeurs d'enjeux	
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	4	0	4	0	1	9	<b>Enjeux très importants</b>
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	3	0	4	0	1	8	<b>Enjeux très importants</b>
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	4	0	3	0	1	8	<b>Enjeux très importants</b>
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	2	0	3	1	1	7	<b>Enjeux importants</b>
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	4	0	2	0	1	7	<b>Enjeux importants</b>
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	3	0	1	1	1	6	<b>Enjeux importants</b>
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	2	0	3	0	0	5	<b>Enjeux importants</b>
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	1	0	3	0	0	4	<b>Enjeux modérés</b>
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	2	0	1	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	2	0	1	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	1	0	2	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	1	0	2	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	1	0	2	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	1	0	2	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	2	0	1	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	2	0	1	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	2	0	/	0	0	0	<b>Enjeux indéterminés</b>
Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i>	2	0	/	0	0	0	<b>Enjeux indéterminés</b>
Murin des marais	<i>Myotis dasycneme</i>	/	0	/	0	0	0	<b>Enjeux indéterminés</b>
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	2	0	/	0	0	0	<b>Enjeux indéterminés</b>

## Mammifères Terrestres

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Indice de Vulnérabilité						Niveaux d'enjeux
		A	B	C	D	E	F	
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	4	1	5	1	1	12	<b>Enjeux majeurs</b>
Chat sauvage	<i>Felis silvestris</i>	4	0	1	1	1	7	<b>Enjeux importants</b>
Loir gris	<i>Glis glis</i>	2	0	3	1	0	6	<b>Enjeux importants</b>
Campagnol ter. Aquatique	<i>Arvicola amphibius</i>	2	2	1	1	0	6	<b>Enjeux importants</b>
Mulot à collier roux	<i>Apodemus flavicollis</i>	1	0	4	0	0	5	<b>Enjeux importants</b>
Martre	<i>Martes martes</i>	2	0	3	0	0	5	<b>Enjeux importants</b>
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	2	0	2	0	0	4	<b>Enjeux modérés</b>
Musaraigne bicolore	<i>Crocidura leucodon</i>	2	0	1	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>
Musaraigne aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	2	0	1	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>
Hermine	<i>Mustela erminea</i>	2	0	1	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	1	0	1	0	0	2	<b>Enjeux faibles</b>



## Amphibiens

Nom vernaculaire	Nom scientifique	A - Indice de Vulnérabilité						Niveaux d'enjeux
		B - Originalité Biogéographique	C - Responsabilité Départementale	D - Particularité Biogéographique	E - Menace Habitat	F - Valeurs d'enjeux		
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	3	1	2	0	1	7	Enjeux importants
Pelodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	3	0	1	1	1	6	Enjeux importants
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	3	0	1	1	1	6	Enjeux importants
Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	3	0	1	1	1	6	Enjeux importants
Triton ponctué	<i>Lissotriton vulgaris</i>	2	1	1	0	1	5	Enjeux importants
Grenouille de Lessona	<i>Rana lessonae</i>	2	0	1	1	0	4	Enjeux modérés
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	1	0	2	0	0	3	Enjeux modérés
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	1	0	2	0	0	3	Enjeux modérés

## Reptiles

Nom vernaculaire	Nom scientifique	A - Indice de Vulnérabilité						Niveaux d'enjeux
		B - Originalité Biogéographique	C - Responsabilité Départementale	D - Particularité Biogéographique	E - Menace Habitat	F - Valeurs d'enjeux		
Vipère péliade	<i>Vipera berus</i>	4	1	2	1	1	9	Enjeux très importants
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	3	0	2	0	1	6	Enjeux importants
Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	3	0	1	1	1	6	Enjeux importants
Lézard agile	<i>Lacerta agilis</i>	3	0	1	1	1	6	Enjeux importants
Lézard des murailles	<i>Lacerta muralis</i>	1	0	3	0	0	4	Enjeux modérés
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	1	0	1	0	0	2	Enjeux faibles

# Odonates

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Indice de Vulnérabilité						Niveaux d'enjeux
		A	B	C	D	E	F	
Sympétrum noir	<i>Sympetrum danae</i>	4	1	4	1	1	11	Enjeux majeurs
Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	5	1	2	1	1	10	Enjeux majeurs
Leucorrhine à large queue	<i>Leucorrhinia caudalis</i>	4	2	2	1	1	10	Enjeux majeurs
Leste dryade	<i>Lestes dryas</i>	4	0	4	1	1	10	Enjeux majeurs
Aeschne isoscèle	<i>Aeshna isoceles</i>	4	1	4	1	0	10	Enjeux majeurs
Leste verdoyant	<i>Lestes virens vestalis</i>	4	0	3	1	1	9	Enjeux très importants
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	3	0	4	1	1	9	Enjeux très importants
Cordulie à taches jaunes	<i>Somatochlora flavomaculata</i>	3	1	2	1	1	8	Enjeux très importants
Leucorrhine rubiconde	<i>Leucorrhinia rubicunda</i>	2	2	1	1	1	7	Enjeux importants
Leste fiancé	<i>Lestes sponsa</i>	3	0	2	1	1	7	Enjeux importants
Agrion gracieux	<i>Coenagrion pulchellum</i>	3	1	1	0	1	6	Enjeux importants
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	2	0	3	0	1	6	Enjeux importants
Cordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>	3	0	1	1	1	6	Enjeux importants
Aeschne printanière	<i>Brachytron pratense</i>	2	1	2	0	0	5	Enjeux importants
Gomphe très commun	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	2	0	3	0	0	5	Enjeux importants
Gomphe à pinces	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	3	0	1	1	0	5	Enjeux importants
Leste sauvage	<i>Lestes barbarus</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Sympétrum commun	<i>Sympetrum vulgatum</i>	2	0	1	0	0	3	Enjeux modérés
Aeschne affine	<i>Aeschna affinis</i>	1	0	2	0	0	3	Enjeux modérés
Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	2	0	1	0	0	3	Enjeux modérés
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	1	0	1	1	0	3	Enjeux modérés
Sympétrum à nervures rouges	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	1	0	1	0	0	2	Enjeux faibles

# Orthoptères

Nom vernaculaire	Nom scientifique							Niveaux d'enjeux
		A – Indice de Vulnérabilité	B – Originalité Biogéographique	C – Responsabilité Départementale	D – Particularité Biogéographique	E – Menace Habitat	F – Valeurs d'enjeux	
Ephippigère des vignes	<i>Ephippiger ephippiger</i>	5	1	5	1	1	13	<b>Enjeux majeurs</b>
Decticelle des bruyères	<i>Metrioptera brachyptera</i>	5	1	3	1	1	11	<b>Enjeux majeurs</b>
Criquet palustre	<i>Chorthippus montanus</i>	5	2	2	1	1	11	<b>Enjeux majeurs</b>
Stenobothre nain	<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	4	2	1	1	1	9	<b>Enjeux très importants</b>
Criquet des pins	<i>Chorthippus vagans</i>	4	0	3	1	1	9	<b>Enjeux très importants</b>
Dectique verrucivore	<i>Decticus verrucivorus</i>	4	1	1	1	1	8	<b>Enjeux très importants</b>
Gomphocère tacheté	<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	2	1	2	1	1	7	<b>Enjeux importants</b>
Criquet des jachères	<i>Chorthippus mollis</i>	4	0	1	1	1	7	<b>Enjeux importants</b>
Conocéphale des roseaux	<i>Conocephalus dorsalis</i>	4	2	1	0	0	7	<b>Enjeux importants</b>
Courtilière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	4	1	1	1	0	7	<b>Enjeux importants</b>
Oedipode aigue-marine	<i>Sphingonotus caeruleus</i>	2	0	4	0	0	6	<b>Enjeux importants</b>
Decticelle carroyée	<i>Platycleis tessellata</i>	1	0	4	1	0	6	<b>Enjeux importants</b>
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	1	0	3	1	0	5	<b>Enjeux importants</b>
Tetrix des vasières	<i>Tetrix ceperoi</i>	1	0	2	1	0	4	<b>Enjeux modérés</b>
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	2	0	1	0	1	4	<b>Enjeux modérés</b>
Decticelle chagrinée	<i>Platycleis albopunctata</i>	2	0	2	0	0	4	<b>Enjeux modérés</b>
Decticelle bicolore	<i>Metrioptera bicolor</i>	2	1	1	0	0	4	<b>Enjeux modérés</b>
Tetrix des carrières	<i>Tetrix tenuicornis</i>	2	0	2	0	0	4	<b>Enjeux modérés</b>
Criquet italien	<i>Calliptamus italicus</i>	1	0	2	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>	2	0	1	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>
Criquet de Palène	<i>Stenobothrus lineatus</i>	2	0	1	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>
Oedipode turquoise	<i>Oedipoda caerulescens</i>	1	0	1	0	0	2	<b>Enjeux faibles</b>

## Rhopalocères et Zygènes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	A – Indice de Vulnérabilité	B – Originalité Biogéographique	C – Responsabilité Départementale	D – Particularité Biogéographique	E – Menace Habitat	F – Valeurs d'enjeu	Niveaux d'enjeu
Azuré de la croisette	<i>Maculinea alcon rebeli</i>	4	0	5	1	1	11	Enjeux majeurs
Mélitée du mélampyre	<i>Mellicta athalia</i>	4	0	5	1	1	11	Enjeux majeurs
Thécla de l'yeuse	<i>Satyrium ilicis</i>	4	0	5	1	1	11	Enjeux majeurs
Azuré des cytises	<i>Glaucopteryx alexis</i>	4	0	4	1	1	10	Enjeux majeurs
Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i>	3	0	5	1	1	10	Enjeux majeurs
Zygène de la carnirole	<i>Zygaena carniolica</i>	4	0	3	1	1	9	Enjeux très importants
Turquoise des hélianthèmes	<i>Adscita geryon</i>	3	0	4	1	1	9	Enjeux très importants
Turquoise de la Sarcille	<i>Adscita stances</i>	3	0	4	1	1	9	Enjeux très importants
Mélitée des scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>	/	/	/	/	/	8	Enjeux très importants
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	5	0	1	1	1	8	Enjeux très importants
Echiquier	<i>Carterocephalus palaemon</i>	3	0	3	1	1	8	Enjeux très importants
Némusien, Ariane	<i>Lasiommata maera</i>	2	0	5	0	0	7	Enjeux importants
Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	4	0	1	1	1	7	Enjeux importants
Zygène transalpine	<i>Zygaena transalpina</i>	4	0	1	1	1	7	Enjeux importants
Grand nacré	<i>Argynnis aglaja</i>	4	0	1	1	1	7	Enjeux importants
Virgule Comma	<i>Hesperia comma</i>	3	0	2	1	1	7	Enjeux importants
Hespérie du chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>	3	0	2	1	1	7	Enjeux importants
Turquoise des globulaires	<i>Jordanita globulariae</i>	3	0	1	1	1	6	Enjeux importants
Zygène diaphane	<i>Zygaena minos</i>	3	0	1	1	1	6	Enjeux importants
Demi-argus	<i>Cyaniris semiargus</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Azuré de l'Ajonc	<i>Plebejus argus</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Lucine	<i>Hamearis lucina</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Nacré de la sanguisorbe	<i>Brenthis ino</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Grand mars changeant	<i>Apatura iris</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Hespérie des sanguisorbes	<i>Spialia sertorius</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Thécla du prunier	<i>Satyrium pruni</i>	2	0	2	0	0	4	Enjeux modérés
Zygène du trèfle	<i>Zygaena trifolii</i>	2	0	1	0	0	3	Enjeux modérés
Zygène de la vesce	<i>Zygaena viciae</i>	2	0	1	0	0	3	Enjeux modérés
Thécla de l'orme	<i>Satyrium w-album</i>	1	0	2	0	0	3	Enjeux modérés
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	2	0	1	0	0	3	Enjeux modérés
Zygène éphialtes	<i>Zygaena ephialtes</i>	2	0	1	0	0	3	Enjeux modérés
Zygène du lotier	<i>Zygaena loti</i>	2	0	1	0	0	3	Enjeux modérés
Azuré bleu céleste	<i>Polyommatus bellargus</i>	2	0	1	0	0	3	Enjeux modérés
Argus frêle	<i>Cupido minimus</i>	2	0	1	0	0	3	Enjeux modérés
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	2	0	1	0	0	3	Enjeux modérés
Zygène des bois	<i>Zygaena lonicerae</i>	2	0	0	0	0	2	Enjeux faibles
Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>	1	0	1	0	0	2	Enjeux faibles

Hiérarchisation des enjeux de conservation de divers groupes de faune pour le département de l'Oise – 2020 – 20/28

## Coccinelles

Nom vernaculaire	Nom scientifique	A – Indice de Vulnérabilité						Niveaux d'enjeux
		B – Originalité Biogéographique	C – Responsabilité Départementale	D – Particularité Biogéographique	E – Menace Habitat	F – Valeurs d'enjeux		
Coccinelle des fourmières	<i>Coccinella magnifica</i>	4	2	3	1	1	11	<b>Enjeux majeurs</b>
Coccinelle à 13 points	<i>Hippodamia tredecimpunctata</i>	3	1	1	1	1	7	<b>Enjeux importants</b>
Coccidule tachetée	<i>Coccidula scutellata</i>	2	2	1	0	0	5	<b>Enjeux importants</b>

## Araignées "Orbitèles"

Nom vernaculaire	Nom scientifique	A – Indice de Vulnérabilité						Niveaux d'enjeux
		B – Originalité Biogéographique	C – Responsabilité Départementale	D – Particularité Biogéographique	E – Menace Habitat	F – Valeurs d'enjeux		
	<i>Dolomedes plantarius</i>	4	1	4	1	1	11	<b>Enjeux majeurs</b>
	<i>Dolomedes fimbriatus</i>	3	0	2	1	1	7	<b>Enjeux importants</b>
épeire dromadaire	<i>Gibbaranea bituberculata</i>	2	0	2	0	0	4	<b>Enjeux modérés</b>
Alsine	<i>Araneus alsine</i>	2	0	1	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>
Adiante fougère	<i>Neoscona adianta</i>	2	0	1	0	0	3	<b>Enjeux modérés</b>

# Groupes de faune non évalués selon la méthodologie : proposition de listes d'espèces à enjeux potentiels de conservation

## Hétérocères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveaux d'enjeux
Périzome du Pigamon (La)	<i>Gagitodes sagittata</i>	Enjeux majeurs
Horisme des Pulsatilles (L'), Phalène aqueuse (La)	<i>Horisme aquata</i>	Enjeux majeurs
Phalène pomone	<i>Lycia pomonaria</i>	Enjeux majeurs
Acidalie de Kretschmar (L')	<i>Scopula corrivalaria</i>	Enjeux majeurs
Nonagrie rubanée (La)	<i>Archanara dissoluta</i>	Enjeux majeurs
Noctuelle des Roselières (La)	<i>Arenostola phragmitidis</i>	Enjeux majeurs
Nonagrie fauve (La)	<i>Photodes extrema</i>	Enjeux majeurs
Nonagrie fluide (La)	<i>Photodes fluxa</i>	Enjeux majeurs
Cucullie de l'Armoise (La)	<i>Cucullia artemisiae</i>	Enjeux majeurs
Hypénode des Tourbières (L')	<i>Hypenodes humidalis</i>	Enjeux majeurs
Noctuelle de la Brouille (La)	<i>Sedina buettneri</i>	Enjeux majeurs
Leucanie du Roseau (La), Feu-Follet (Le)	<i>Senta flammea</i>	Enjeux majeurs
Sphinx de l'Épilobe (Le), Sphinx de l'Oenothère (Le)	<i>Proserpinus proserpina</i>	Enjeux majeurs
Liparis sale (Le)	<i>Laelia coenosa</i>	Enjeux majeurs
Noctuelle à Baïonnette (La)	<i>Phragmatiphila nexa</i>	Enjeux majeurs
	<i>Asthenes anseraria</i>	Enjeux très importants
Noctuelle Cendrée (La)	<i>Agrotis cinerea</i>	Enjeux très importants
	<i>Ammoconia caecimacula</i>	Enjeux très importants
Noctuelle efféminée (La)	<i>Amphipyra perflua</i>	Enjeux très importants
Noctuelle de la Fougère (La)	<i>Callopietria juvenina</i>	Enjeux très importants
Lichénée jaune (La)	<i>Catocala fulminea</i>	Enjeux très importants
Double Zéro (Le)	<i>Dicycla oo</i>	Enjeux très importants
Lunaire (La)	<i>Minucia lunaris</i>	Enjeux très importants
Noctuelle saturée (La)	<i>Mniotype satura</i>	Enjeux très importants
Noctuelle turque (La)	<i>Mythimna turca</i>	Enjeux très importants
Coureuse (La)	<i>Pachetra sagittigera</i>	Enjeux très importants
Noctuelle du Camérisier (La)	<i>Polyphaenis sericata</i>	Enjeux très importants
Noctuelle agathine (La)	<i>Xestia agathina</i>	Enjeux très importants
	<i>Lemonia dumi</i>	Enjeux très importants
Grand Paon de nuit	<i>Saturnia pyri</i>	Enjeux très importants
	<i>Rhyparia purpurata</i>	Enjeux très importants
Crible (Le)	<i>Coscinia cribraria</i>	Enjeux très importants
Sphinx-Bourdon (Le), Sphinx de la Scabieuse (Le)	<i>Hemaris tityus</i>	Enjeux très importants
Livrée des prés (La)	<i>Malacosoma castrense</i>	Enjeux très importants
	<i>Rheumaptera cervinalis</i>	Enjeux très importants
Ancre (L')	<i>Deltote uncula</i>	Enjeux très importants
Écaille gris-souris	<i>Paidia rica</i>	Enjeux très importants
Écaille du plantain	<i>Parasemia plantaginis</i>	Enjeux très importants
Bombyx bicolore	<i>Leucodonta bicoloria</i>	Enjeux très importants
Noctuelle améthyste	<i>Eucarta amethystina</i>	Enjeux très importants
Hibernie baie	<i>Agriopsis bajaria</i>	Enjeux importants
Phalène de l'Arrête-Boeuf (La)	<i>Aplasta ononaria</i>	Enjeux importants
Gnophos obscur	<i>Charissa obscurata</i>	Enjeux importants
Ennomos moucheté (L')	<i>Ennomos autumnaria</i>	Enjeux importants
Cidarie-Pivert (La)	<i>Euphyia biangulata</i>	Enjeux importants
Eupithécie veinée (L')	<i>Eupithecia venosata</i>	Enjeux importants
Eubolie âpre (L'), La Périzome des Myrtilles (La)	<i>Mesotype didymata</i>	Enjeux importants
	<i>Pachycnemis hippocastanaria</i>	Enjeux importants
Etrille (L'), Phalène des landes (La)	<i>Perconia strigillaria</i>	Enjeux importants

Hiérarchisation des enjeux de conservation de divers groupes de faune pour le département de l'Oise – 2020 – 22/28

Porte-Flèches (Le)	<i>Agrotis vestigialis</i>	Enjeux importants
Noctuelle de la Myrtille (La)	<i>Anarta myrtilli</i>	Enjeux importants
Noctuelle hépatique (La)	<i>Apamea epomidon</i>	Enjeux importants
Nonagrie des Marais (La)	<i>Lenisa geminipuncta</i>	Enjeux importants
Fiancée (La)	<i>Catocala sponsa</i>	Enjeux importants
Nonagrie du Phragmite (La)	<i>Chilodes maritima</i>	Enjeux importants
Madope du Saule (La)	<i>Colobochoyla salicalis</i>	Enjeux importants
Leucanie obsolète (La)	<i>Leucania obsoleta</i>	Enjeux importants
Noctuelle en deuil (La)	<i>Tyta luctuosa</i>	Enjeux importants
Versicolore (Le)	<i>Endromis versicolora</i>	Enjeux importants
Sphinx de l'Euphorbe (Le)	<i>Hyles euphorbiae</i>	Enjeux importants
Zeuzère du Roseau (La)	<i>Phragmataecia castaneae</i>	Enjeux importants
Petit minime à bande (Le), Bombyx du Trèfle (Le)	<i>Lasiocampa trifolii</i>	Enjeux importants
Lithosie obtuse (La)	<i>Pelosiya obtusa</i>	Enjeux importants
Sphinx gazé (Le), Sphinx du Chèvrefeuille (Le)	<i>Hemaris fuciformis</i>	Enjeux importants
Bande rouge (La)	<i>Rhodostrophia vibicaria</i>	Enjeux modérés
Lichénée bleue (La)	<i>Catocala fraxini</i>	Enjeux modérés
Orrhodie tigrée (L')	<i>Conistra rubiginea</i>	Enjeux modérés
Xanthie falote (La)	<i>Parastichtis suspecta</i>	Enjeux modérés
Harpie bicuspidée (La)	<i>Furcula bicuspis</i>	Enjeux modérés
Phalène distincte (La), Lomographe précoce (Le)	<i>Aleucis distinctata</i>	Enjeux faibles
Aspilate jaunâtre (L')	<i>Aspitates gilvaria</i>	Enjeux faibles
Eubolie roussâtre (L')	<i>Catarhoe rubidata</i>	Enjeux faibles
Cidarie à bandes vertes (La)	<i>Chloroclysta siterata</i>	Enjeux faibles
Cidarie enfumée (La)	<i>Lampropteryx suffumata</i>	Enjeux faibles
Phalène à deux taches (La)	<i>Lomographa bimaculata</i>	Enjeux faibles
Boarmie pétrifiée (La)	<i>Menophra abruptaria</i>	Enjeux faibles
Acidalie ornée (L')	<i>Scopula ornata</i>	Enjeux faibles
Acidalie tesselée (L')	<i>Scopula tessellaria</i>	Enjeux faibles
Stéganie convoitée (La)	<i>Stegania cararia</i>	Enjeux faibles
Stéganie du peuplier (La)	<i>Stegania trimaculata</i>	Enjeux faibles
Gymnospile commune (La), Gymnospile crème (La)	<i>Tephronia sepiaria</i>	Enjeux faibles
Phalène du Troène (La), Lobée des haies (La)	<i>Trichopteryx polycommata</i>	Enjeux faibles
Incertaine (L'), Dent-de-Scie (La), Douteuse (La)	<i>Triphosa dubitata</i>	Enjeux faibles
Aunette (L')	<i>Acrionicta alni</i>	Enjeux faibles
Noctuelle Grisette (La)	<i>Acrionicta strigosa</i>	Enjeux faibles
Pie (La)	<i>Aedia funesta</i>	Enjeux faibles
Linariette (La)	<i>Calophasia lunula</i>	Enjeux faibles
Promise (La)	<i>Catocala promissa</i>	Enjeux faibles
Noctuelle de l'Iris (La)	<i>Helotropha leucostigma</i>	Enjeux faibles
Noctuelle leucographe (La)	<i>Cerastis leucographa</i>	Enjeux faibles
Orrhodie ligulée (L')	<i>Conistra ligula</i>	Enjeux faibles
Orrhodie grise (L')	<i>Conistra rubiginosa</i>	Enjeux faibles
Cucullie de l'Absinthe (La)	<i>Cucullia absinthii</i>	Enjeux faibles
Runique (La)	<i>Griposia aprilina</i>	Enjeux faibles
Noctuelle du Thélyptéris (La)	<i>Lacanobia splendens</i>	Enjeux faibles
Herminie pointillée (L')	<i>Macrochilo cribrumalis</i>	Enjeux faibles
Leucanie paillée (La)	<i>Mythimna straminea</i>	Enjeux faibles
Nonagrie de la Massette (La)	<i>Nonagria typhae</i>	Enjeux faibles
Orthosie rougeoyante (L')	<i>Orthosia miniosa</i>	Enjeux faibles
Inégale (L')	<i>Parascotia fuliginaria</i>	Enjeux faibles
Feuille-Morte du Prunier (La)	<i>Odonestis pruni</i>	Enjeux faibles
Pygmée (Le), Sphinx-Pygmée (Le)	<i>Thyris fenestrella</i>	Enjeux faibles
	<i>Pyrausta nigrata</i>	Enjeux faibles
Dragon (Le)	<i>Harpyia milhauseri</i>	Enjeux faibles
Lithosie quadrille (La)	<i>Lithosia quadra</i>	Enjeux faibles
Plumet (Le), Porte-Plume (Le)	<i>Ptilophora plumigera</i>	Enjeux faibles
Ecaille fermière (L'), Ecaille villageoise (L')	<i>Arctia villica</i>	Enjeux faibles
	<i>Evergestis limbata</i>	Enjeux faibles

Hiérarchisation des enjeux de conservation de divers groupes de faune pour le département de l'Oise – 2020 – 23/28

Aspilate ochracée (L')	<i>Aspitates ochrearia</i>	Enjeux indéterminés
	<i>Macaria signaria</i>	Enjeux indéterminés
	<i>Acronicta cupsis</i>	Enjeux indéterminés
Verdoyante (La)	<i>Calamia tridens</i>	Enjeux indéterminés
Noctuelle limoneuse (La), Noctuelle des Silènes (La)	<i>Conisania luteago</i>	Enjeux indéterminés
Plusie topaze (La)	<i>Diachrysia chryson</i>	Enjeux indéterminés
Etrangère (L')	<i>Polia bombycina</i>	Enjeux indéterminés
Tréma blanc (Le)	<i>Sideridis turbida</i>	Enjeux indéterminés
Feuille-Morte du Peuplier	<i>Gastropacha populifolia</i>	Enjeux indéterminés
Rousse (La), Chesias oblique (La)	<i>Chesias rufata</i>	Enjeux indéterminés
Endrosie diaphane (L'), Callimorphe arrosée (La)	<i>Setina irrorella</i>	Enjeux indéterminés
	<i>Cynaeda dentalis</i>	Enjeux indéterminés
Noctuelle rhomboïde (La)	<i>Xestia stigmatica</i>	Enjeux indéterminés
Noctuelle nubéculeuse	<i>Brachionycha nubeculosa</i>	Enjeux indéterminés
Hypène épais	<i>Hypena crassalis</i>	Enjeux indéterminés
Phalène bordée	<i>Isturgia limbaria</i>	Enjeux indéterminés
Ensanglantée	<i>Lythria purpuraria</i>	Enjeux indéterminés
Noctuelle aduste	<i>Mniotype adusta</i>	Enjeux indéterminés
Noctuelle teinte	<i>Polia hepatica</i>	Enjeux indéterminés
Noctuelle du gazon	<i>Tholera cespitis</i>	Enjeux indéterminés

## Poissons

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste SCAP	Liste rouge		Niveaux d'enjeux
			national	mondiale	
Anguille	<i>Anguilla aguilla</i>	X	CR	CR	Enjeux importants à majeurs
loche de rivière	<i>Cobitis taenia</i>		VU		Enjeux importants à majeurs
Brochet	<i>Esox lucius</i>	X	VU		Enjeux importants à majeurs
Lote	<i>Lota lota</i>	X	VU		Enjeux importants à majeurs
Ombre commun	<i>Thymallus thymallus</i>		VU		Enjeux importants à majeurs
Lamproie marine*	<i>Petromyzon marinus</i>	X	EN		Enjeux importants à majeurs
Lamproie fluviatile*	<i>Lampetra fluviatilis</i>	X	VU		Enjeux importants à majeurs
Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus</i>				Enjeux faibles à modérées
Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>	X			Enjeux faibles à modérées
Spirilin	<i>Alburnoides bipunctatus</i>				Enjeux faibles à modérées
Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	X			Enjeux faibles à modérées
Ablette	<i>Alburnus alburnus</i>				Enjeux faibles à modérées
Vandoise	<i>Leuciscus leuciscus</i>	X			Enjeux faibles à modérées
Vairon	<i>Phoxinus phoxinus</i>				Enjeux faibles à modérées



## Décapodes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste SCAP	Liste rouge nationale		Liste rouge mondiale	Niveaux d'enjeux
Écrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	X	VU	EN		<b>Enjeux importants à majeurs</b>

## Mollusques

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste SCAP	Liste rouge européenne		Liste rouge mondiale	Niveaux d'enjeux
Mulette épaisse*	<i>Unio crassus</i>		VU	EN		<b>Enjeux importants à majeurs</b>
Vertigo étroit	<i>Vertigo angustior</i>	X	VU	NT		<b>Enjeux importants à majeurs</b>
Vertigo de des moulins	<i>Vertigo moulinsiana</i>	X	VU	VU		<b>Enjeux importants à majeurs</b>
Bythinelle des moulins*	<i>Bythinella viridis</i>		EN	EN		<b>Enjeux importants à majeurs</b>
Planorbe naine*	<i>Anisus vorticulus</i>	X				<b>Enjeux faibles à modérées</b>

## Coléoptères saproxyliques

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste SCAP	Liste rouge européenne		Liste rouge mondiale	Niveaux d'enjeux
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	X	NT	VU		<b>Enjeux importants à majeurs</b>
Taupin violacé	<i>Limoniscus violaceus</i>	X	EN	EN		<b>Enjeux importants à majeurs</b>
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>					<b>Enjeux faibles à modérées</b>

# Bibliographie

BOULLET, V., 1988. Étude préliminaire à la gestion du Mont Dubert. Région Nord – Pas-de-Calais, CRP/CBNBL, 71p.

HAUBREUX, D. (coord.), 2010. Atlas préliminaire des Lépidoptères Papilionoidea de la région Nord – Pas-de-Calais (2000-2010). Groupe de travail sur les « Rhopalocères » du Nord – Pas-de-Calais. Le Héron, 43 (1), 84p.

HAUGUEL, J.-C. & WATTEZ J.-R., 2008. Inventaire des Bryophytes de Picardie : présence, rareté et menace. CRP/CBNBL, 38p.

HAUGUEL, J.-C. & TOUSSAINT, B. (coord.), 2012. – Inventaire de la flore vasculaire de la Picardie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts.

GODIN, J., 2002. Degré de rareté, évolution de la distribution et particularités de l'herpétofaune de la Région Nord – Pas-de-Calais. Bulletin de la Société herpétologique de France. 104 : 16-35.

ICN France, 2011. Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration. 56p.

PICARDIE NATURE, 2009. Référentiel « situation, menace et état de conservation » de la faune de Picardie. doc. multicop (ou page web). 136 pages avec annexes.

VANAPPELGHEM C., HAUBREUX D., HUBERT B., CHEYREZY T., JANCZAL A., LEMAIRE B., PRATTÉ O., DEROLEZ B., & BLONDEL B. Liste rouge, rareté, tendances d'évolution et espèces patrimoniales

## ANNEXE I : État des éléments disponibles pour l'évaluation des groupes d'espèces

Principaux groupes de faune étudiés	Appréciation de l'état des connaissances /Clicnat	Indice de vulnérabilité		Originalité Biogéographique	Responsabilité Départementale	Particularité biogéographique	Menace Habitat	Choix d'évaluation retenue
		Liste rouge Nationale	Liste rouge Régionale	État de la cartographie nationale	Possibilité d'un calcul d'après les données disponibles dans Clicnat	État des connaissances (isolat, marge de répartition...)	État des connaissances	
Reptiles/ Amphibiens	Bon	Oui	Oui	Bon	Oui	Bon	Bon	Méthodologie applicable
Rhopalocères/ Zygènes	Bon	Oui	Oui	Bon	Oui	Bon	Bon	Méthodologie applicable
Mammifères terrestres	Bon	Oui	Oui	Bon	Oui	Bon	Bon	Méthodologie applicable
Oiseaux	Bon	Oui	Oui (non actualisée)	Bon	Oui	Bon	Bon	Adaptation de la méthodologie
Odonates	Bon	Oui	Oui	Moyen	Oui	Bon	Bon	Adaptation de la méthodologie
Chiroptères	Bon	Oui	Oui	Bon	Moyen	Bon	Bon	Adaptation de la méthodologie
Orthoptères	Bon	Oui (non UICN et non actualisée)	Oui	Moyen	Oui	Bon	Bon	Adaptation de la méthodologie
Coccinelles	Moyen	Non	Oui	Insuffisant	Oui	Moyen	Moyen	Adaptation de la méthodologie
Araignées (Orbitèles)	Moyen	Non	Oui	Insuffisant	Moyen	Moyen	Moyen	Adaptation de la méthodologie
Papillons de nuit	Moyen	Non	Non	Bon	Moyen	Moyen	Moyen	Proposition d'une liste d'espèces
Décapodes	Insuffisant	Oui	Non	Bon	Non	Moyen	Bon	Proposition d'une liste d'espèces
Poissons	Insuffisant	Oui	Non	Bon	Non	Insuffisant	Insuffisant	Proposition d'une liste d'espèces
Coléoptères (hors coccinelles)	Insuffisant	Non	liste (ADEP, 1993)	Insuffisant	Non	Insuffisant	Insuffisant	Proposition d'une liste d'espèces
Mollusques	Insuffisant	Existence d'une liste rouge européenne Non		Insuffisant	Non	Insuffisant	Insuffisant	Proposition d'une liste d'espèces

## ANNEXE II : Groupes traités avec adaptation de la méthode

Groupes traités avec adaptation méthodologique	Nature de l'adaptation	Détails de l'adaptation
Chiroptères	Calcul de la responsabilité départementale	Les différents types de données disponibles (détection ultrasonore, dénombrement en gîtes d'estivage et d'hibernation, captures au filet...) ont conduit à réaliser plusieurs calculs différents pour définir la responsabilité départementale. A ainsi été utilisé un calcul reposant sur l'état des populations reproductrices et hivernantes pour les Murins, les Rhinolophes... et un calcul considérant les données ultrasonores pour Pipistrelles, Noctules, Sérotines... .
Oiseaux	Calcul de l'indice de vulnérabilité	La liste rouge de Picardie de 2009 étant actuellement inadaptées pour un certain nombre d'espèces, dans l'attente d'une actualisation, l'indice de vulnérabilité a été calculé en régularisant à « dire d'expert » les statuts picards, en se référant à la liste rouge récemment réalisée dans le Nord/Pas-de-Calais.
Odonates	Appréciation de l'originalité biogéographique	A défaut de cartes actualisées existantes pour ce groupe, ce critère a été apprécié en s'appuyant sur la cartographie des espèces disponibles sur le site de la Société Française d'Odonatologie ( <a href="http://www.libellules.org/">http://www.libellules.org/</a> ) issue du programme INVOD (1970-2006),
Orthoptères	Calcul de l'indice de vulnérabilité	Ce groupe ne bénéficie pas d'une liste rouge nationale reprenant les catégories UICN. L'indice de vulnérabilité a donc été apprécié en adaptant la liste rouge nationale et listes rouges par domaine biogéographique de Éric Sardet et Bernard Défaud (2004).
	Appréciation de l'originalité biogéographique	A défaut de cartes actualisées existantes pour ce groupe, ce critère a été apprécié en s'appuyant sur l'Atlas des Orthoptères et des Mantides de France de Jean-François VOISIN (2003)
Coccinelles	Calcul de l'indice de vulnérabilité	Aucune liste rouge nationale n'étant disponible pour ce groupe, l'indice de vulnérabilité a été calculé uniquement d'après la liste rouge de Picardie.
	Appréciation de l'originalité biogéographique	Seule la cartographie nationale de l'INPN est disponible pour ce groupe, mais présente de grosses lacunes de connaissance. L'appréciation de ce critère a potentiellement été soumise à une mauvaise interprétation.
	Appréciation de la particularité biogéographique	Le manque de connaissances sur la répartition des espèces à l'échelle régionale, rends actuellement difficile l'appréciation de ce critère, avec des risques de mauvaises interprétations.
	Appréciation de la menace pesant sur les habitats	Le manque de connaissances sur la menace pesant sur les habitats de ce groupe,, rends actuellement difficile l'appréciation de ce critère, avec des risques de mauvaises interprétations.
Araignées (Orbitèles)	Choix de la liste des espèces retenues pour l'évaluation	la sélection correspond aux espèces retenues lors de l'élaboration de la liste rouge de Picardie, soit 2 familles suffisamment connues, les araneidae et les tetragnathidae, ainsi que quelques espèces à forts enjeux de conservation avérés (genre dolomedes et eresus).
	Calcul de l'indice de vulnérabilité	Aucune liste rouge nationale n'étant disponible pour ce groupe, l'indice de vulnérabilité a été calculé uniquement d'après la liste rouge de Picardie.
	Appréciation de l'originalité biogéographique	Seule la cartographie nationale de l'INPN est disponible pour ce groupe, mais présente de grosses lacunes de connaissance. L'appréciation de ce critère a potentiellement été soumise à une mauvaise interprétation.
	Appréciation de la particularité biogéographique	Le manque de connaissances sur la répartition des espèces à l'échelle régionale, rends actuellement difficile l'appréciation de ce critère, avec des risques de mauvaises interprétations.
	Appréciation de la menace pesant sur les habitats	Le manque de connaissances sur la menace pesant sur les habitats de ce groupe,, rends actuellement difficile l'appréciation de ce critère, avec des risques de mauvaises interprétations.

# ANNEXE 2

Niveau d'enjeux de conservation des espèces scientifiques du département de l'Oise (2020)								
Groupe	cd_nom	cd_ref_sp	Nom_vernaculaire	Nom_scientifique	Rarete_Picardie	LR_Picardie	LR_nationale	Niveau_enjeux
Amphibiens	337	444441	Grenouille de Lessona	Rana lessonae	NE	DD	NT	enjeux_moderes
Amphibiens	197	197	Alyte accoucheur	Alytes obstetricans	AC	LC	LC	enjeux_moderes
Amphibiens	310	310	Grenouille agile	Rana dalmatina	AC	LC	LC	enjeux_moderes
Amphibiens	444431	444431	Triton ponctue	Lissotriton vulgaris	AC	NT	NT	enjeux_importantes
Amphibiens	92	92	Salamandre tachetee	Salamandra salamandra	PC	NT	LC	enjeux_moderes
Amphibiens	139	139	Triton crete	Triturus cristatus	PC	VU	NT	enjeux_importantes
Amphibiens	252	252	Pelodyte ponctue	Pelodytes punctatus	R	VU	LC	enjeux_importantes
Amphibiens	281	281	Rainette verte	Hyla arborea	PC	VU	NT	enjeux_importantes
Amphibiens	701815	459628	Crapaud calamite	Bufo calamita	AR	VU	LC	enjeux_importantes
Arachnides	267	459628	epeire dromadaire	Gibbaranea bituberculata	PC	NT		enjeux_moderes
Arachnides	1564	1564	Alsine	Araneus alsine	R	NT		enjeux_moderes
Arachnides	457321	457321	Adiante fougere	Neoscona adianta	AR	NT		enjeux_moderes
Arachnides	1571	1571		Dolomedes plantarius		EN		enjeux_majeurs
Arachnides	1885	1885		Dolomedes fimbriatus		VU		enjeux_importantes
Chiropteres	1884	1884	Pipistrelle pygmee	Pipistrelle pygmaeus	NE	DD	LC	enjeux_importantes
Chiropteres	60489	60489	Pipistrelle de Kuhl	Pipistrellus kuhlii	NE	DD	LC	enjeux_moderes
Chiropteres	79303	79303	Oreillard gris	Plecotus austriacus	NE	DD	LC	enjeux_moderes
Chiropteres	60527	60527	Murin d'Alcathoe	Myotis alcathoe	NE	DD	LC	enjeux_indetermines
Chiropteres	79299	79299	Murin de Brandt	Myotis brandtii	NE	DD	LC	enjeux_indetermines
Chiropteres	79300	79300	Murin de Natterer	Myotis nattereri	AC	LC	LC	enjeux_moderes
Chiropteres	60408	60408	Murin à oreilles echancrees	Myotis emarginatus	AC	LC	LC	enjeux_moderes
Chiropteres	60400	60400	Murin à moustaches	Myotis mystacinus	AC	LC	LC	enjeux_moderes
Chiropteres	60383	60383	Murin de Daubenton	Myotis daubentonii	C	LC	LC	enjeux_moderes
Chiropteres	200118	200118	Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	TC	LC	NT	enjeux_moderes
Chiropteres	60479	60479	Petit rhinolophe	Rhinolophus hipposideros	AC	NT	LC	enjeux_importantes
Chiropteres	60313	60313	Oreillard roux	Plecotus auritus	PC	NT	LC	enjeux_importantes
Chiropteres	60518	60518	Noctule de Leisler	Nyctalus leisleri	AR	NT	NT	enjeux_moderes
Chiropteres	60461	60461	Serotine commune	Eptesicus serotinus	AC	NT	NT	enjeux_moderes
Chiropteres	60360	60360	Murin des marais	Myotis dasycneme	NE	CR*	EN	enjeux_indetermines
Chiropteres	60447	60447	Grand murin	Myotis myotis	AC	EN	LC	enjeux_tres_importantes
Chiropteres	60418	60418	Barbastelle d'Europe	Barbastella barbastellus	R	EN	LC	enjeux_importantes
Chiropteres	60345	60345	Murin de Bechstein	Myotis bechsteini	PC	VU	NT	enjeux_tres_importantes
Chiropteres	79301	79301	Noctule commune	Nyctalus noctula	PC	VU	VU	enjeux_tres_importantes
Chiropteres	60468	60468	Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum	AC	VU	LC	enjeux_importantes
Coccinelles	60295	60295	Coccidule tachee	Coccidula scutellata		NT		enjeux_importantes
Coccinelles	11139	11139	Coccinelle des fourmilieres	Coccinella magnifica		EN		enjeux_majeurs
Coccinelles	239126	239126	Coccinelle à 13 points	Hippodamia tredecimpunctata		VU		enjeux_importantes
Coleopteres	11144	11144	Grand Capricorne (Le)	Cerambyx cerdo				enjeux_tres_importantes
Coleopteres	12336	12336	Taupin violace	Limonicus violaceus				enjeux_tres_importantes
Coleopteres	159441	159441	Lucane Cerf-volant	Lucanus cervus				enjeux_moderes
Decapode	10502	10502	ecrevisse à pieds blancs	Austroprobatambius pallipes				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	18437	18437	Perizome du Pigamon (La)	Gagitodes sagittata				enjeux_majeurs
Heterocerces	248726	248726	Horisme des Pulsatilles (L')	Horisme aquata				enjeux_majeurs
Heterocerces	248718	248718	Phalene pomone	Lycia pomonaria				enjeux_majeurs
Heterocerces	248858	248858	Acidalie de Kretschmar (L')	Scopula corvivalaria				enjeux_majeurs
Heterocerces	248493	248493	Nonagrie rubanee (La)	Archanara dissoluta				enjeux_majeurs
Heterocerces	249382	249382	Noctuelle des Roselieres (La)	Arenostola phragmitidis				enjeux_majeurs
Heterocerces	249379	249379	Nonagrie fauve (La)	Photodes extrema				enjeux_majeurs
Heterocerces	520905	520905	Nonagrie fluide (La)	Photodes fluxa				enjeux_majeurs
Heterocerces	520904	520904	Cucullie de l'Armoise (La)	Cucullia artemisiae				enjeux_majeurs
Heterocerces	249702	249702	Hyponode des Tourbieres (L')	Hyponodes humidialis				enjeux_majeurs
Heterocerces	249118	249118	Noctuelle de la Brouille (La)	Sedina buetneri				enjeux_majeurs
Heterocerces	249330	249330	Leucanie du Roseau (La)	Senta flammea				enjeux_majeurs
Heterocerces	249544	249544	Sphinx de l'epilobe (Le)	Proserpinus proserpina				enjeux_majeurs
Heterocerces	54837	54837	Liparis sale (Le)	Laelia coenosa				enjeux_majeurs
Heterocerces	249037	249037	Noctuelle e Baeonnette (La)	Phragmatiphia nexa				enjeux_majeurs
Heterocerces	249332	249332		Asthenia anseraria				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	248521	248521	Noctuelle Cendree (La)	Agrotis cinerea				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249210	249210		Ammoconia caecimacula				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249647	249647	Noctuelle effeminee (La)	Amphipyra perflua				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249803	249803	Noctuelle de la Fougere (La)	Calloptistria juventina				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249537	249537	Lichenee jaune (La)	Catocala fulminea				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249748	249748	Double Zero (Le)	Dicycla oo				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249529	249529	Lunaire (La)	Minucia lunaris				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249764	249764	Noctuelle saturee (La)	Mniotype satyra				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249602	249602	Noctuelle turque (La)	Mythimna turca				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249545	249545	Coureuse (La)	Pachetra sagittigera				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249453	249453	Noctuelle du Camerisier (La)	Polyphaenis sericata				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249511	249511	Noctuelle agathine (La)	Xestia agathina				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249232	249232		Lemonia dumi				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	54701	54701	Grand Paon de nuit	Saturnia pyri				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	54713	54713		Rhyparia purpurata				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249063	774047	Crible (Le)	Coscinia cribraria				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	445269	445269	Sphinx-Bourdon (Le)	Hemaris tityus				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	54821	54821	Livree des pres (La)	Malacosoma castrense				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	248370	248370		Rheumaptera cervicalis				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	782816	782816	Ancre (L')	Deltote uncula				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	520893	520893	ecaille gris-souris	Paidia rica				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249112	249112	ecaille du plantain	Parasemia plantaginis				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249072	840947	Bombyx bicolor	Leucodonta bicoloria				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	54636	54636	Noctuelle amethyste	Eucarta amethystina				enjeux_tres_importantes
Heterocerces	249526	249526	Hibernie baie	Agriopsis bajaran				enjeux_importantes
Heterocerces	248848	785891	Phalene de l'Arrete-Boeuf (La)	Aplasta ononaria				enjeux_importantes
Heterocerces	248827	248827	Gnophos obscur	Charissa obscurata				enjeux_importantes
Heterocerces	248963	248963	Ennomos mouchete (L')	Ennomos autumnaria				enjeux_importantes
Heterocerces	248927	248927	Cidarie-Pivert (La)	Euphyia biangulata				enjeux_importantes
Heterocerces	248587	248587	Eupithecie veinee (L')	Eupithecia venosata				enjeux_importantes
Heterocerces	248610	248610	Eubolie epre (L')	Mesotype didymata				enjeux_importantes
Heterocerces	248727	248727		Pachycnemia hippocastanaria				enjeux_importantes
Heterocerces	248973	248973	Etrille (L')	Perconia strigillaria				enjeux_importantes
Heterocerces	248834	248834	Porte-Fleches (Le)	Agrotis vestigialis				enjeux_importantes
Heterocerces	249206	249206	Noctuelle de la Myrtille (La)	Anarta myrtilli				enjeux_importantes

Heteroceres	249501	249501	Noctuelle hepatiche (La)	Apamea epomidion					enjeux importants
Heteroceres	249390	249390	Nonagrie des Marais (La)	Lenisa geminipuncta					enjeux importants
Heteroceres	781902	781902	Fiancee (La)	Catocala sponsa					enjeux importants
Heteroceres	249759	249759	Nonagrie du Phragmite (La)	Chilodes maritima					enjeux importants
Heteroceres	249536	249536	Madope du Saule (La)	Colobochyla salicalis					enjeux importants
Heteroceres	249124	249124	Leucanie obsolete (La)	Leucania obsoleta					enjeux importants
Heteroceres	249564	249564	Noctuelle en deuil (La)	Tyta luctuosa					enjeux importants
Heteroceres	249115	249115	Versicolore (Le)	Endromis versicolora					enjeux importants
Heteroceres	54728	54728	Sphinx de l'Euphorbe (Le)	Hyles euphorbiae					enjeux importants
Heteroceres	54843	54843	Zeuzere du Roseau (La)	Phragmataecia castaneae					enjeux importants
Heteroceres	247135	247135	Petit minime e bande (Le)	Lasiocampa trifolii					enjeux importants
Heteroceres	248369	248369	Lithosie obtuse (La)	Pelosia obtusa					enjeux importants
Heteroceres	249107	249107	Sphinx gaze (Le)	Hemaris fuciformis					enjeux importants
Heteroceres	54824	54824	Bande rouge (La)	Rhodostrophia vibicaria					enjeux moderes
Heteroceres	248485	248485	Lichenee bleue (La)	Catocala fraxini					enjeux moderes
Heteroceres	249753	249753	Orrhodie tigre (L')	Conistra rubiginosa					enjeux moderes
Heteroceres	249635	249635	Xanthie falote (La)	Parastichtis suspecta					enjeux moderes
Heteroceres	249515	249515	Harpye bicuspid (La)	Furcula bicuspis					enjeux moderes
Heteroceres	249028	249028	Phalene distincte (La)	Aleucis distinctata					enjeux faibles
Heteroceres	248843	248843	Aspilate jaunetre (L')	Aspitates gilvata					enjeux faibles
Heteroceres	248840	248840	Eubolie roussetre (L')	Catarhoe rubidata					enjeux faibles
Heteroceres	248782	248782	Cidarie à bandes vertes (La)	Chloroclysta siterata					enjeux faibles
Heteroceres	248569	248569	Cidarie enfumee (La)	Lampropteryx suffumata					enjeux faibles
Heteroceres	248585	248585	Phalene à deux taches (La)	Lomographa bimaculata					enjeux faibles
Heteroceres	248844	248844	Boarmie petrifiee (La)	Menoptra abruptaria					enjeux faibles
Heteroceres	248901	248901	Acidalie ornee (L')	Scopula ornata					enjeux faibles
Heteroceres	248499	248499	Acidalie tesselee (L')	Scopula tessellaria					enjeux faibles
Heteroceres	248492	248492	Steganie convoitee (La)	Stegania cararia					enjeux faibles
Heteroceres	248920	248920	Steganie du peuplier (La)	Stegania trimaculata					enjeux faibles
Heteroceres	248921	248921	Gymnospile commune (La)	Tephronia sepiaria					enjeux faibles
Heteroceres	248861	248861	Phalene du Troene (La)	Trichopteryx polycommata					enjeux faibles
Heteroceres	248762	248762	Incertaine (L')	Triphosa dubitata					enjeux faibles
Heteroceres	248745	248745	Aunette (L')	Acronicta alni					enjeux faibles
Heteroceres	249817	249817	Noctuelle Grisette (La)	Acronicta strigosa					enjeux faibles
Heteroceres	249824	249824	Pie (La)	Aedia funesta					enjeux faibles
Heteroceres	249807	249807	Linariette (La)	Calophasia lunula					enjeux faibles
Heteroceres	249734	249734	Promise (La)	Catocala promissa					enjeux faibles
Heteroceres	249761	249761	Noctuelle de l'Iris (La)	Helotropha leucostigma					enjeux faibles
Heteroceres	520903	520903	Noctuelle leucographe (La)	Cerastis leucographa					enjeux faibles
Heteroceres	249286	249286	Orrhodie ligulee (L')	Conistra ligula					enjeux faibles
Heteroceres	249627	249627	Orrhodie grise (L')	Conistra rubiginosa					enjeux faibles
Heteroceres	249629	249629	Cucullie de l'Absinthe (La)	Cucullia absinthii					enjeux faibles
Heteroceres	249699	249699	Runique (La)	Griposia aprilina					enjeux faibles
Heteroceres	249613	249613	Noctuelle du Thelypteris (La)	Lacanobia splendens					enjeux faibles
Heteroceres	249464	249464	Hermine pointillee (L')	Macrochilo cribrumalis					enjeux faibles
Heteroceres	249310	249310	Leucanie paillee (La)	Mythimna straminea					enjeux faibles
Heteroceres	249550	249550	Nonagrie de la Massette (La)	Nonagria typhae					enjeux faibles
Heteroceres	249341	249341	Orthosie rougeoyante (L')	Orthosia miniosa					enjeux faibles
Heteroceres	249577	249577	Inegale (L')	Parascotia fuliginaria					enjeux faibles
Heteroceres	249123	249123	Feuille-Morte du Prunier (La)	Odonestis pruni					enjeux faibles
Heteroceres	54782	54782	Pygmee (Le)	Thyris fenestrella					enjeux faibles
Heteroceres	247876	247876		Pyrausta nigrata					enjeux faibles
Heteroceres	248154	248154	Dragon (Le)	Harpyia milhauseri					enjeux faibles
Heteroceres	249030	249030	Lithosie quadrille (La)	Lithosia quadra					enjeux faibles
Heteroceres	249104	249104	Plumet (Le)	Ptilophora plumigera					enjeux faibles
Heteroceres	54621	54621	Ecaille fermiere (L')	Arctia villica					enjeux faibles
Heteroceres	249055	249055		Evergestis limbata					enjeux faibles
Heteroceres	248211	248211	Aspilate ochracee (L')	Aspitates ochreaaria					enjeux indetermines
Heteroceres	248841	248841		Macaria signaria					enjeux indetermines
Heteroceres	248999	248999		Acronicta cupsis					enjeux indetermines
Heteroceres	249378	249378	Verdoyante (La)	Calamia tridens					enjeux indetermines
Heteroceres	249497	249497	Noctuelle limoneuse (La)	Conisania luteago					enjeux indetermines
Heteroceres	249147	249147	Plusie topaze (La)	Diachrysis chryson					enjeux indetermines
Heteroceres	249448	249448	Etrangere (L')	Polia bombycina					enjeux indetermines
Heteroceres	249444	249444	Trema blanc (Le)	Sideridis turbida					enjeux indetermines
Heteroceres	54734	54734	Feuille-Morte du Peuplier	Gastropacha populifolia					enjeux indetermines
Heteroceres	248543	248543	Rousse (La)	Chesias rufata					enjeux indetermines
Heteroceres	249088	249088	Endrosie diaphane (L')	Setina irrorella					enjeux indetermines
Heteroceres	248224	248224		Cynaeda dentalis					enjeux indetermines
Heteroceres	249224	249224	Noctuelle rhomboede (La)	Xestia stigmatica					enjeux indetermines
Heteroceres	249744	249744	Noctuelle nubeculeuse	Brachionycha nubeculosa					enjeux indetermines
Heteroceres	249299	249299	Hypene epais	Hypena crassalis					enjeux indetermines
Heteroceres	248987	248987	Phalene bordee	Isturgia limbaria					enjeux indetermines
Heteroceres	248706	248706	Ensanglantee	Lythria purpuraria					enjeux indetermines
Heteroceres	249598	249598	Noctuelle aduste	Mniotype adusta					enjeux indetermines
Heteroceres	249449	249449	Noctuelle teinte	Polia hepatica					enjeux indetermines
Heteroceres	249441	249441	Noctuelle du gazon	Tholera cespitis					enjeux indetermines
Mammiferes terrestres	61648	61648	Loir gris	Glis glis	NE	DD	LC		enjeux importants
Mammiferes terrestres	60176	60176	Musaraigne bicolor	Crocidura leucodon	AR	DD	NT		enjeux moderes
Mammiferes terrestres	61498	61498	Mulot e collier roux	Apodemus flavicollis	AR	LC	LC		enjeux importants
Mammiferes terrestres	61618	61618	Lerrot	Eliomys quercinus	PC	LC	LC		enjeux faibles
Mammiferes terrestres	61281	61281	Campagnol ter. Aquatique	Arvicola amphibius	PC	NT	NT		enjeux importants
Mammiferes terrestres	60658	60658	Martre	Martes martes	AC	NT	LC		enjeux importants
Mammiferes terrestres	61636	61636	Muscardin	Muscardinus avellanarius	AC	NT	LC		enjeux moderes
Mammiferes terrestres	60127	60127	Musaraigne aquatique	Neomys fodiens	PC	NT	LC		enjeux moderes
Mammiferes terrestres	60686	60686	Hermine	Mustela erminea	AC	NT	LC		enjeux moderes
Mammiferes terrestres	61258	61258	Campagnol amphibie	Arvicola sapidus	AR	EN	LC		enjeux majeurs
Mammiferes terrestres	79306	79306	Chat sauvage	Felis silvestris	AR	EN	LC		enjeux importants
Mollusques	62153	62153	Bythinelle des moulins*	Bythinella viridis					enjeux tres importants
Mollusques	64443	64443	Mulette epaisse*	Unio crassus					enjeux tres importants
Mollusques	64140	64140	Vertigo etroit	Vertigo angustior					enjeux tres importants
Mollusques	64141	64141	Vertigo de des moulins	Vertigo moulinsiana					enjeux tres importants
Mollusques	64098	64098	Planorbe naine	Anisus vorticulus					enjeux moderes
Odonates	65358	65358	Leucorrhine rubiconde	Leucorrhinia rubicunda	EX	DD	RE		enjeux importants

## Niveau\_enjeux\_sp\_ENS60

Odonates	65348	65348	Sympetrum commun	Sympetrum vulgatum	R	DD	NT	enjeux_moderes
Odonates	65454	65456	Aeschna affine	Aeschna affinis	AR	LC	LC	enjeux_moderes
Odonates	65335	65335	Sympetrum e nervures rouges	Sympetrum fonscolombii	AR	LC	LC	enjeux_faibles
Odonates	65145	65145	Agriion gracieux	Coenagrion pulchellum	PC	NT	VU	enjeux_importantes
Odonates	65415	65415	Aeschna printaniere	Brachytron pratense	PC	NT	LC	enjeux_importantes
Odonates	65225	65225	Gomphe tres commun	Gomphus vulgatissimus	AR	NT	LC	enjeux_importantes
Odonates	199694	199694	Cordulegastre aneale	Cordulegaster boltonii	PC	NT	LC	enjeux_importantes
Odonates	65199	65199	Leste sauvage	Lestes barbarus	AR	NT	LC	enjeux_moderes
Odonates	65284	65284	Orthetrum bleuissant	Orthetrum coerulescens	AR	NT	LC	enjeux_moderes
Odonates	65381	65381	Cordulie à corps fin	Oxygastra curtisii	AR	NT	LC	enjeux_moderes
Odonates	65356	65356	Leucorrhine à gros thorax	Leucorrhinia pectoralis	R	CR	NT	enjeux_majeurs
Odonates	65361	65361	Leucorrhine à large queue	Leucorrhinia caudalis	R	EN	LC	enjeux_majeurs
Odonates	65214	65214	Leste dryade	Lestes dryas	R	EN	LC	enjeux_majeurs
Odonates	199909	199909	Aeschna isoscele	Aeshna isocoles	R	EN	LC	enjeux_majeurs
Odonates	65204	65204	Leste verdoyant	Lestes virens vestalis	EX	EN	LC	enjeux_tres_importantes
Odonates	65312	65312	Sympetrum noir	Sympetrum danae	R	VU	VU	enjeux_majeurs
Odonates	65133	65133	Agriion de Mercure	Coenagrion mercuriale	AR	VU	LC	enjeux_tres_importantes
Odonates	65395	65395	Cordulie à taches jaunes	Somatochlora flavomaculata	AR	VU	LC	enjeux_tres_importantes
Odonates	65208	65208	Leste fiance	Lestes sponsa	R	VU	NT	enjeux_importantes
Odonates	65393	65393	Cordulie metallique	Somatochlora metallica	AR	VU	LC	enjeux_importantes
Odonates	65249	65249	Gomphe à pincés	Onychogomphus forcipatus	R	VU	LC	enjeux_importantes
Oiseaux	4595	4597	Sizerin flamme/cabaret	Carduelis flammea (L.)		DD	VU	enjeux_moderes
Oiseaux	4367	534751	Mesange noire	Parus ater L.		LC	LC	enjeux_importantes
Oiseaux	4619	4619	Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula (L.)		LC	VU	enjeux_moderes
Oiseaux	3619	3619	Pic mar	Dendrocopos medius (L.)		LC	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	1970	1972	Canard souchet	Anas clypeata L.		LC	VU	enjeux_moderes
Oiseaux	4167	4167	Locustelle tachetee	Locustella naevia (Boddaert)		LC	NT	enjeux_moderes
Oiseaux	3726	3726	Pipit farlouse	Anthus pratensis (L.)		LC	VU	enjeux_moderes
Oiseaux	3571	3571	Martin-pecheur d'Europe	Alcedo atthis (L.)		LC	VU	enjeux_moderes
Oiseaux	3551	3551	Martinet noir	Apus apus (L.)		LC	NT	enjeux_moderes
Oiseaux	3422	3422	Pigeon colombin	Columba oenas L.		LC	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	4151	4151	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti (Temminck)		LC	NT	enjeux_faibles
Oiseaux	3272	627745	Mouette melanocephale	Larus melanocephalus Temminck		LC	LC	enjeux_faibles
Oiseaux	977	977	Grebe castagneux	Tachybaptus ruficollis (Pallas)		LC	LC	enjeux_faibles
Oiseaux	4023	4023	Gorgebleue e miroir	Luscinia svecica (L.)		LC	LC	enjeux_faibles
Oiseaux	3070	3070	Foulique macroule	Fulica atra L.		LC	LC	enjeux_faibles
Oiseaux	2440	2440	Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo (L.)		LC	LC	enjeux_faibles
Oiseaux	4040	4040	Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus (L.)		NT	LC	enjeux_importantes
Oiseaux	3807	3807	Pie-grieche ecorcheur	Lanius collurio L.		NT	NT	enjeux_importantes
Oiseaux	4580	4582	Verdier d'Europe	Carduelis chloris (L.)		NT	VU	enjeux_importantes
Oiseaux	4571	4571	Serin cini	Serinus serinus (L.)		NT	VU	enjeux_importantes
Oiseaux	3630	3630	Pic epechette	Dendrocopos minor (L.)		NT	VU	enjeux_importantes
Oiseaux	3608	3608	Pic noir	Dryocopus martius (L.)		NT	LC	enjeux_importantes
Oiseaux	4657	4657	Bruant jaune	Emberiza citrinella L.		NT	VU	enjeux_moderes
Oiseaux	4588	889047	Linotte melodieuse	Carduelis cannabina		NT	VU	enjeux_moderes
Oiseaux	4583	4583	Chardonneret elegant	Carduelis carduelis (L.)		NT	VU	enjeux_moderes
Oiseaux	4355	534752	Mesange boreale	Parus montanus Baldenst.		NT	VU	enjeux_moderes
Oiseaux	4289	4289	Pouillot fits	Phylloscopus trochilus (L.)		NT	NT	enjeux_moderes
Oiseaux	4053	199425	Tarier pâtre	Saxicola torquata (L.)		NT	NT	enjeux_moderes
Oiseaux	3696	3696	Hirondelle rustique	Hirundo rustica L.		NT	NT	enjeux_moderes
Oiseaux	3676	3676	Alouette des champs	Alauda arvensis L.		NT	NT	enjeux_moderes
Oiseaux	3511	3511	Cheveche d'Athens	Athene noctua (Scopoli)		NT	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	2832	2832	Bondree apivore	Pernis apivorus (L.)		NT	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	2679	2679	Faucon hobereau	Falco subbuteo L.		NT	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	3343	3343	Sterne pierregarin	Sterna hirundo L.		NT	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	3116	3116	Avocette elegante	Recurvirostra avosetta L.		NT	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	2767	2767	Tadorne de Belon	Tadorna tadorna (L.)		NT	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	2559	2559	Becasse des bois	Scolopax rusticola L.		NT	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	2504	2504	Grande Aigrette	Ardea alba				enjeux_indetermines
Oiseaux	4269	4269	Pouillot de Bonelli	Phylloscopus bonelli (Vieillot)		CR	LC	enjeux_majeurs
Oiseaux	2576	2576	Courlis cendre	Numenius arquata (L.)		CR	VU	enjeux_tres_importantes
Oiseaux	2840	2840	Milan noir	Milvus migrans (Boddaert)		CR	LC	enjeux_tres_importantes
Oiseaux	4064	4064	Traquet motteux	Oenanthe oenanthe (L.)		CR	NT	enjeux_indetermines
Oiseaux	2473	2473	Butor etoile	Botaurus stellaris (L.)		CR	VU	enjeux_indetermines
Oiseaux	3814	3814	Pie-grieche grise	Lanius excubitor L.		CR	EN	enjeux_indetermines
Oiseaux	2844	2844	Milan royal	Milvus milvus (L.)		CR	VU	enjeux_indetermines
Oiseaux	3053	3053	Râle des genets	Crex crex (L.)		EN	EN	enjeux_majeurs
Oiseaux	3656	3656	Cochevis huppe	Galerida cristata (L.)		EN	LC	enjeux_tres_importantes
Oiseaux	4172	4172	Locustelle luscinioides	Locustella luscinioides (Savi)		EN	EN	enjeux_tres_importantes
Oiseaux	4212	4212	Hypolais icterine	Hippolais icterina (Vieillot)		EN	VU	enjeux_tres_importantes
Oiseaux	2477	2477	Blongios nain	Ixobrychus minutus (L.)		EN	EN	enjeux_tres_importantes
Oiseaux	2514	2514	Cigogne noire	Ciconia nigra (L.)		EN	LC	enjeux_importantes
Oiseaux	3595	3595	Torcol fourmilier	Jynx torquilla L.		EN	LC	enjeux_importantes
Oiseaux	2887	2887	Busard cendre	Circus pygargus (L.)		EN	NT	enjeux_importantes
Oiseaux	1975	836222	Sarcelle d'ete	Anas querquedula L.		EN	VU	enjeux_importantes
Oiseaux	3713	3713	Pipit rousseline	Anthus campestris (L.)		EN	LC	enjeux_importantes
Oiseaux	3590	3590	Huppe fasciee	Upupa epops L.		EN	LC	enjeux_importantes
Oiseaux	1991	1991	Fuligule milouin	Aythya ferina (L.)		EN	VU	enjeux_importantes
Oiseaux	1958	1958	Sarcelle d'hiver	Anas crecca L.		EN	VU	enjeux_importantes
Oiseaux	4127	4127	Grive litorne	Turdus pilaris L.		EN	LC	enjeux_indetermines
Oiseaux	3540	3540	Engoulevent d'Europe	Caprimulgus europaeus L.		VU	LC	enjeux_majeurs
Oiseaux	4330	4330	Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca (Pallas)		VU	VU	enjeux_majeurs
Oiseaux	3784	3784	Grimpereau des bois	Certhia familiaris L.		VU	LC	enjeux_tres_importantes
Oiseaux	4049	4049	Tarier des pres	Saxicola rubetra (L.)		VU	VU	enjeux_tres_importantes
Oiseaux	4532	4532	Moineau friquet	Passer montanus (L.)		VU	EN	enjeux_tres_importantes
Oiseaux	4272	4272	Pouillot siffleur	Phylloscopus sibilatrix (Bechst.)		VU	NT	enjeux_tres_importantes
Oiseaux	4659	4659	Bruant zizi	Emberiza cirius L.		VU	LC	enjeux_importantes
Oiseaux	4669	4669	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus		VU	EN	enjeux_importantes
Oiseaux	3582	3582	Guepier d'Europe	Merops apiaster L.		VU	LC	enjeux_importantes
Oiseaux	3439	3439	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur (L.)		VU	VU	enjeux_importantes
Oiseaux	2881	2881	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (L.)		VU	LC	enjeux_importantes
Oiseaux	2517	2517	Cigogne blanche	Ciconia ciconia (L.)		VU	EN	enjeux_importantes
Oiseaux	1998	1998	Fuligule morillon	Aythya fuligula (L.)		VU	LC	enjeux_importantes
Oiseaux	3187	3187	Vanneau huppe	Vanellus vanellus (L.)		VU	NT	enjeux_moderes



## Niveau\_enjeux\_sp\_ENS60

Oiseaux	3136	3136	Petit Gravelot	Charadrius dubius (Scopoli)		VU	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	3120	3120	Oedicneme criard	Burhinus oedicnemus (L.)		VU	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	3112	3112	Echasse blanche	Himantopus himantopus (L.)		VU	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	3036	3036	Râle d'eau	Rallus aquaticus (L.)		VU	NT	enjeux_moderes
Oiseaux	2938	2938	Faucon pelerin	Falco peregrinus Tunstall		VU	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	2891	2891	Autour des palombes	Accipiter gentilis (L.)		VU	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	2878	2878	Busard des roseaux	Circus aeruginosus (L.)		VU	NT	enjeux_moderes
Oiseaux	2497	2497	Aigrette garzette	Egretta garzetta (L.)		VU	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	1956	836203	Canard chipeau	Anas strepera L.		VU	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	974	974	Grèbe à cou noir	Podiceps nigricollis Brehm		VU	LC	enjeux_moderes
Oiseaux	3670	3670	Alouette lulu	Lullula arborea (L.)		VU	LC	enjeux_indetermines
Oiseaux	3493	3493	Grand-duc d'Europe	Bubo bubo (L.)		VU	LC	enjeux_indetermines
Oiseaux	2481	2481	Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax (L.)		VU	NT	enjeux_indetermines
Orthopteres	66200	66200	Oedipode aigue-marine	Sphingonotus caerulans	TR	DD		enjeux_importantes
Orthopteres	65711	837838	Decticelle carroyee	Platycleis tessellata	R	LC		enjeux_importantes
Orthopteres	66157	66157	Criquet margine	Chorthippus albomarginatus	AR	LC		enjeux_importantes
Orthopteres	66030	66030	Tetrix des vasieres	Tetrix ceperoi	AR	LC		enjeux_moderes
Orthopteres	66268	66268	Criquet italien	Calliptamus italicus	R	LC		enjeux_moderes
Orthopteres	66194	66194	Oedipode turquoise	Oedipoda caerulea	AR	LC		enjeux_faibles
Orthopteres	66121	66121	Gomphocere tachete	Myrmeleotettix maculatus	AR	NT		enjeux_importantes
Orthopteres	66088	66088	Criquet noir-ebene	Omocestus rufipes	PC	NT		enjeux_moderes
Orthopteres	65697	65697	Decticelle chagrinee	Platycleis albopunctata	PC	NT		enjeux_moderes
Orthopteres	65721	536050	Decticelle bicolor	Metriopectera bicolor	PC	NT		enjeux_moderes
Orthopteres	593311	593311	Tetrix des carrieres	Tetrix tenuicornis	PC	NT		enjeux_moderes
Orthopteres	65487	65487	Criquet ensanglante	Stethophyma grossum	AC	NT		enjeux_moderes
Orthopteres	66100	66100	Criquet de Palene	Stenobothrus lineatus	AC	NT		enjeux_moderes
Orthopteres	65649	535823	Ephippigere des vignes	Ephippiger ephippiger	EX	CR		enjeux_majeurs
Orthopteres	65718	65718	Decticelle des bruyeres	Metriopectera brachyptera	R	EN		enjeux_majeurs
Orthopteres	66165	837913	Criquet palustre	Chorthippus montanus	R	EN		enjeux_majeurs
Orthopteres	66103	66103	Stenobothre nain	Stenobothrus stigmaticus	TR	EN		enjeux_tres_importantes
Orthopteres	66134	971768	Criquet des pins	Chorthippus vagans	AR	EN		enjeux_tres_importantes
Orthopteres	65687	65687	Dectique verrucivore	Decticus verrucivorus	R	EN		enjeux_tres_importantes
Orthopteres	66136	971800	Criquet des jacheres	Chorthippus mollis	R	EN		enjeux_importantes
Orthopteres	65878	65878	Conocephale des roseaux	Conocephalus dorsalis	PC	VU		enjeux_importantes
Orthopteres	65899	65899	Courtiliere commune	Gryllotalpa gryllotalpa	AR	VU		enjeux_importantes
Poissons		66832	Anguille	Anguilla anguilla				enjeux_tres_importantes
Poissons	66315	66315	Lamproie marine	Petromyzon marinus				enjeux_tres_importantes
Poissons	67506	67506	loche de riviere	Cobitis taenia				enjeux_importantes
Poissons	67606	67606	Brochet	Esox lucius				enjeux_importantes
Poissons	66330	66330	Lamproie fluviatile*	Lampetra fluviatilis				enjeux_importantes
Poissons	68336	68336	Lote	Lota lota				enjeux_importantes
Poissons	67759	67759	Ombre commun	Thymallus thymallus				enjeux_importantes
Poissons	67295	67295	Vandoise	Leuciscus leuciscus				enjeux_moderes
Poissons	66333	66333	Lamproie de Planer	Lampetra planeri				enjeux_moderes
Poissons	67420	67420	Bouviere	Rhodeus amarus				enjeux_moderes
Poissons	67104	67104	Spirin	Alburnoides bipunctatus				enjeux_faibles
Poissons	67111	67111	Ablette	Alburnus alburnus				enjeux_faibles
Poissons	67143	67143	Barbeau fluviatile	Barbus barbus				enjeux_faibles
Poissons	67404	67404	Vairon	Phoxinus phoxinus				enjeux_faibles
Reptiles	77758	77758	Lezard des murailles	Lacerta muralis	AC	LC	LC	enjeux_moderes
Reptiles	78064	851674	Couleuvre à collier	Natrix natrix	AC	LC	LC	enjeux_faibles
Reptiles	78141	78141	Vipere peliade	Vipera berus	AR	EN	VU	enjeux_tres_importantes
Reptiles	77955	77955	Coronelle lisse	Coronella austriaca	PC	VU	LC	enjeux_importantes
Reptiles	77686	77619	Lezard vert	Lacerta viridis	AR	VU	LC	enjeux_importantes
Reptiles	77600	77600	Lezard agile	Lacerta agilis	PC	VU	NT	enjeux_importantes
Rhopaloceres_zygenes	53609	53609	Nemusien	Lasiommata maera		DD	LC	enjeux_importantes
Rhopaloceres_zygenes	247060	247060	Zygene du trefle	Zygaena trifolii		DD		enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	247054	247054	Zygene de la vesce	Zygaena viciae		DD		enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	247059	247059	Zygene des bois	Zygaena lonicerae		DD		enjeux_faibles
Rhopaloceres_zygenes	219755	219755	Thecla de l'orme	Satyrrium w-album	AR	LC	LC	enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	219826	219826	Fluore	Colias alfacariensis	AR	LC	LC	enjeux_faibles
Rhopaloceres_zygenes	219810	219810	Melitée des scabieuses	Melitaea parthenoides		NA		enjeux_tres_importantes
Rhopaloceres_zygenes	54213	54213	Demi-argus	Cyaniris semiargus	AR	NT	LC	enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	54105	54105	Azure de l'Ajonc	Plebejus argus	R	NT	LC	enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	53969	53969	Lucine	Hamearis lucina	AR	NT	LC	enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	53915	53915	Nacre de la sanguisorbe	Brenthis ino	AR	NT	LC	enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	53786	53786	Grand mars changeant	Apatura iris	PC	NT	LC	enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	53783	53783	Petit Mars changeant	Apatura ilia	PC	NT	LC	enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	53269	53269	Hesperie des sanguisorbes	Spialia sertorius	R	NT	LC	enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	219756	219756	Thecla du prunier	Satyrrium pruni	R	NT	LC	enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	53979	53979	Cuivre des marais	Lycaena dispar	AR	NT	LC	enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	247056	247056	Zygene ephialtes	Zygaena ephialtes	AR	NT	LC	enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	247047	247047	Zygene du lotier	Zygaena loti	PC	NT	LC	enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	219767	54271	Azure bleu celeste	Polyommatus bellargus	AC	NT	LC	enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	54029	54029	Argus frele	Cupido minimus		NT	LC	enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	53604	53604	Megere	Lasiommata megera		NT	LC	enjeux_moderes
Rhopaloceres_zygenes	54339	54339	Gaze	Aporia crataegi	TR	CR	LC	enjeux_tres_importantes
Rhopaloceres_zygenes	645905	631131	Azure de la croquette	Maculinea alcon rebeli	TR	EN	NT	enjeux_majeurs
Rhopaloceres_zygenes	53827	219812	Melitée du melampyre	Melicita athalia	TR	EN	LC	enjeux_majeurs
Rhopaloceres_zygenes	219758	219758	Thecla de l'yeuse	Satyrrium ilicis	TR	EN	LC	enjeux_majeurs
Rhopaloceres_zygenes	54075	54075	Azure des cytises	Glaucopsyche alexis	TR	EN	LC	enjeux_majeurs
Rhopaloceres_zygenes	247045	247045	Zygene de la carniole	Zygaena carniolica	R	EN	LC	enjeux_tres_importantes
Rhopaloceres_zygenes	53865	53865	Damier de la succise	Euphydryas aurinia	R	EN	LC	enjeux_importantes
Rhopaloceres_zygenes	247057	247057	Zygene transalpine	Zygaena transalpina		EN		enjeux_importantes
Rhopaloceres_zygenes	219820	820680	Grand nacre	Argynnis aglaja		EN	LC	enjeux_importantes
Rhopaloceres_zygenes	53312	53312	Miroir	Heteropterus morpheus	R	VU		enjeux_majeurs
Rhopaloceres_zygenes	247064	247064	Turquoise des helianthem	Adscita geryon	R	VU	LC	enjeux_tres_importantes
Rhopaloceres_zygenes	247063	247063	Turquoise de la Sarcille	Adscita staites	AR	VU	LC	enjeux_tres_importantes
Rhopaloceres_zygenes	53315	53315	Echiquier	Carterocephalus palaemon	AR	VU	LC	enjeux_tres_importantes
Rhopaloceres_zygenes	53332	53332	Virgule Comma	Hesperia comma	AR	VU	LC	enjeux_importantes
Rhopaloceres_zygenes	53320	53320	Hesperie du chiendent	Thymelicus acteon		VU	LC	enjeux_importantes
Rhopaloceres_zygenes	247071	247071	Turquoise des globulaires	Jordanita globulariae	AR	VU	LC	enjeux_importantes
Rhopaloceres_zygenes	247041	247041	Zygene diaphane	Zygaena minos	R	VU		enjeux_importantes

# ANNEXE 3

<b>Liste des espèces patrimoniales recensées sur le territoire de l'ACSO (source : Conservatoire Botanique de Bailleul)</b>
<i>Actaea spicata</i> L., 1753
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762
<i>Agrimonia procera</i> Wallr., 1840
<i>Ajuga genevensis</i> L., 1753
<i>Allium ursinum</i> L., 1753
<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759
<i>Anacamptis palustris</i> (Jacq.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997
<i>Anemone pulsatilla</i> L., 1753
<i>Anemone ranunculoides</i> subsp. <i>ranunculoides</i> L., 1753
<i>Anisantha diandra</i> (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963
<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop., 1772
<i>Aristolochia clematitis</i> L., 1753
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> var. <i>adiantum-nigrum</i> L., 1753
<i>Astragalus glycyphyllos</i> L., 1753
<i>Atropa belladonna</i> L., 1753
<i>Aulacomnium androgynum</i> (Hedw.) Schwägr.
<i>Avenella flexuosa</i> subsp. <i>flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838
<i>Betonica officinalis</i> subsp. <i>officinalis</i> L., 1753
<i>Botrychium lunaria</i> (L.) Sw., 1802
<i>Brachythecium glareosum</i> (Bruch ex Spruce) Schimp.
<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>thominei</i> (Hardouin) Braun-Blanq., 1929
<i>Bunium bulbocastanum</i> L., 1753
<i>Bupleurum baldense</i> Turra, 1764
<i>Butomus umbellatus</i> L., 1753
<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753
<i>Calamagrostis canescens</i> subsp. <i>canescens</i> (Weber) Roth, 1789
<i>Calendula arvensis</i> L., 1763
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808
<i>Campanula glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L., 1753
<i>Campanula persicifolia</i> L., 1753
<i>Campylopus fragilis</i> (Brid.) Bruch & Schimp.
<i>Capsella rubella</i> Reut., 1854
<i>Cardamine amara</i> subsp. <i>amara</i> L., 1753
<i>Cardamine impatiens</i> L., 1753
<i>Carduus tenuiflorus</i> Curtis, 1793
<i>Carex arenaria</i> L., 1753
<i>Carex caryophyllea</i> Latourr., 1785
<i>Carex digitata</i> L., 1753
<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787
<i>Carex leporina</i> var. <i>leporina</i> L., 1753
<i>Carex pallescens</i> L., 1753
<i>Carex pilulifera</i> subsp. <i>pilulifera</i> L., 1753
<i>Centaurium pulchellum</i> (Sw.) Druce, 1898
<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906
<i>Cephaloziella baumgartneri</i> Schiffn.
<i>Cerastium arvense</i> subsp. <i>arvense</i> L., 1753
<i>Cerastium brachypetalum</i> subsp. <i>brachypetalum</i> Desp. ex Pers., 1805
<i>Cerastium pumilum</i> Curtis, 1777
<i>Chenopodium murale</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012
<i>Cichorium intybus</i> L., 1753
<i>Cinclidotus fontinaloides</i> (Hedw.) P.Beauv.

## Feuille1

Cinclidotus riparius (Host ex Brid.) Arn.
Cladium mariscus (L.) Pohl, 1809
Clinopodium acinos subsp. acinos (L.) Kuntze, 1891
Clinopodium nepeta (L.) Kuntze, 1891
Clinopodium nepeta subsp. sylvaticum (Bromf.) Peruzzi & F.Conti, 2008
Clinopodium nepeta var. glandulosum (Req.) B.Bock, 2012
Cochlearia danica L., 1753
Colchicum autumnale L., 1753
Crepis setosa Haller f., 1797
Cuscuta epithymum subsp. epithymum (L.) L., 1774
Cuscuta europaea L., 1753
Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805
Cynoglossum germanicum Jacq., 1767
Cynoglossum officinale L., 1753
Daphne laureola L., 1753
Descurainia sophia (L.) Webb ex Prantl, 1891
Dianthus armeria subsp. armeria L., 1753
Dianthus carthusianorum subsp. carthusianorum L., 1753
Didymodon ferrugineus (Schimp. ex Besch.) M.O.Hill
Digitaria ischaemum (Schreb.) Mühl., 1817
Dipsacus pilosus L., 1753
Draba muralis L., 1753
Encalypta vulgaris Hedw.
Epilobium roseum subsp. roseum Schreb., 1771
Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser, 1809
Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769
Erica cinerea L., 1753
Erigeron acris L., 1753
Erysimum cheiranthoides subsp. cheiranthoides L., 1753
Eucladium verticillatum (With.) Bruch & Schimp.
Euphorbia palustris L., 1753
Euphorbia seguieriana subsp. seguieriana Neck., 1770
Euphrasia nemorosa (Pers.) Wallr., 1815
Euphrasia stricta D.Wolff ex J.F.Lehm., 1809
Exsertotheca crispa (Hedw.) S.Olsson, Enroth & D.Quandt
Fallopia dumetorum (L.) Holub, 1971
Festuca heterophylla Lam., 1779
Filago germanica L., 1763
Fissidens adianthoides Hedw.
Fragaria viridis subsp. viridis Weston, 1771
Fumaria capreolata L., 1753
Fumaria muralis Sond. ex W.D.J.Koch, 1845
Fumaria parviflora Lam., 1788
Gagea villosa (M.Bieb.) Sweet, 1826
Galeopsis angustifolia Ehrh. ex Hoffm., 1804
Galium glaucum L., 1753
Galium parisiense L., 1753
Galium pumilum Murray, 1770
Galium tricornutum Dandy, 1957
Genista tinctoria L., 1753
Gentiana cruciata L., 1753
Gentiana pneumonanthe L., 1753
Gentianella germanica (Willd.) Börner, 1912

## Feuille1

Geum rivale L., 1753
Grimmia orbicularis Bruch ex Wilson
Gymnostomum calcareum Nees & Hornsch.
Gyroweisia tenuis (Hedw.) Schimp.
Helictochloa pratensis subsp. pratensis (L.) Romero Zarco, 2011
Helleborus foetidus L., 1753
Helleborus viridis L., 1753
Herniaria hirsuta L., 1753
Herzogiella seligeri (Brid.) Z.Iwats.
Hieracium umbellatum L., 1753
Hordeum secalinum Schreb., 1771
Hydrocharis morsus-ranae L., 1753
Hylocomium splendens (Hedw.) Schimp.
Hypericum montanum L., 1755
Iberis amara L., 1753
Inula salicina L., 1753
Iris foetidissima L., 1753
Juncus compressus Jacq., 1762
Juncus tenageia Ehrh. ex L.f., 1782
Koeleria macrantha subsp. macrantha (Ledeb.) Schult., 1824
Lactuca perennis L., 1753
Lactuca virosa L., 1753
Lappula squarrosa (Retz.) Dumort., 1827
Lathyrus aphaca var. aphaca L., 1753
Lathyrus hirsutus L., 1753
Lathyrus nissolia var. glabrescens Freyn.
Lathyrus tuberosus L., 1753
Legousia speculum-veneris (L.) Chaix, 1785
Leontodon saxatilis Lam., 1779
Lepidium campestre (L.) R.Br., 1812
Leskea polycarpa Hedw.
Libanotis pyrenaica (L.) O.Schwarz, 1949
Limodorum abortivum (L.) Sw., 1799
Linaria supina (L.) Chaz., 1790
Linum tenuifolium L., 1753
Lithospermum officinale L., 1753
Loeskeobryum brevirostre (Brid.) M.Fleisch.
Loncomelos pyrenaicus subsp. pyrenaicus (L.) Hroudá, 1988
Lophocolea minor Nees
Luzula forsteri (Sm.) DC., 1806
Lysimachia foemina (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009
Lysimachia minima (L.) U.Manns & Anderb., 2009
Malus sylvestris Mill., 1768
Malva alcea L., 1753
Medicago minima (L.) L., 1754
Medicago polymorpha L., 1753
Medicago sativa subsp. falcata (L.) Arcang., 1882
Melampyrum arvense L., 1753
Melampyrum pratense L., 1753
Mentha pulegium L., 1753
Mesoptychia badensis (Gottsche ex Rabenh.) L.Söderstr. & Váňa, 2012
Metzgeria violacea (Ach. in F.Weber & D.Mohr) Dumort.
Mibora minima (L.) Desv., 1818

## Feuille1

Minuartia hybrida (Vill.) Schischk., 1936
Minuartia hybrida subsp. tenuifolia (L.) Kerguelen, 1993
Monotropa hypopitys L., 1753
Monotropa hypopitys subsp. hypophegea (Wallr.) Holmboe, 1922
Muscari comosum (L.) Mill., 1768
Myosotis dubia Arrond., 1869
Myosotis sylvatica Hoffm., 1791
Najas marina subsp. marina L., 1753
Narcissus pseudonarcissus subsp. pseudonarcissus L., 1753
Neottia nidus-avis (L.) Rich., 1817
Nigella arvensis L., 1753
Nymphaea alba L., 1753
Oenanthe aquatica (L.) Poir., 1798
Ononis pusilla L., 1759
Ononis spinosa subsp. spinosa L., 1753
Onopordum acanthium L., 1753
Ophrys fuciflora subsp. fuciflora (F.W.Schmidt) Moench, 1802
Orchis anthropophora (L.) All., 1785
Orchis militaris L., 1753
Orchis simia Lam., 1779
Ornithogalum umbellatum L., 1753
Ornithopus perpusillus L., 1753
Orobanche alba Stephan ex Willd., 1800
Orobanche picridis F.W.Schultz, 1830
Orobanche teucrii Holandre, 1829
Papaver argemone subsp. argemone L., 1753
Petrorragia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964
Phleum arenarium L., 1753
Phleum phleoides (L.) H.Karst., 1880
Plantago arenaria Waldst. & Kit., 1802
Poa bulbosa L., 1753
Poa bulbosa var. bulbosa
Poa bulbosa var. vivipara Koeler, 1802
Polygala amarella Crantz, 1769
Polygala calcarea F.W.Schultz, 1837
Polygonatum odoratum (Mill.) Druce, 1906
Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799
Polystichum setiferum (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913
Populus nigra L., 1753
Populus nigra subsp. betulifolia (Pursh) W. Wettst., 1952
Potamogeton gramineus L., 1753
Potamogeton natans L., 1753
Potamogeton nodosus Poir., 1816
Potentilla neglecta Baumg., 1816
Potentilla verna L., 1753
Prunella grandiflora (L.) Schöller, 1775
Prunella laciniata (L.) L., 1763
Prunus padus L., 1753
Ptychostomum pseudotriquetrum (Hedw.) J.R.Spence & H.P.Ramsay ex Holyoak & N.Pedersen, 2007
Pulicaria vulgaris Gaertn., 1791
Quercus pubescens Willd., 1805
Ranunculus lingua L., 1753
Ranunculus parviflorus subsp. parviflorus L., 1758

## Feuille1

Ranunculus sardous Crantz, 1763
Rhinanthus minor L., 1756
Ribes nigrum L., 1753
Riccardia multifida (L.) Gray
Ruscus aculeatus L., 1753
Salix aurita L., 1753
Salix fragilis L., 1753
Salvia pratensis subsp. pratensis L., 1753
Scilla bifolia L., 1753
Scleranthus perennis subsp. perennis L., 1753
Scleropodium cespitans (Wilson ex Müll.Hal.) L.F.Koch
Sedum album L., 1753
Senecio sylvaticus L., 1753
Serratula tinctoria subsp. tinctoria L., 1753
Seseli montanum subsp. montanum L., 1753
Sesleria caerulea subsp. caerulea (L.) Ard., 1763
Silaum silaus (L.) Schinz & Thell., 1915
Silene conica L., 1753
Sonchus palustris L., 1753
Sorbus latifolia (Lam.) Pers., 1806
Sorbus torminalis (L.) Crantz, 1763
Southbya nigrella (De Not.) Henriq.
Sparganium emersum subsp. emersum Rehmann, 1871
Spergula pentandra L., 1753
Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839
Stachys alpina L., 1753
Stachys annua (L.) L., 1763
Stachys recta L., 1767
Stellaria neglecta Weihe, 1825
Stellaria pallida (Dumort.) Piré, 1863
Syntrichia latifolia (Bruch ex Hartm.) Huebener
Teucrium chamaedrys subsp. germanicum (F.Herm.) Rech.f., 1941
Teucrium montanum L., 1753
Thalictrum flavum L., 1753
Thelypteris palustris Schott, 1834
Thesium humifusum subsp. humifusum DC., 1815
Thlaspi arvense L., 1753
Thuidium assimile (Mitt.) A.Jaeger
Thymus pulegioides var. pulegioides
Tordylium maximum L., 1753
Torilis nodosa (L.) Gaertn., 1788
Tortella inclinata (R.Hedw.) Limpr.
Tortella inflexa (Bruch) Broth.
Tortella squarrosa (Brid.) Limpr.
Tortella tortuosa (Hedw.) Limpr.
Tortula marginata (Bruch & Schimp.) Spruce
Tragopogon dubius Scop., 1772
Trichostomum crispulum Bruch
Trifolium arvense L., 1753
Trifolium medium L., 1759
Trifolium scabrum subsp. scabrum L., 1753
Tuberaria guttata (L.) Fourr., 1868
Turritis glabra L., 1753

Feuille1

Ulmus laevis Pall., 1784
Valeriana officinalis subsp. tenuifolia (Vahl) Schübl. & G.Martens, 1834
Verbascum blattaria L., 1753
Verbascum pulverulentum Vill., 1779
Veronica orsiniana Ten., 1830
Veronica scheereri (J.-P.Brandt) Holub, 1973
Veronica triphyllos L., 1753
Vicia dasycarpa Ten., 1829
Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790
Vulpia bromoides (L.) Gray, 1821
Vulpia ciliata Dumort., 1824
Vulpia ciliata subsp. ciliata Dumort., 1824
Vulpia unilateralis (L.) Stace, 1978
Weissia brachycarpa (Nees & Hornsch.) Jur.
Zannichellia palustris subsp. palustris L., 1753



# ANNEXE 4



# Notice méthodologique pour la cartographie des sites à enjeux faunistiques

*basée sur les données de la base Clicnat*

PICARDIE NATURE

**Picardie Nature**  
**avril 2020**

## PRÉAMBULE

La cartographie des sites à enjeux faunistiques de la région Picardie répond à la demande de réalisation d'une synthèse de la localisation des sites présentant, à notre connaissance, des enjeux au niveau régional en matière de préservation de la faune sauvage. Elle est réalisée par Picardie Nature sur la base des données consignées dans la base de données Clicnat par les bénévoles naturalistes de l'association et les structures partenaires (essentiellement celles signataires d'une convention d'échange de données) et agréementée de l'analyse des experts de l'association.

Cette notice méthodologique est basée sur celle élaborée par le Conservatoire Botanique National de Bailleul en décembre 2011 pour la définition des sites à enjeux floristiques. Pour une meilleure cohérence au niveau régional entre les deux démarches, il paraissait pertinent d'élaborer cette notice sur le modèle précédemment créé.

La méthodologie de travail étant assez similaire, **un croisement des sites définis indépendamment pour la faune et la flore pourra être envisagé de manière à dégager des sites à enjeux écologiques (faune et flore) au niveau régional.**

### Ce que ce travail est :

- une collection de polygones au format SIG auxquels sont attachées des données alphanumériques correspondant à des données relatives à la faune sauvage pour les taxons considérés comme patrimoniaux, soit au même titre que la flore, les espèces déterminantes ZNIEFF, ou en liste rouge pour les groupes non évalués ou Directives Habitats et Oiseaux.
- Un outil d'alerte permettant d'identifier les territoires porteurs d'enjeux relatifs à la faune sauvage menacée et/ou protégée de Picardie. Cet outil peut notamment être utilisé pour définir les sites nécessitant, du point de vue de la conservation de la faune sauvage, des mesures de préservation active.
- Un état des connaissances cartographiques à un instant « t », sur la période de **janvier 2010 à septembre 2019** des données contenues dans Clicnat, ne pouvant prétendre à l'exhaustivité (voir les limites § 1.2.3).

### Ce que ce travail n'est pas :

- une collection de sites présentant des contraintes d'ordre réglementaire (type Réserve naturelle, Arrêté de Protection de Biotope, sites classés ou inscrits...) et/ou prescriptive (PLU...).
- Un état exhaustif de la faune menacée et protégée des trois départements de la Picardie.
- En particulier, ce travail ne peut être utilisé dans le cadre d'études d'impact préalables à des projets d'aménagement de l'espace par des bureaux d'études et/ou

les services de l'État et des collectivités. En effet, les données n'étant pas exhaustives, le risque d'impacter significativement des populations d'espèces menacées ou protégées en ne se basant que sur ce travail pour évaluer préalablement les impacts d'un projet sont trop importants. Par contre, il peut constituer une aide préalable à l'identification de sites à enjeux faunistiques qu'il convient de prendre en compte dans les projets (outil d'alerte).

## Règles d'utilisation

Ce travail représente une synthèse regroupant des données sensibles d'espèces menacées et/ou protégées. Les données sont cartographiées à une échelle permettant leur localisation aisée. De ce fait, la **diffusion de la cartographie et des données sur les espèces associées doit être accompagnée de la plus grande prudence** afin de ne pas mettre en danger de destruction les populations des espèces concernées.

C'est pourquoi, l'utilisation de cette cartographie associée aux données sur les espèces n'est possible, pour un tiers (partenaire technique et scientifique de Picardie Nature, bureau d'étude...), qu'après accord de l'association Picardie Nature .

Ce travail est utilisable par les partenaires institutionnels de l'association Picardie Nature pour leur usage strictement interne sous réserve des limites d'utilisation mentionnées dans le préambule ci-dessus. La diffusion à des tiers (prestataires, autres partenaires) sans avis préalable de l'association Picardie Nature est interdite. Pour chaque partenaire institutionnel à qui ce travail sera transmis, un référent, qui aura pris connaissance du contenu de la notice méthodologique, devra être nommé de manière à garantir la bonne utilisation de ce travail.

## 1. MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

### 1.1. Listes de référence

La sélection des espèces permettant de justifier la délimitation des sites à enjeux de préservation de la faune sauvage a été réalisée en prenant comme base :

- La liste des espèces déterminantes ZNIEFF suivant la méthodologie de l'inventaire définie par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie en 2019 (actualisation).
- Le référentiel de la faune de Picardie établi par l'association Picardie Nature entre 2005 et 2009 puis en 2016 pour les Coccinelles et les Araignées "orbitèles".  
*L'évaluation de la rareté a été effectuée selon un protocole proposé par l'association Picardie Nature et validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine naturel. L'évaluation de la menace obéit à la méthodologie définie par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN).*
- La liste rouge européenne des Coléoptères saproxyliques d'Europe de 2018.
- La liste rouge européenne des Abeilles d'Europe de 2014.
- La liste rouge des Éphémères de France métropolitaine de 2018.
- La directive de l'Union européenne 92/43/CEE
- La directive 2009/147/CE

## 1.2. Données utilisées

### 1.2.1. Origine des données

Les données utilisées pour identifier les sites à enjeux faunistiques sont issues de la base de données Clicnat de l'association Picardie Nature.

La **grande majorité des données sont tirées des observations naturalistes des bénévoles** de l'association mais il convient aussi de citer les salariés et stagiaires de Picardie Nature ainsi que toutes les **structures partenaires** qui ont signé une convention d'échange de données et qui contribuent à alimenter la base :

- le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie (CENP)
- le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (SMBSGLP)
- le Parc naturel régional Oise-Pays-de-France (PNROPF)
- l'Association des Entomologistes de Picardie (ADEP)
- le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement Val d'Authie (CPIE)
- la Fédération de pêche de la Somme / AMEVA dans le cadre du piscipôle
- la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin
- la Communauté d'agglomération d'Amiens Métropole
- l'Office national des forêts (ONF)
- le Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées (SMBS3V)
- le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)
- le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement des Pays de l'Aisne (CPIE02)
- les Voies navigables de France (VNF)
- le développeur éolien EnergieTEAM

### 1.2.2. Période de référence

Les données mobilisées relèvent de la **période de janvier 2010 à septembre 2019** ce qui permet d'avoir des données de la faune sauvage relativement récentes avec un pas de temps de 10 ans, **base de temps de la plupart des études produites à l'association.**

### 1.2.3. Limites des données mobilisées

Les données mobilisées présentent les limites territoriales suivantes :

- La pression de prospection est complètement dépendante des explorations des observateurs de la région. Certains secteurs disposent donc de peu de données, indépendamment de la nature et de la qualité des milieux naturels.
- Avant la mise en place actuelle de la base de données, peu d'observations étaient géolocalisées précisément, seulement entrées au lieu-dit, ce qui induisait une certaine marge d'erreur de localisation des espèces. C'est le cas pour de nombreuses observations datant de 2010 ou certains imports de données.
- Les données de l'ADEP sont très peu intégrées et prises en compte dans cette étude car les données ne sont pas géolocalisées et sont seulement attachées à la commune ce qui est trop imprécis pour ce travail de définition de sites à enjeux faunistiques.
- Les données de certaines structures partenaires sont partiellement intégrées car le format d'origine n'est pas toujours compatible avec Clicnat. Les données du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie sont intégrées jusqu'en 2018, ce qui compose un lot de données conséquent.

### 1.3. Méthode de cartographie

Nous proposons que les espèces **considérées comme « patrimoniales »** pour ce travail soient définies comme des espèces indigènes correspondant à au moins l'un de ces critères :

- Déterminantes ZNIEFF
- Menace régionale au moins VU (Vulnérable = risque élevé d'extinction à l'état sauvage selon les critères UICN) pour les groupes non pris en compte dans les Déterminantes ZNIEFF comme les Coccinelles ou les Araignées « orbitales »
- Menace nationale ou européenne au moins VU pour les groupes n'ayant pas été statués en région comme les Coléoptères saproxyliques, les Éphémères ou les Hyménoptères.
- Les espèces faisant partie des Directives Habitats de l'annexe 2 ou Oiseaux.

Pour chaque groupe étudié à l'association et renseigné dans la base de données :

- Extraction des données contenues dans la base de données (point et polygone)
  - Extraction des espèces déterminantes ZNIEFF
  - Extraction des localisations d'espèces avec un statut de menace minimum VU pour les groupes non déterminants ZNIEFF.
  - Extraction des espèces patrimoniales de l'avifaune ayant un statut de nicheur certain ou probable en Picardie. Ce statut est défini de manière informatique suivant les critères de nidification de l'EBCC Atlas of European Breeding Birds.
  - Extraction des espèces faisant partie des Directives Habitats de l'annexe 2 ou Oiseaux.
- Traitement sous SIG des informations faunistiques (points et polygones) avec création d'un polygone lorsque la présence d'une ou plusieurs espèces patrimoniales est avérée et que son écologie permet d'affirmer le caractère nécessaire du site pour tout ou partie de son cycle biologique.

La liste complète des espèces prises en compte pour ce travail figure en annexe de ce document. Le caractère 'nicheur' étant le principal critère pour les Oiseaux, il n'était pas exclu cependant de retenir des sites de rassemblements récurrents, des dortoirs ou d'autres particularités sur certains secteurs géographiques.

Pour les autres espèces, leur présence suffit à la désignation d'un site. Nous avons cependant bien considéré la possibilité pour certaines espèces d'Odonates ou de Lépidoptères d'être présentes sur le territoire régional **en qualité de migrateur** (ex du *Sympetrum pedemontanum*). Ces données étant relativement peu nombreuses, toujours accompagnées d'autres espèces **au caractère reproducteur** et indices d'une certaine qualité du milieu où l'espèce est observée ; elles sont restées intégrées aux données.

**NB : Les espèces à grand rayon d'action comme certains mammifères ou les Chiroptères n'ont pas été prises en compte pour la création de sites à enjeux faune afin d'éviter d'avoir des sites à trop grand périmètre. Néanmoins, certaines cavités à Chiroptères ont pu être mises en avant par la présence de papillons patrimoniaux, généralement en boisement.**

Par commodité, des éléments discriminants du paysage ont pu être utilisés pour définir les limites des polygones (route, cours d'eau, talus, lisière forestière, haie...). De même, des limites comme celles départementales ont pu être utilisées.

Les règles de cartographie retenues sont les suivantes :

- Référentiel cartographique : Lambert 93.
- Le fond cartographique utilisé pour la numérisation est l'orthophoto des 3 départements, avec une aide du scan 25.
- L'échelle de numérisation des polygones est le 1/12 500<sup>ème</sup> permettant une utilisation au 1/25 000<sup>ème</sup> de la cartographie réalisée.

### **Notion de site d'intérêt faunistique : définition et limites d'utilisation**

La notion de site est ici considérée comme une entité géographique limitée spatialement et présentant les caractéristiques suivantes :

- Présence d'une mosaïque de végétation homogène (marais, coteau, bocage, forêt...);
- Entité spatiale susceptible d'être affectée (positivement ou négativement) par un même mode de gestion (pâturage, fauche...) ou par un événement d'ordre inhabituel (inondation, incendie,...);
- Entité spatiale de taille et de morphologie permettant la mise en œuvre d'une gestion conservatoire adaptée à la préservation du patrimoine naturel.

Il convient aussi de préciser qu'il n'y a pas de taille minimale ou maximale définie. Ainsi, certains sites tracés ont une surface inférieure à 1 hectare.

**La cartographie ayant pour objectif principal d'indiquer les sites où se trouvent des espèces de la faune sauvage patrimoniales, les limites des polygones identifiés ne préjugent en rien des réalités de terrain que sont notamment les limites réelles des végétations, des parcelles cadastrales, des entités de gestion...**

**Enfin, un site à enjeu faune n'est pas nécessairement une zone naturelle telle qu'une ZNIEFF, il peut s'agir d'une zone artificielle, hors agglomération, de type gravière ou carrière par exemple.**

### **Données liées aux polygones**

Dans la table attributaire du SIG, il est spécifié pour chaque polygone la nature des milieux cartographiés notamment s'il s'agit de milieux naturels à semi-naturels (larris, marais, prairies et bocages...) ou de milieux fortement artificialisés (bassin de décantation, carrières, parcs urbains...) ainsi que le milieu dominant (noté sur plus de 50 % du polygone).

Il est aussi spécifié pour chaque polygone, le groupe de faune qui a permis la désignation de ce site, calqué sur les réseaux naturalistes de l'association :

- |                         |                |
|-------------------------|----------------|
| • Amphibiens            | • Orthoptères  |
| • Reptiles              | • Papillons    |
| • Araignées             | • Hyménoptères |
| • Oiseaux               | • Poissons     |
| • Coléoptères           | • Crustacés    |
| • Mammifères terrestres | • Éphémères    |
| • Mollusques            | • Bivalves     |
| • Odonates              |                |

Associée à ces données SIG, une table précise, pour chaque polygone, les groupes de faune qui ont permis sa désignation ainsi que la nature du milieu (artificiel ou naturel) et le type de milieu (bocage, bois, étang...). La table des données associée est constituée comme suit :

Id_espace	Nature	Milieu	Groupe déterminant
-----------	--------	--------	--------------------

## 2. RÉSULTATS

Le tableau ci-dessous rassemble les éléments de synthèse relatifs à ce traitement de l'information.

<b>Groupes de faune :</b>	<b>Données d'espèces patrimoniales sur l'ensemble du territoire AESN en Picardie à partir de janvier 2010 :</b>	<b>Données d'espèces patrimoniales en dehors des espaces protégés* :</b>	<b>Nombre d'espèces prises en compte :</b>
<b>Amphibiens :</b>	1781	694	10
<b>Reptiles :</b>	2230	568	9
<b>Oiseaux :</b>	12617	8672	148
<b>Mollusques :</b>	105	6	4
<b>Bivalves :</b>	9	4	1
<b>Crustacés :</b>	189	19	2
<b>Mammifères terrestres :</b>	985	561	12
<b>Poissons :</b>	231	137	16
<b>Insectes :</b>	12189	2594	220
<b>Araignées :</b>	66	2	6
<b>CDH2 :</b>	140	55	(comprises ci-dessus)
<b>CDO1 :</b>	8087	4998	(comprises ci-dessus)
<b>Total :</b>	38179	18270	475

\*Les données d'espèces patrimoniales en dehors des espaces protégés sont les données qui ont été utilisées pour la création des sites à enjeux faunistiques.

## ANNEXE :

Listes des espèces prises en compte :

### Amphibiens :

Nom latin :	Nom vernaculaire :
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur
<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune
<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite
<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte
<i>Lissotriton (Triturus) vulgaris</i>	Triton ponctué
<i>Pelodytes punctatus</i>	Pelodyte ponctué
<i>Pelophylax lessonae</i>	Grenouille de Lessona
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile
<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté

### Araignées :

Nom latin :	Nom vernaculaire :
<i>Aculepeira ceropegia</i>	épeire des bois, épeire feuille de chêne
<i>Araniella proxima</i>	
<i>Dolomedes plantarius</i>	
<i>Hypsosinga albovittata</i>	
<i>Hypsosinga pygmaea</i>	
<i>Tetragnatha isidis</i>	

### Poissons :

Nom latin :	Nom vernaculaire :
<i>Alburnoides bipunctatus</i>	Spirin
<i>Alburnus alburnus</i>	Ablette
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille
<i>Barbus barbus</i>	Barbeau fluviatile
<i>Cobitis taenia</i>	Loche de rivière
<i>Cottus gobio</i>	Chabot commun
<i>Cottus perifretum</i>	
<i>Esox lucius</i>	Brochet
<i>Lampetra fluviatilis</i>	Lamproie de rivière
<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de planer
<i>Leuciscus leuciscus</i>	Vandoise
<i>Lota lota</i>	Lote de rivière
<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine
<i>Phoxinus phoxinus</i>	Vairon
<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière
<i>Salmo salar</i>	Saumon atlantique



**Bivalves :**

Nom latin :	Nom vernaculaire :
<i>Unio crassus</i>	Mulette épaisse

**Reptiles et Tortues :**

Nom latin :	Nom vernaculaire :
<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse
<i>Elaphe longissima</i>	Couleuvre d'Esculape
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe
<i>Lacerta agilis</i>	Lézard agile ou des souches
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental
<i>Lacerta viridis</i>	Lézard vert
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles
<i>Vipera berus</i>	Vipère péliade

**Crustacés :**

Nom latin :	Nom vernaculaire :
<i>Austropotamobius pallipes</i>	Écrevisse à pieds blancs
<i>Branchipus schaefferi</i>	

**Mammifères terrestres :**

Nom latin :	Nom vernaculaire :
<i>Apodemus flavicollis</i>	Mulot à collier roux
<i>Arvicola sapidus</i>	Campagnol amphibie
<i>Arvicola scherman</i>	Campagnol de Scherman
<i>Arvicola terrestris</i>	Campagnol terrestre aquatique
<i>Castor fiber</i>	Castor
<i>Crocidura leucodon</i>	Musaraigne bicolore
<i>Eliomys quercinus</i>	Lérot
<i>Glis glis</i>	Loir gris
<i>Martes martes</i>	Martre
<i>Muscardinus avellanarius</i>	Muscardin
<i>Mustela erminea</i>	Hermine
<i>Neomys fodiens</i>	Musaraigne aquatique

**Mollusques :**

Nom latin :	Nom vernaculaire :
<i>Anisus vorticulus</i>	Planorbe naine
<i>Bythinella viridis</i>	Bythinelle des moulins
<i>Vertigo moulinsiana</i>	Vertigo des moulins
<i>Vertigo angustior</i>	Vertigo étroit

**Hétérocères :**

Nom latin :	Nom vernaculaire :
<i>Acronicta alni</i>	Aunette
<i>Acronicta psi</i>	Psi
<i>Aedia funesta</i>	Pie
<i>Agrotis cinerea</i>	Noctuelle cendrée
<i>Agrotis vestigialis</i>	Porte flèche
<i>Aleucis distinctata</i>	Phalène distincte
<i>Ammoconia caecimacula</i>	Tache effacée
<i>Amphipyra perflua</i>	Noctuelle perflue
<i>Anania funebris</i>	Onnychie à huit tâches
<i>Anarta myrtilli</i>	Noctuelle de la myrtille
<i>Apamea epomidion</i>	Noctuelle hépatique
<i>Aplasta ononaria</i>	Fidonie de la bugrane
<i>Arctonicta strigosa</i>	Noctuelle grisette
<i>Arctia villica</i>	Ecaille fermière, Ecaille villageoise
<i>Arenostola phragmitidis</i>	Noctuelle des roselières
<i>Aspitates gilvaria</i>	Aspilate jaunâtre, Phalène de la millefeuille
<i>Brachionycha nubeculosa</i>	Noctuelle nubéculeuse
<i>Callopietria juvenina</i>	Juventine
<i>Calophasia lunula</i>	Linariette
<i>Catarhoe rubidata</i>	Cidarie rougeâtre
<i>Catocala fraxini</i>	Lichénée bleue
<i>Catocala fulminea</i>	Lichénée jaune
<i>Catocala promissa</i>	Promise
<i>Catocala sponsa</i>	Fiancée
<i>Celaena leucostigma</i>	Noctuelle de l'iris
<i>Cerastis leucographa</i>	Noctuelle leucographe
<i>Chelis maculosa</i>	Ecaille tachetée
<i>Chesias rufata</i>	Rousse, Chésias oblique
<i>Chilodes maritima</i>	Nonagrie du phragmite
<i>Chlorissa viridata</i>	Hémithée verte
<i>Chloroclysta siterata</i>	Phalène du tilleul
<i>Chortodes extrema</i>	Noctuelle fauve
<i>Chortodes fluxa</i>	Nonagrie fuide
<i>Clostera anastomosis</i>	Hausse-queue grise
<i>Coenobia rufa</i>	Nonagrie roussâtre
<i>Colobochyla salicalis</i>	Madope du saule
<i>Conisania luteago</i>	Noctuelle limoneuse, noctuelle des silènes
<i>Conistra ligula</i>	Orrhodie ligulée
<i>Conistra rubiginea</i>	Noctuelle tigrée
<i>Conistra rubiginosa</i>	Noctuelle silène
<i>Coscinia cribraria</i>	Crible
<i>Cucullia absinthii</i>	Cucullie de l'absinthe, Pointillée
<i>Cucullia artemisiae</i>	Cucullie de l'armoise
<i>Cynaeda dentalis</i>	Odontie dentelée

**Hétérocères :**

Nom latin :	Nom vernaculaire :
<i>Deileptenia ribeata</i>	Boarmie du sapin
<i>Diachrysia chryson</i>	Topaze
<i>Dicycla oo</i>	Double zéro
<i>Drymonia querna</i>	Demi-lune blanche
<i>Endromis versicolora</i>	Bombyx versicolore
<i>Ennomos autumnaria</i>	Ennomos de l'Aulne
<i>Eriogaster lanestris</i>	Bombyx laineux
<i>Euphyia biangulata</i>	Cidarie pivert
<i>Eupithecia venosata</i>	Eupithécie veinée
<i>Evergestis limbata</i>	Pyrale de l'alliaire
<i>Furcula bicuspis</i>	Harpye bicuspidée
<i>Gagitodes sagittata</i>	Phalène sagittée
<i>Gastropacha populifolia</i>	Feuille morte du peuplier
<i>Griposia aprilina</i>	Runique
<i>Harpyia milhauseri</i>	Harpye dragon, Dragon
<i>Hemaris fuciformis</i>	Sphinx gazé, Sphinx fuciforme
<i>Hemaris tityus</i>	Sphinx bourdon
<i>Horisme aquata</i>	Phalène de la pulsatile
<i>Hyles euphorbiae</i>	Sphinx de l'euphorbe
<i>Hypenodes humidalis</i>	Hypène de la tourbe
<i>Lacanobia splendens</i>	Mamestre splendide, Noctuelle de la fougère des marais
<i>Laelia coenosa</i>	Liparis des roseaux
<i>Lampropteryx suffumata</i>	Cidarie enfumée
<i>Lasiocampa trifolii</i>	Bombyx du trèfle
<i>Lemonia dumii</i>	Bombyx des buissons
<i>Leucania obsoleta</i>	Leucanie obsolète
<i>Leucodonta bicoloria</i>	Bombyx bicolore
<i>Lithacodia uncula</i>	Ancre
<i>Lithosia quadra</i>	Lithosie quadrille
<i>Lomographa bimaculata</i>	Phalène à deux taches
<i>Lycia pomonaria</i>	Phalène pomone
<i>Macrochilo cribrumalis</i>	Herminie crible
<i>Malacosoma castrensis</i>	Livrée des prés
<i>Meganola togatalis</i>	Nole-toge
<i>Menophra abruptaria</i>	Boarmie pétrifiée
<i>Mesotype didymata</i>	Eubolie âpre, Phalène des myrtilles
<i>Minucia lunais</i>	Noctuelle lunaire
<i>Mniotype satura</i>	Porphyre, Noctuelle saturée
<i>Mythimna straminea</i>	Leucanie paillée
<i>Mythimna turac</i>	Noctuelle turque
<i>Nonagria typhae</i>	Noctuelle de la Massette
<i>Nothocasis sertata</i>	Phalène du sycomore
<i>Odonestis pruni</i>	Feuille morte du prunier
<i>Odontosia carmelita</i>	Bombyx carmelite

**Hétérocères :**

Nom latin :	Nom vernaculaire :
<i>Orthosia miniosa</i>	Noctuelle vermillon
<i>Pachetra sagittigera</i>	Coureuse
<i>Parascotia fuliginaria</i>	Inégale
<i>Parastichtes suspecta</i>	Xanthie falote
<i>Pelosia obtusa</i>	Lithosie obtuse
<i>Perconia strigillaria</i>	Cabère strigillée
<i>Phibalepteryx virgata</i>	Phasiane rayée
<i>Phragmataecia castaneae</i>	Cossus des roseaux
<i>Phragmatiphila nexa</i>	Noctuelle à baïonnette
<i>Polia bombycina</i>	Etrangère
<i>Polyphaenis sericata</i>	Noctuelle du chèvrefeuille
<i>Proserpinus proserpina</i>	Sphinx de l'épilobe
<i>Ptilophora plumigera</i>	Porte-plume, Plumet
<i>Pyrausta nigrata</i>	Pyrale cordelière
<i>Rhodostrophia vibicaria</i>	Phalène flagellée
<i>Saturnia pyri</i>	Grand Paon de nuit
<i>Scopula corrivalaria</i>	Phalène de la patience d'eau
<i>Scopula ornata</i>	Phalène ornée
<i>Scopula tessellaria</i>	Sidonie marquetée
<i>Scotopteryx moeniata</i>	Eubolie fortifiée
<i>Sedina buettneri</i>	Noctuelle de la brouille
<i>Senta flammea</i>	Leucanie du roseau
<i>Setina irrorella</i>	Endrosie diaphane
<i>Sideridis reticulata</i>	Noctuelle de la Saponaire, sinuée
<i>Spiris striata</i>	Ecaille striée
<i>Stegania cararia</i>	Fidonie favorite
<i>Stegania trimaculata</i>	Cabère permutée, Phalène à 3 macules
<i>Tephronia sepiaria</i>	Boarmie cendrée
<i>Thyris fenestrella</i>	Sphinx pygmée
<i>Trichopteryx polycommata</i>	Phalène polycomme
<i>Triphosa dubitata</i>	Larentie douteuse
<i>Tyta luctuosa</i>	Noctuelle-en-deuil
<i>Xestia agathina</i>	Noctuelle agathine

**Odonates :**

Nom latin :	Nom vernaculaire :
<i>Aeshna affinis</i>	Aeschne affine
<i>Aeshna isosceles</i>	Aeschne isoscèle
<i>Brachytron pratense</i>	Aeschne printanière
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure
<i>Coenagrion pulchellum</i>	Agrion gracieux
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastre annelé
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin
<i>Epitheca bimaculata</i>	Cordulie à deux taches
<i>Somatochlora flavomaculata</i>	Cordulie à taches jaunes
<i>Somatochlora metallica</i>	Cordulie métallique
<i>Onychogomphus forcipatus</i>	Gomphe à pinces
<i>Gomphus vulgatissimus</i>	Gomphe très commun
<i>Lestes dryas</i>	Leste dryade
<i>Lestes sponsa</i>	Leste fiancé
<i>Lestes barbarus</i>	Leste sauvage
<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	Leucorrhine à gros thorax
<i>Leucorrhinia caudalis</i>	Leucorrhine à large queue
<i>Leucorrhinia rubicunda</i>	Leucorrhine rubiconde
<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleuissant
<i>Sympetrum fonscolombii</i>	Sympétrum à nervures rouges
<i>Sympetrum vulgatum</i>	Sympétrum commun
<i>Sympetrum danae</i>	Sympétrum noir

**Coléoptères :**

Nom latin :	Nom vernaculaire :
<i>Cerambyx cerdo</i>	Capricorne du chêne, Grand Capricorne
<i>Coccinella magnifica</i>	Coccinelle des fourmilières
<i>Hippodamia tredecimpunctata</i>	Coccinelle à treize points
<i>Limoniscus violaceus</i>	Taupin violacé
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant

**Orthoptères :**

Nom latin :	Nom vernaculaire :
<i>Barbitistes serricauda</i>	Barbitiste des bois
<i>Conocephalus dorsalis</i>	Conocéphale des roseaux
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	Courtillière commune
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de Palène
<i>Chorthippus mollis</i>	Criquet des jachères
<i>Chorthippus vagans</i>	Criquet des pins
<i>Stethophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté
<i>Calliptamus italicus</i>	Criquet italien
<i>Chorthippus albomarginatus</i>	Criquet marginé
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène
<i>Chorthippus montanus</i>	Criquet palustre
<i>Omocestus haemorrhoidalis</i>	Criquet rouge-queue
<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet verte-échine
<i>Metrioptera bicolor</i>	Decticelle bicolore
<i>Platycleis tessellata</i>	Decticelle carroyée
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle chagrinée
<i>Metrioptera brachyptera</i>	Decticelle des bruyères
<i>Decticus verrucivorus</i>	Dectique verrucivore
<i>Ephippigera ephippigera</i>	Ephippigère des vignes
<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	Gomphocère tacheté
<i>Sphingonotus caeruleus caeruleus</i>	Oedipode aigue-marine
<i>Oedipoda caeruleus</i>	Oedipode turquoise
<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	Stenobothre nain
<i>Tetrix tenuicornis</i>	Tetrix des carrières
<i>Tetrix ceperoi</i>	Tetrix des vasières

## Rhopalocères et Zygaenidae :

Nom latin :	Nom vernaculaire :
<i>Adscita geryon</i>	Turquoise des hélianthèmes
<i>Adscita statices</i>	Turquoise de la Sarcille
<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant
<i>Apatura iris</i>	Grand mars changeant
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé
<i>Arethusana arethusa</i>	Mercure, Petit agreste
<i>Brenthis ino</i>	Nacré de la sanguisorbe, Nacré de la reine des prés
<i>Carterocephalus palaemon</i>	Echiquier, Hespérie du Brome
<i>Cinclidia phoebe</i>	Mélitée des centaurées, Grand damier
<i>Clossiana selene</i>	Petit collier argenté
<i>Coenonympha glycerion</i>	Fadet de la mélisque
<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré
<i>Cyaniris semiargus</i>	Demi-argus, Azuré des anthyllides
<i>Erebia medusa</i>	Moiré franconien
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la succise
<i>Glaucopsyche alexis</i>	Azuré des cytises, Argus bleu-violet
<i>Hamearis lucina</i>	Lucine
<i>Hesperia comma</i>	Virgule
<i>Heteropterus morpheus</i>	Miroir
<i>Jordanita globulariae</i>	Turquoise des globulaires
<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais
<i>Maculinea alcon alcon</i>	Azuré des mouillères
<i>Maculinea alcron rebeli</i>	Azuré de la croisette
<i>Maculinea arion</i>	Azuré du serpolet
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du plantain
<i>Melitaea diamina</i>	Mélitée noirâtre, Damier noir
<i>Melitaea didyma, Didymaeformia didyma</i>	Mélitée orangée
<i>Mellicta athalia</i>	Mélitée du mélampyre
<i>Mellicta aurelia</i>	Mélitée des digitales
<i>Paleochrysophanus hippothoe</i>	Cuivré écarlate
<i>Plebejus argus</i>	Azuré de l'Ajonc
<i>Plebejus argyrognomon</i>	Azuré des coronilles
<i>Plyommatus coridon</i>	Argus bleu-nacré
<i>Polyommatus bellargus</i>	Azuré bleu céleste
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la bugrane, Azuré commun
<i>Pseudophiloles baton</i>	Azuré du thym
<i>Rhagades pruni</i>	Procris du prunier
<i>Satyrium ilicis</i>	Thécla de l'yeuse
<i>Satyrium pruni</i>	Thécla du prunier, Thécla du coudrier
<i>Satyrium w-album</i>	Thécla de l'orme, W blanc
<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des sanguisorbes
<i>Zygaena carniolica</i>	Zygène de la carniole
<i>Zygaena ephialtes</i>	Zygène éphialtes
<i>Zygaena loti</i>	Zygène du lotier
<i>Zygaena minos</i>	Zygène diaphane

**Oiseaux :**

Nom vernaculaire :	Nom latin :
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>
Aigle criard	<i>Aquila clanga</i>
Aigle de Bonelli	<i>Hieraaetus fasciatus</i>
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>
Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>
Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>
Bécasse des marais	<i>Gallinago gallinago</i>
Bécassine double	<i>Gallinago media</i>
Bernache à cou roux	<i>Branta ruficollis</i>
Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>
Busard pâle	<i>Circus macrourus</i>
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>
Chevalier bargette	<i>Tringa cinerea</i>
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>
Cinacle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>
Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>



**Oiseaux :**

Nom vernaculaire :	Nom latin :
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
Faucon crécerellette	<i>Falco naumanni</i>
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>
Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>
Faucon lanier	<i>Falco biarmicus</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>
Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>
Gélinotte des bois	<i>Bonasa bonasia</i>
Glaérole à collier	<i>Glareola pratincola</i>
Gobemouche nain	<i>Ficedula parva</i>
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
Grand Cormoran continental	<i>Phalacrocorax carbo sinensis</i>
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>
Grue cendré	<i>Grus grus</i>
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybridus</i>
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>
Guillemot de Troïl	<i>Uria aalge</i>
Gypaïte barbu	<i>Gypaetus barbatus</i>
Harfang des neiges	<i>Bubo scandiaca</i>
Harle piette	<i>Mergellus albellus</i>
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>
Hipolais ictérine	<i>Hippolais icterina</i>
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>
Locustelle lusciniolaïde	<i>Locustella luscinioides</i>
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>

**Oiseaux :**

Nom vernaculaire :	Nom latin :
Marouelle poussin	<i>Porzana parva</i>
Marouette de Baillon	<i>Porzana pusilla</i>
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
Martinet noir	<i>Apus apus</i>
Mésange boréale	<i>Parus montanus</i>
Mésange noire	<i>Parus ater</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>
Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>
Nette rousse	<i>Cygnus cygnus</i>
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicephalus</i>
Oie naine	<i>Anas erythrorhynchos</i>
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>
Pélican blanc	<i>Pelecanus onocrotalus</i>
Pélican frisé	<i>Pelecanus crispus</i>
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>
Phalarope à bec étroit	<i>Phalaropus lobatus</i>
Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>
Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>
Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>
Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>
Puffin des Baléares	<i>Puffinus mauretanicus</i>
Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>

## Oiseaux :

Nom vernaculaire :	Nom latin :
Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>
Sterne caspienne	<i>Sterna caspia</i>
Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>
Sterne hansel	<i>Gelochelidon nilotica</i>
Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>
Tadorne casarca	<i>Tadorna ferruginea</i>
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>
Tarier des près	<i>Saxicola rubetra</i>
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>

